



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

unicef 

for every child



BUDGET CITOYEN 2025

Simplifier le langage
budgétaire pour le citoyen ...

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Carte administrative des régions

Présentation du TOGO

Nom en forme longue : République Togolaise
Chef de l'Etat : Faure Essozimna Gnassingbé
Premier Ministre : Victoire Tomégah-Dogbé (depuis le 28 Septembre 2020)
Fête Nationale : 27 Avril, fête de l'indépendance

Données géographiques

Superficie : 56790 kilomètres carrés
Capitale : Lomé
Villes principales : Lomé, Kara, Sokodé, Kpalimé, Atakpamé, Dapaong
Langue officielle : français
Monnaie : franc CFA

Données démographiques¹

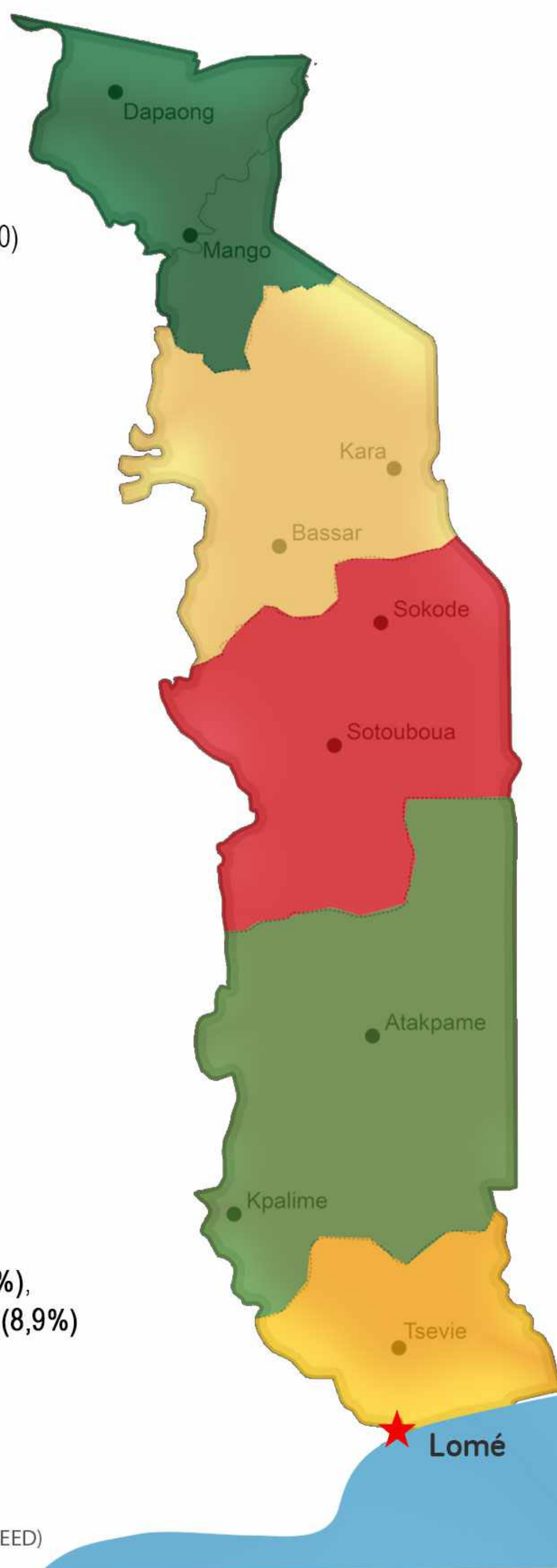
Population : 8.095.498 habitants (RGPH-5, 2022)
Population rurale : 57%
Population urbaine : 43%
Densité : 143 habitants/km²
Taux de croissance de la population : 2,3%
Espérance de vie à la naissance : 67 ans (Banque mondiale, 2019)
Taux d'alphabétisation des adultes : 64% (Banque mondiale, 2015)
Indice de développement humain : 167 sur 169 (PNUD, 2019)

Données économiques²

Produits intérieur brut : 6.098,4 milliards de FCFA
Produit intérieur brut par habitant : 687.807,1 FCFA
Taux de croissance : 6,3%
Taux d'inflation : 2,9%

Part des secteurs d'activités dans le produit intérieur brut : Primaire (20,3%),
Secondaire (20,0%), Tertiaire (50,8%) ; Taxes nettes des subventions (8,9%)

Principaux clients : Inde, Côte d'Ivoire et Burkina Faso
Principaux fournisseurs : Chine, Russie et France



¹ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)

² Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques (DGEAE), 2024



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

Sommaire

01

**QUELQUES NOTIONS SUR
LE PROCESSUS BUDGETAIRE
ET LES PRINCIPALES
MESURES FISCALES**

02

**CONTEXTE ET HYPOTHÈSES
D'ELABORATION DU BUDGET
DE L'ETAT, EXERCICE 2025
ET PRIORITES RETENUES**

03

**CARACTERISTIQUES
DU BUDGET DE L'ETAT,
EXERCICE 2025**

04

**PRINCIPAUX INDICATEURS
& INSCRIPTIONS SPECIFIQUES
POUR CERTAINS SECTEURS
PRIORITAIRES AU TITRE DE
L'ANNEE 2025**

05

**RISQUES BUDGETAIRES ET
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
POUR UNE BONNE EXECUTION
DU BUDGET DE L'ETAT 2025**

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEP	Adduction d'Eau Potable
ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
BID	Banque Islamique de Développement
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CGI	Code Général des Impôts
CM/UEMOA	Conseil des Ministres/Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes
FCFA	Franc de la Communauté Francophone d'Afrique
FSSB	Filets Sociaux et Services de Base
IR-BIC	Impôts sur le Revenu-Bénéfice Industriel et Commercial
IRPP-RA	Impôts sur les Revenus des Personnes Physiques- Revenus d'Affaires
IR-RA	Impôts sur les Revenus-Revenus d'Affaires
IS	Impôts sur les Sociétés
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique Relative aux Lois de Finances
LPF	Livre de Procédure Fiscale
MAHVDR	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique Villageoise et du Développement Rural
MRHART	Ministère de Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance
MAUS	Ministère de l'Accès Universel aux Soins
MDBIFJEJ	Ministère du Développement à la Base, de l'inclusion financière de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
MMRE	Ministère des Mines et des Ressources Energétiques
MDPR	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales
MEF/SG	Ministère de l'Economie et des Finances/Secrétariat Général
MEA	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
MEMPPC	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
METFPA	Ministère des Enseignements Techniques et de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
MSHP	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MTPI	Ministère des Travaux Publics et des Infrastructures
OTR	Office Togolais des Recettes
PAEIJ-SP	Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs
PASSCO2	Projet d'Amélioration des conditions Sanitaires en milieu Scolaire et rural, phase 2
PEA	Poste d'Eau Autonome
PEAT	Projet Eau et Assainissement au Togo
PIP	Programme d'Investissement Public
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNS	Prélèvement National de Solidarité
PRC	Plan Régionaux de Contingence
PRHYVI	Projet de Renforcement de l'Hydraulique Villageoise
PUA	Prélèvement de l'Union Africaine
TdE	Togolaise des Eaux
TLP	Taxe de Laissez-Passer
TPU	Taxe Professionnelle Unique
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
TVM	Taxe sur les Véhicules à Moteur
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Avant-propos



Le Budget citoyen est un outil efficace de suivi, grâce auquel le citoyen peut exercer son droit de regard et de veille sur les politiques publiques mises en œuvre.

Le Chef de l'État, **Faure Essozimna GNASSINGBE**, soucieux de l'épanouissement intégrale des Togolais, s'est engagé, à travers la feuille de route Togo 2025, sur des réformes innovantes et inclusives. Sous son impulsion, la **loi de finances 2025**, votée le **27 décembre 2024**, met un accent particulier sur les secteurs prioritaires à forts impacts. A cet effet, plusieurs actions sont envisagées pour soutenir les secteurs sociaux et la décentralisation, promouvoir l'équité genre et lutter contre les changements climatiques.

Le budget de l'État est un document juridique qui retrace les priorités et les choix stratégiques du gouvernement en matière de développement économique et social. Son élaboration et son exécution revêtent un caractère participatif. Mais, en raison de son contenu assez technique, il est souvent incompris par une frange de la population.

A cet égard, le gouvernement, fidèle à son engagement de transparence, transcrit et publie chaque année, depuis l'année 2020, le budget voté par l'Assemblée nationale, en langage simplifié et accessible à tous, dans un document dénommé "**Budget citoyen**".

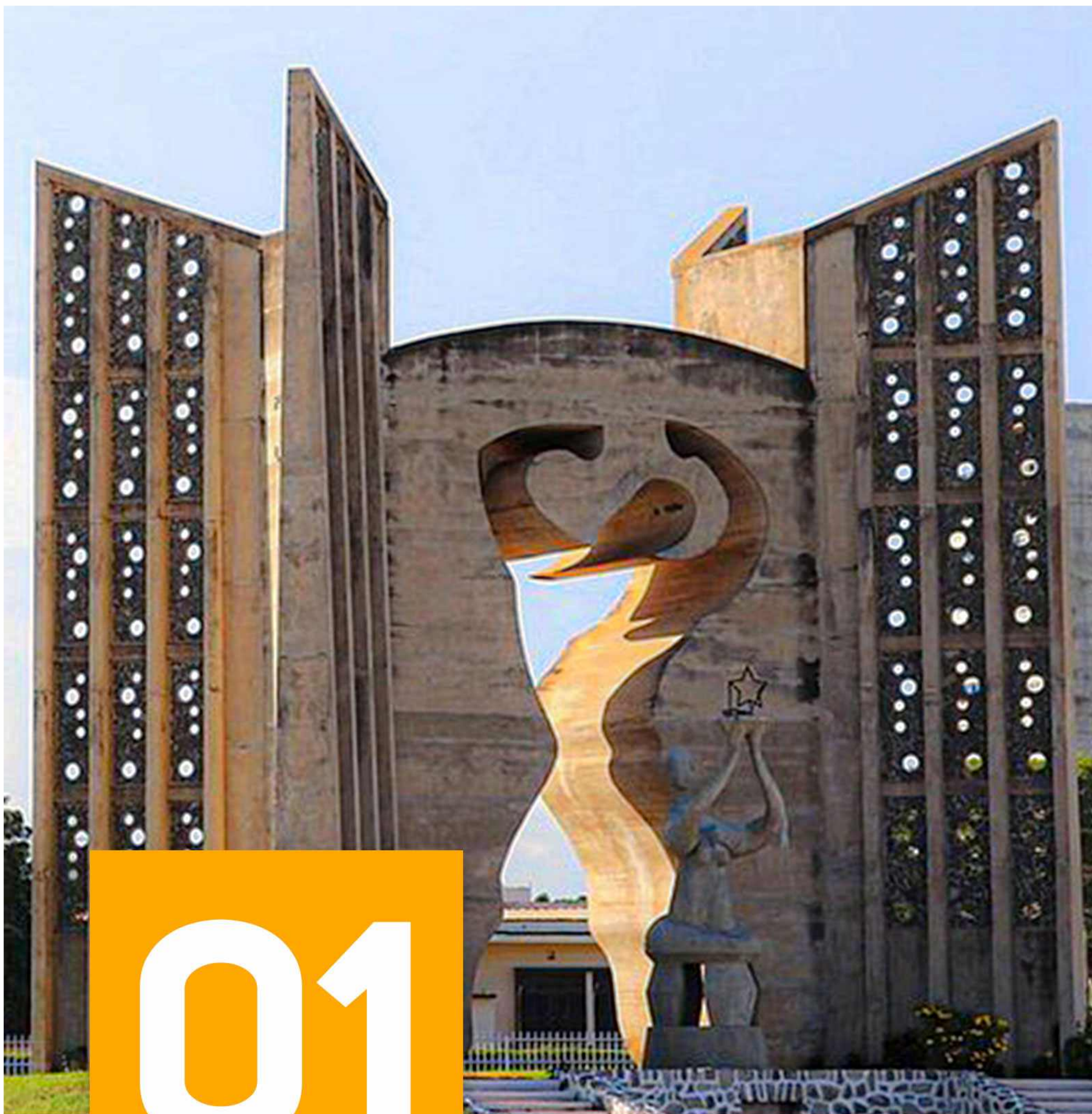
Pour une meilleure évaluation de ces actions permettant la formulation de recommandations susceptibles d'améliorer les résultats attendus, je vous convie à une bonne appropriation de cet instrument qu'est le budget citoyen. Car, c'est ensemble que nous bâtirons un meilleur avenir pour notre très cher pays, le Togo.

Ministre de l'économie et des finances



SIGNÉ

Essowè Georges BARCOLA



01

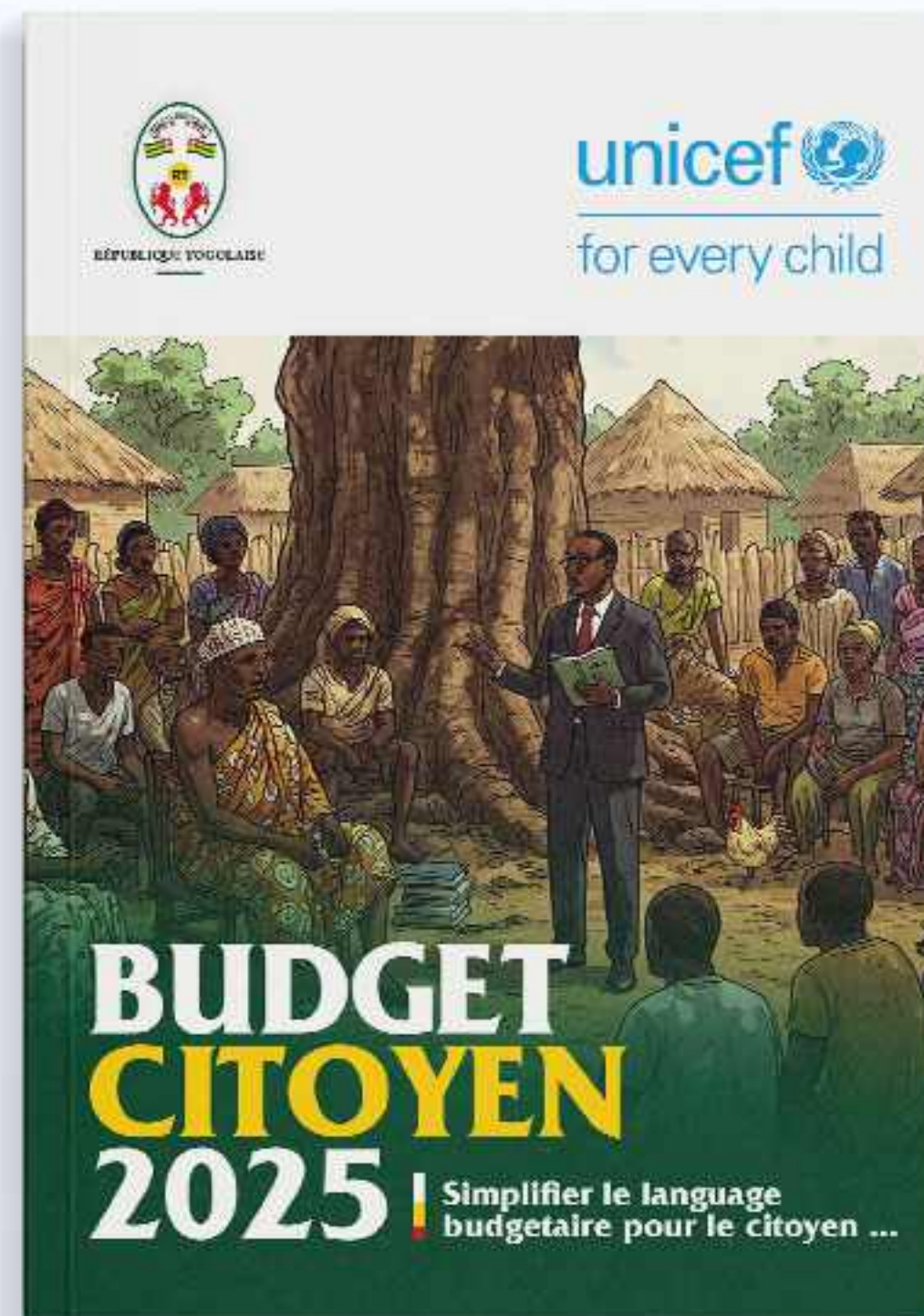
Monument de l'Indépendance

**QUELQUES NOTIONS SUR
LE PROCESSUS BUDGETAIRE
ET LES PRINCIPALES
MESURES FISCALES**

I. QUELQUES NOTIONS DE BASE



Recettes



Dépenses

Le budget citoyen : c'est un document qui explique de manière simple comment l'Etat compte résoudre les problèmes de la population sur une période d'un an.

Le budget de l'Etat : c'est un document dans lequel le Gouvernement dit là où il peut trouver de l'argent (recettes) pour satisfaire les besoins de la population (dépenses) au cours d'une année c'est-à-dire de janvier à décembre.

Le budget programme : c'est un document dans lequel l'Etat identifie les problèmes des populations, se fixe des objectifs et mobilise l'argent pour satisfaire les besoins identifiés de la population tels que la construction des salles de classe, routes, forages, hôpitaux etc. sur une période de trois ans glissants.

La loi de finances : c'est un document voté par les députés et qui autorise l'Etat à collecter de l'argent (impôts et taxes) pour satisfaire les besoins des populations (dépenses).

La dette de l'Etat : c'est la somme d'argent que le Etat doit aux banques, organismes, opérateurs économiques et aux autres pays.

L'impôt : c'est l'argent que toute personne (fonctionnaire, opérateur économique, paysan, artisan) paye à l'Etat sans contrepartie directe. Au Togo, l'impôt est collecté par **l'Office Togolais des Recettes (OTR)**.

La taxe : c'est l'argent collecté par l'Etat, les collectivités territoriales (mairies) ou un établissement public administratif contre un service rendu.

Les recettes fiscales : ce sont des sommes d'argent collectées (impôts et taxes) par l'Etat auprès des contribuables.

Les recettes non fiscales : ce sont des rémunérations des services rendus et perçus par le Trésor public dans le cadre d'une vente, location, prestation etc.

Les dépenses de l'Etat : ce sont des sommes d'argent que l'Etat utilise pour réaliser les besoins des populations (salaires, dépenses de sécurité, construction des routes, hôpitaux, écoles etc.).

Le solde budgétaire : c'est la différence entre les recettes et les dépenses de l'Etat

II. LES TEXTES JURIDIQUES QUI ENCADRENT L'ELABORATION ET L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

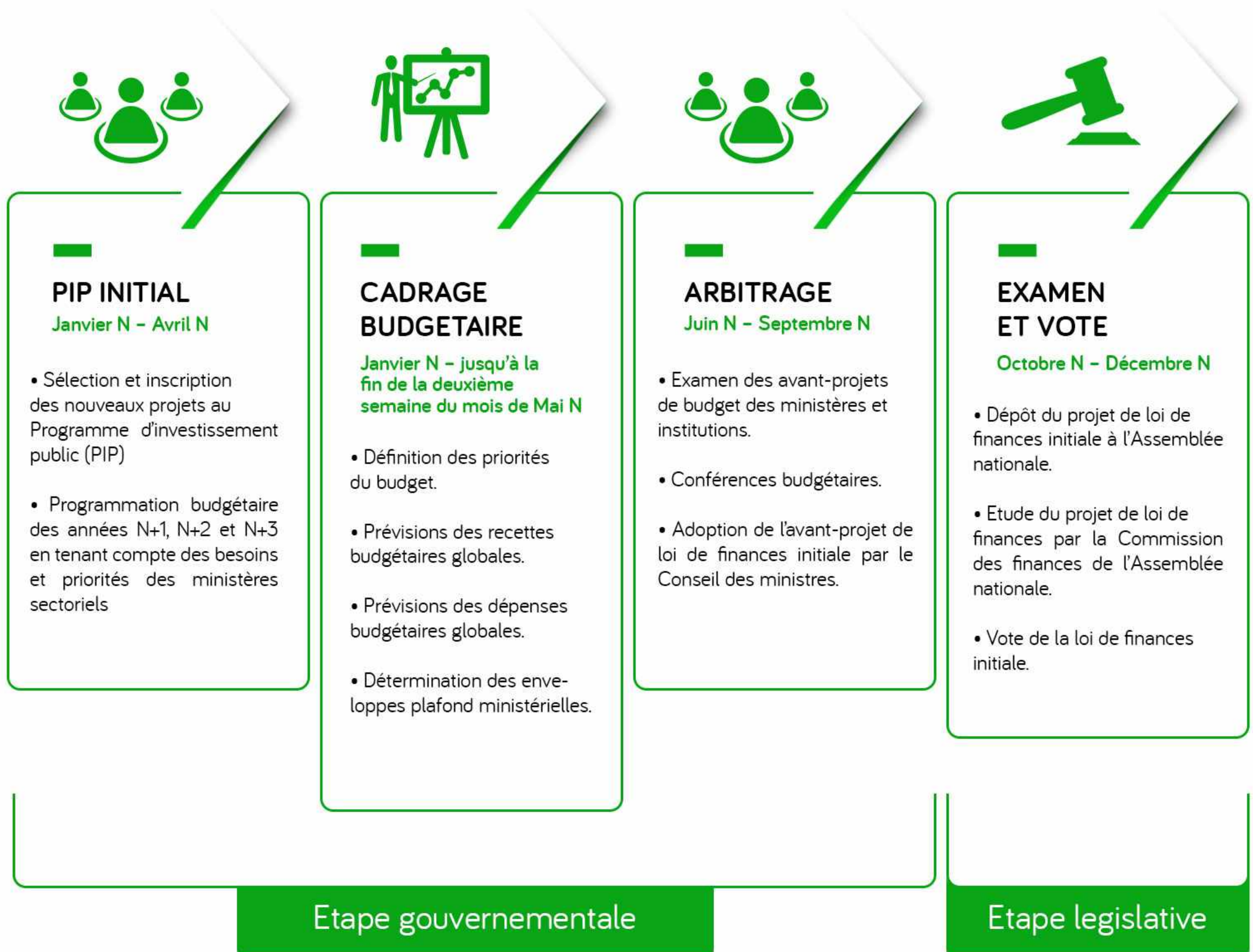
L'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat sont prescrites par des textes juridiques ci-après :

Constitution de la cinquième République du 6 mai 2024 ;

- Loi organique N° 2014-013 relative aux lois de finances au Togo ;
- Loi organique N° 2021-025 du 1er décembre 2021 portant organisation, attribution et fonctionnement de la cour des comptes et des cours régionales des comptes ;
- Loi N° 2014-009 du 11 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Togo ;
- Loi N° 2015-011 du 02 décembre 2015, modifiant la loi n° 2014-012 du 14 décembre 2012 portant création de l'Office Togolais des Recettes ;
- Loi N° 2024-007 du 30-12-2024 portant loi de finances, exercice 2025 ;
- Décret N° 2015-054/PR du 27 août 2015 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Décret N° 2019-008/PMRT du 14 mars 2019 fixant le calendrier budgétaire de l'Etat ;
- Décret N° 2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics ;
- Décret N° 2017-104/PR du 30 octobre 2019 relatif aux modalités d'application de la loi N° 2016-006 du 30 mars 2016 portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publiques ;
- Décret N° 2016-017/PR du 18 février 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Office Togolais des Recettes ;
- Décret N° 2008/093/PR du 29 juillet 2008 portant création, organisation, attributions et modalités de fonctionnement de l'Inspection générale des Finances ;
- Décret N° 72-192 du 15 septembre 1972, instituant une Inspection générale d'Etat, définissant ses structures et fixant les règles son fonctionnement.

III. LES GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT

L'élaboration du budget de l'Etat se fait en deux (02) grandes étapes qui se déroulent respectivement au niveau du Gouvernement et de l'Assemblée nationale décrit dans le schéma ci-après :



IV. LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LES GRANDES ETAPES DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT

L'exécution des dépenses publiques comprend deux phases : la phase administrative et la phase comptable. La première est assurée par l'ordonnateur et le contrôleur financier ; et la seconde, par le comptable public. Les fonctions des trois acteurs sont séparées par la loi. L'ordonnateur ne doit pas manipuler l'argent public. Cette fonction est réservée au comptable public.

ETAPE D'EXECUTION		ACTEURS
PHASE ADMINISTRATIVE	ENGAGEMENT	ORDONNATEUR
		CONTROLEUR FINANCIER
	LIQUIDATION	ORDONNATEUR
		CONTROLEUR FINANCIER
	ORDONNANCEMENT	ORDONNATEUR
		CONTROLEUR FINANCIER
PHASE COMPTABLE	VERIFICATION	COMPTABLE PUBLIC
	PAIEMENT	

C'est qui l'ordonnateur ?

Un ordonnateur est la personne responsable que le Gouvernement a nommée pour donner l'ordre au comptable public de collecter de l'argent et de payer les dépenses.

Qui est le contrôleur financier ?

C'est la personne qui s'assure que les dépenses à faire ont été prévues au budget et que le bien et/ou le service est livré avant de donner son accord.

La phase administrative de l'exécution de la dépense publique comprend trois étapes que sont l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement.

C'est qui le comptable public ?

C'est une personne chargée de la gestion des fonds publics et de l'exécution des opérations financières pour le compte d'une administration publique ou d'une collectivité territoriale

(communes) ou d'un établissement public (CHU, universités publiques).

Qu'entend-on par l'engagement ?

L'engagement, c'est la décision prise par l'autorité qui a le pouvoir d'utiliser une partie des crédits budgétaires (ressources du budget de l'Etat) et de poser un acte qui doit entraîner une dette à la charge de l'Etat ou des autres organismes publics.

Qu'est-ce que la liquidation ?

La liquidation consiste à vérifier la réalité de la dette et d'arrêter le montant de l'argent à sortir.

C'est quoi l'ordonnancement ?

L'ordonnancement, c'est l'acte par lequel la personne qui est autorisée à faire la dépense donne l'ordre au comptable public de sortir l'argent pour payer la dépense.

Comment contrôle-t-on l'exécution du budget de l'Etat ?

Le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat se fait à travers un certain nombre d'organes prévus par la loi :

ORGANES DE CONTRÔLE		CORPS DE CONTRÔLE
POUVOIRS	TYPE DE CONTRÔLE	
EXECUTIF	CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	Direction nationale du contrôle financier
		Direction nationale de la commande publique
		Inspection du Trésor
		Inspection générale des finances
		Inspection générale d'Etat
LEGISLATIF	CONTRÔLE FINANCIER	Assemblée nationale
		Sénat
JUDICIAIRE	CONTRÔLE FINANCIER	Cour des comptes

V. LES PRINCIPALES MESURES FISCALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Les mesures fiscales introduites dans la loi de finances, exercice 2025, visent à renforcer la mobilisation des recettes fiscales tout en tenant compte des exigences de l'amélioration du climat des affaires et des préoccupations du secteur privé. Ces mesures sont organisées en deux grandes catégories : les mesures reconduites et les modifications apportées aux dispositions fiscales en 2025.

Comment contrôle-t-on l'exécution du budget de l'Etat ?

1. Mesures reconduites

Du 1er janvier au 31 décembre 2025, les taxes suivantes continueront d'être perçues au cordon douanier dans les conditions précédentes :

Prélèvement de l'Union Africaine (PUA) :

taux fixé à 0,2% de la valeur en douane des marchandises importées.

o 7 000 FCFA pour un séjour de 5 jours pour les véhicules automobiles de transport de marchandises.

Taxe de Laissez-Passer (TLP) :

o 7 000 FCFA pour un séjour de 30 jours pour les voitures de tourisme et autres véhicules de transport de personnes.

Prélèvement National de Solidarité (PNS) : taux fixé à 0,5% de la valeur en douane des marchandises importées des pays membres de la CEDEAO et mises en consommation au Togo.

Exonération des droits et taxes de douanes sur les véhicules de transport de marchandises et de personnes (5 ans d'âge maximum) ainsi que sur les motos électriques neuves et leurs batteries.

Reconduction du régime fiscal dérogatoire applicable aux opérations de restructuration des entreprises en difficulté.

Maintien du régime de précompte TVA, un mécanisme garantissant la sécurisation des

recettes fiscales et limitant les fraudes.

Exonération des droits et taxes de douane sur le matériel agricole et les matériels et engins neufs de Bâtiments et Travaux Publics (BTP).

Suspension de la perception de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) pour les véhicules de transport de marchandises et de personnes à usage commercial appartenant à des opérateurs du secteur du transport.

Quelles sont les modifications apportées aux dispositions fiscales en 2025 ?

Ces mesures sont organisées en plusieurs catégories : soutien au secteur privé et promotion de l'investissement et mesures sociales, élargissement de l'assiette fiscale et mobilisation des recettes, renforcement de la transparence et de la justice fiscale, ainsi que la reformulation et le réajustement de certaines dispositions fiscales.

2. Soutien au secteur privé, promotion de l'investissement et mesures sociales

- **Application d'un régime spécial de droits d'accises réduits** pour les produits naturels des PME/PMI locales certifiées par les organismes d'État afin de favoriser le développement des entreprises locales et la création d'emplois.

- **Réduction de 50% sur le droit de douane du gazoil** destiné aux machines et engins mobiles non routiers des industries, contribuant ainsi à la réduction des coûts de production pour les entreprises et la stabilisation des prix.

- **Clarification du régime d'imposition des gérants** : les gérants minoritaires sont

désormais assimilés aux salariés ordinaires, garantissant une meilleure protection sociale.

- **Exonération de la Taxe sur les Activités Financières (TAF)** pour les prêts destinés à l'acquisition de la première résidence principale jusqu'à 50 millions FCFA, afin de faciliter l'accès des ménages à des logements décentes.

- **Réduction de la TVA sur les produits de première nécessité et les équipements médicaux** pour alléger le coût de la vie et garantir un meilleur accès aux soins de santé.

3. Élargissement de l'assiette fiscale et mobilisation des recettes

- **Assujettissement à l'Impôt sur des sociétés non résidentes** exploitant une plateforme numérique générant des revenus de source togolaise.

- **Rehaussement du taux des droits d'accises sur les boissons sucrées** de 5% à 10%.

- **Introduction de la Taxe sur les entreprises de télécommunications et des TIC (TETTIC)** à hauteur de 0,5% du chiffre d'affaires hors TVA.

- **Assujettissement des marchés publics financés sur fonds extérieurs** à un taux proportionnel de 1,5% au lieu d'un droit fixe.

4. Renforcement de la transparence, de l'équité et de la justice fiscale

- **Sanctions renforcées pour non-déclaration des résultats** : amendes pouvant aller jusqu'à 2 000 000 FCFA pour les grandes entreprises.
- **Introduction d'une pénalité de 5%** sur les redressements aboutissant à un rappel d'impôts .
- **Taxation d'office des contribuables non déclarants avec une majoration de 30% à 40%** selon les délais de régularisation.

5. Reformulation et réajustement de certaines dispositions fiscales

- Réaffirmation de la gratuité des timbres lors de la création d'entreprise.
- Clarification du calcul du chiffre d'affaires dans la loi fiscale.
- Mise en place de l'obligation d'information en cas de saisine de la Commission Administratif de Recours (CAR).
- Précision sur la responsabilité du preneur à bail comme débiteur principal des droits d'enregistrement.

Ces mesures, en ligne avec les objectifs du gouvernement, visent à améliorer l'efficacité du système fiscal, renforcer la mobilisation des ressources et assurer un cadre fiscal plus équitable et transparent.



02

La Colombe de la Paix

**CONTEXTE ET HYPOTHESES
D'ELABORATION DU BUDGET
DE L'ETAT, EXERCICE 2025
ET PRIORITES RETENUES**

I. CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025

L'élaboration du budget de l'État 2025 tient compte des éléments liés à l'environnement économique, financier et social, national et international. Ces éléments influencent et orientent le niveau de perception des recettes de l'État prévues et le choix des priorités des dépenses publiques.

Le Budget de l'État 2025 a été élaboré dans un contexte marqué :

1. Au plan international par :

- Un ralentissement de l'économie mondiale, causé par les effets persistants du Covid-19, les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, ainsi que des politiques monétaires strictes pour contrôler l'inflation. De plus, la réduction des aides aux pays pauvres aggrave leurs difficultés économiques.
- Une croissance économique mondiale qui ralentit légèrement, passant de 3,3 % en 2023 à 3,2 % en 2024 et 2025, selon le FMI.
- Des écarts entre les pays développés et les pays en développement, avec une légère hausse de croissance dans les économies avancées (1,8 % en 2025 contre 1,7 % en 2023 et 2024), tandis que les pays émergents restent stables à 4,2 % en 2024 et 2025, après 4,4 % en 2023.
- Une inflation en baisse, qui devrait passer de 6,7 % en 2023 à 5,9 % en 2024, puis à 4,4 % en 2025.
- Une diminution des prix des matières premières, comme le pétrole, le coton, le café et le soja, ce qui peut impacter les revenus des pays exportateurs.
- Un endettement élevé des États, réduisant leur capacité à investir dans des projets de développement.
- Les impacts négatifs du changement climatique, qui affectent plusieurs secteurs économiques, notamment l'agriculture.

2. Au niveau sous régional par :

- le raffermissement de la croissance économique en Afrique subsaharienne : le taux devrait remonter à 4,2% en 2025 après s'être stabilisée à 3,6% en 2023 et 2024 ;
- la croissance économique dans l'espace CEDEAO : les projections du PIB indiquent une croissance de 4,1% en 2025 comme en 2024, après le ralentissement observé en 2023 ;
- le renforcement du taux de croissance dans l'UEMOA : le PIB progresserait de 6,6% en 2025 comme en 2024 contre 4,9% en 2023.

3. Sur le plan national par :

- La mise en œuvre des projets de la Feuille de route gouvernementale (FdR) Togo 2025 : Le gouvernement continue d'avancer dans la réalisation des projets stratégiques de développement inscrits dans cette feuille de route.
- La croissance économique soutenue : L'économie togolaise devrait enregistrer une légère hausse de la croissance, passant de 6,6 % en 2024 à 6,8 % en 2025, grâce à la dynamique de tous les secteurs économiques.
- La réduction de l'inflation : Le gouvernement continue ses efforts pour maîtriser la cherté de la vie, avec une baisse continue des prix due aux politiques mises en place.
- La gestion des finances publiques : Le niveau des déficits budgétaires s'améliore, à la

d'une meilleure collecte des recettes et une gestion stricte des dépenses.

- La sécurité et les besoins sociaux dans la région des Savanes : Les besoins urgents en matière de sécurité et les enjeux sociaux dans cette région sont pris en compte dans les priorités budgétaires.
- L'amélioration du climat des affaires : Des efforts continus sont déployés pour rendre

l'environnement économique plus attractif pour les investisseurs et pour soutenir la croissance du secteur privé.

- La consolidation budgétaire : Le gouvernement vise à réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB à partir de 2025, dans le cadre d'un nouveau programme avec le FMI (Facilité élargie de crédit), couvrant la période 2024-2027.

II. PRINCIPALES HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT 2025

Les hypothèses, dans le cadre de l'élaboration du budget sont l'ensemble des idées ou suppositions par lesquelles sont imaginés ce qui pourrait arriver dans le futur sur le plan social, économique, politique et environnemental, au niveau international comme national. Elles servent à imaginer l'avenir économique d'un pays en vue de déduire les conséquences et prendre des décisions pour y arriver.

Pour le budget 2025, des éléments relatifs à l'évolution envisagée de l'environnement économique (création de richesse, inflation, cours des principales matières premières) ont été pris en compte.

• Evolution de la richesse nationale

En 2025, le dynamisme de l'économie togolaise devrait se consolider, en lien avec les retombées positives de la mise en œuvre des projets de la FdR. Les projections du PIB réel tablent sur une croissance de **6,8% en 2025** contre une estimation de **6,6% en 2024** et **6,4% en 2023**. Cette croissance serait soutenue par la contribution du secteur tertiaire (+3,5 points de pourcentage), du secteur secondaire (+1,1 point) et du secteur primaire (+1,0 point). Les taxes nettes de subventions sur les produits connaîtraient une hausse de **5,5%**.

• Taux d'inflation

Les prévisions des prix indiquent une maîtrise du niveau général des prix, avec un taux qui passerait sous la barre de **3% en 2025**. En effet, l'augmentation moyenne des prix serait **2,2%** après une réalisation de **2,9% en 2024** et **5,3% en 2023**. Cette baisse du niveau des prix est liée notamment aux bonnes performances attendues dans le secteur agricole et par ricochet un bon approvisionnement des marchés en produits vivriers.

• Cours des principales matières premières

Le marché des matières premières a été marqué en 2023 et 2024 par une baisse des cours des principaux produits de base après leur envolée de 2022. Les perspectives sur les marchés des produits de base laissent entrevoir la poursuite de cette tendance sur les prix en 2025. Les cours des principales matières premières exportées par le Togo, ont évolué de façon contrastée (certains positivement, d'autres négativement) en 2023. Comparés à l'année 2022, ces cours ont évolué comme suit : cacao (+37,5%), café robusta (+15,0%), coton (-27,0%) et phosphates (-28,7%). Par rapport aux six premiers mois de 2023, les cours du phosphate et du coton ont reculé de 2,9% et 4,5% au premier semestre de 2024 tandis que ceux du cacao et du café robusta ont progressé

respectivement de 160,7% et 55,4%.

Concernant les principaux produits importés par le Togo, le cours moyen du pétrole brut a reculé en 2023 de 16,4% après une hausse de 39,2% en 2022. En 2024, le cours du baril s'est établi à 81,3 dollars, en hausse de 0,9% par rapport à 2023. Le cours moyen annuel du baril, selon le FMI, ressortirait en 2025 à 72,8 dollars. Le prix du riz a progressé de 26,1% tandis que celui du blé a connu une baisse de 24,4% en 2023. Par rapport aux six premiers mois de 2023, le prix du riz a enregistré une hausse de 25,5% sur les six premiers mois de 2024 contrairement à celui du blé qui a reculé de 30,1%.

Principaux indicateurs macroéconomiques

RUBRIQUES	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4 259,5	4 626,0	5 095,7	5 563,1	6 058,2	6 598,5
Taux de croissance du PIB réel (en %)	2,0	6,0	5,8	6,4	6,6	6,8
Secteur primaire	3,3	3,3	5,1	4,1	4,7	5,8
Secteur secondaire	3,9	5,8	6,4	6,7	7,0	7,4
Secteur tertiaire	1,0	6,0	6,8	7,5	7,2	7,1
Taux d'inflation (en %)	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	2,2
Exportations (en %)	6,1	8,8	2,8	6,8	6,3	6,4
Importations (en %)	1,6	14,3	5,3	5,8	6,0	6,5

Source : Direction générale des études et analyses économiques

III. PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2025

Les principales actions du gouvernement pour l'année 2025 sont axées sur la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale (FdR) 2020-2025. Elles porteront notamment sur :

AXE STRATÉGIQUE 1 :

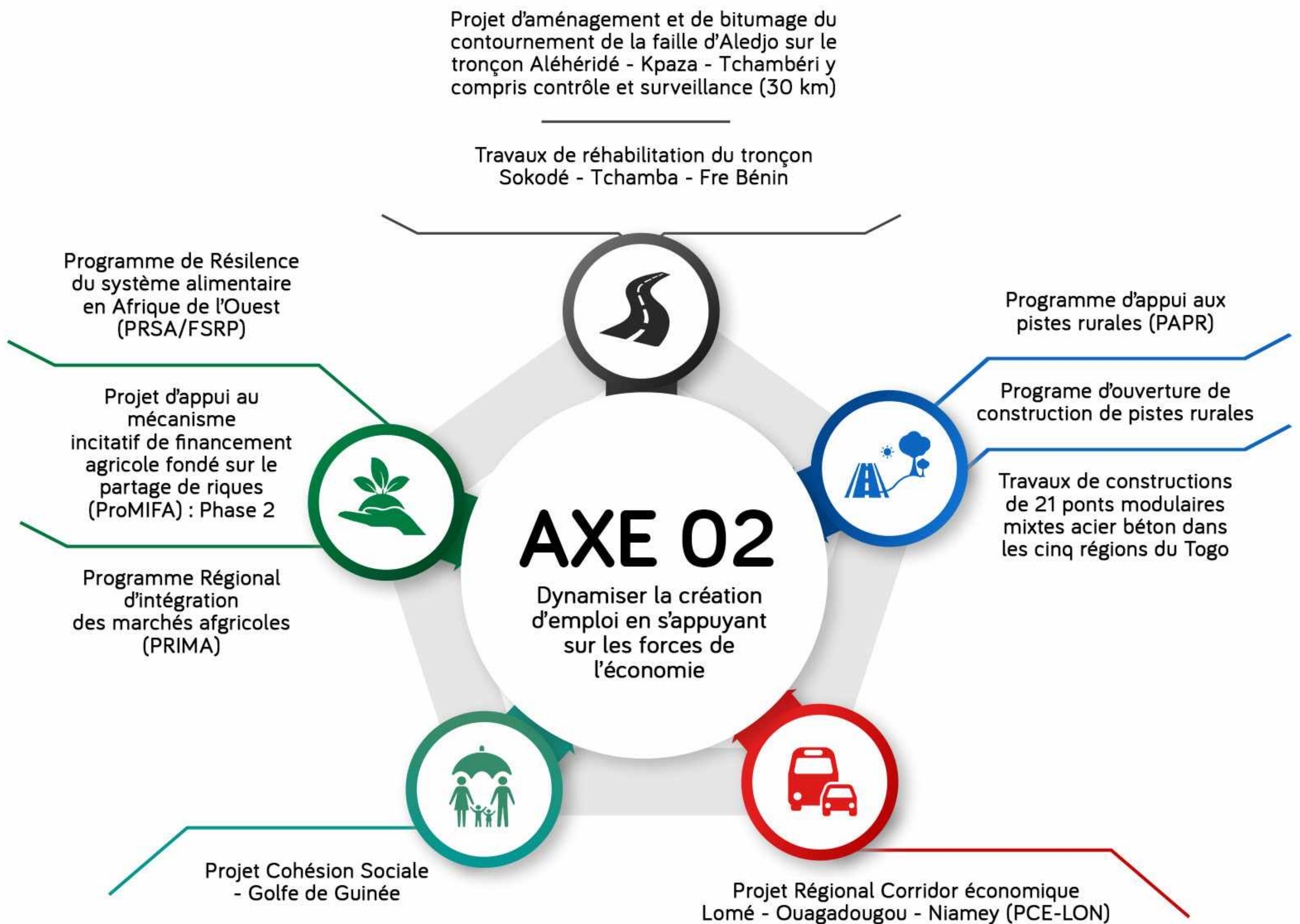
RENFORCER L'INCLUSION ET L'HARMONIE SOCIALE ET CONSOLIDER LA PAIX



						
Infrastructure Logement	Protection sociale	Eau	Numérique	Energie	Santé	Education

AXE STRATÉGIQUE 2 :

DYNAMISER LA CRÉATION D'EMPLOI EN S'APPUYANT SUR LES FORCES DE L'ÉCONOMIE



AXE STRATÉGIQUE 3 :

MODERNISER LE PAYS ET RENFORCER SES STRUCTURES



PARTICIPATION DU CITOYEN AU PROCESSUS BUDGETAIRE

Le processus budgétaire suit quatre grandes étapes :

- 1. Préparation :** Le gouvernement prépare un projet de budget.
- 2. Adoption :** Le Parlement vote ce budget.
- 3. Exécution :** Le gouvernement utilise l'argent selon le budget adopté.
- 4. Contrôle :** La Cour des comptes et le Parlement vérifient si l'argent a été bien utilisé.

Pour que les citoyens puissent donner leur avis et influencer ces décisions, il est important qu'ils comprennent bien ces étapes. Cela leur permet aussi de surveiller la gestion de l'argent public et de s'assurer que le budget répond réellement à leurs besoins.

Les citoyens peuvent participer à ce processus à travers :

1. **Les collectivités locales** (maires, conseillers municipaux)
2. **Les services de l'État** (préfectures, directions régionales et préfectorales)
3. **Les médias** (radios, télévisions, journaux, internet)
4. **Les parlementaires** (députés)

Grâce à cette participation, les citoyens s'assurent que leurs préoccupations sont prises en compte dans les choix budgétaires.

1. Intervention du citoyen par le biais des collectivités

Le **Programme d'Investissement Public (PIP)** regroupe les projets et actions mis en place par le gouvernement pour améliorer la vie des populations sur une période de trois ans. Ce programme est élaboré de façon participative, en impliquant différents acteurs, y compris les **organisations de la société civile (OSC)**. Au niveau des **collectivités locales**, les citoyens ont un rôle important. Ils doivent s'impliquer pour s'assurer que leurs besoins et priorités sont bien pris en compte lors du choix et de la planification des projets à inscrire dans le PIP. Ainsi, le **PIP et les budgets des collectivités** doivent être en accord avec les objectifs des **Plans de Développement Communaux (PDC)**, qui définissent les actions à mener en fonction des besoins des populations sur plusieurs années.



2. L'intervention du citoyen par le biais des services déconcentrés de l'État



Les **services déconcentrés de l'État** regroupent les administrations présentes dans les **régions et les préfectures**. Les citoyens et les **organisations de la société civile (OSC)** peuvent s'adresser aux représentants de l'État, comme les **préfets et les directeurs régionaux et préfectoraux**, pour exprimer leurs besoins lors de l'élaboration du **Programme d'Investissement Public (PIP)**. Cette participation peut se faire par des rencontres et consultations avec les autorités locales, par

l'envoi de courriers ou de demandes formelles adressés aux représentants de l'État, ainsi que par des cadres de concertation et de planification permettant de discuter des priorités. Grâce à ces échanges, les autorités peuvent recenser les besoins en infrastructures et équipements, les classer par ordre de priorité et les transmettre aux décideurs pour qu'ils soient pris en compte dans les projets d'investissement.

3. L'intervention du citoyen par le biais des médias

Le citoyen s'informe sur les aspects du budget de l'État, tels que le contexte, les priorités, le montant

du budget, etc., en utilisant les médias traditionnels (radios, télévisions, presse écrite) et modernes (sites internet comme www.assemblee-nationale.tg, www.togoreformes.com, www.dgbftg.org). Grâce à ces sources de communication, il peut également exprimer ses besoins qui n'ont pas été pris en compte, afin d'assurer une meilleure prise en charge dans le budget.



4. L'intervention du citoyen à travers les Parlementaires



Les citoyens ont la possibilité de faire connaître leurs besoins et priorités auprès des députés représentant leur circonscription. Cela leur permet de défendre leurs préoccupations lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ainsi que lors des discussions sur le budget à l'Assemblée nationale.



03

Les tatas du site Koutammakou

CARACTERISTIQUES DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025

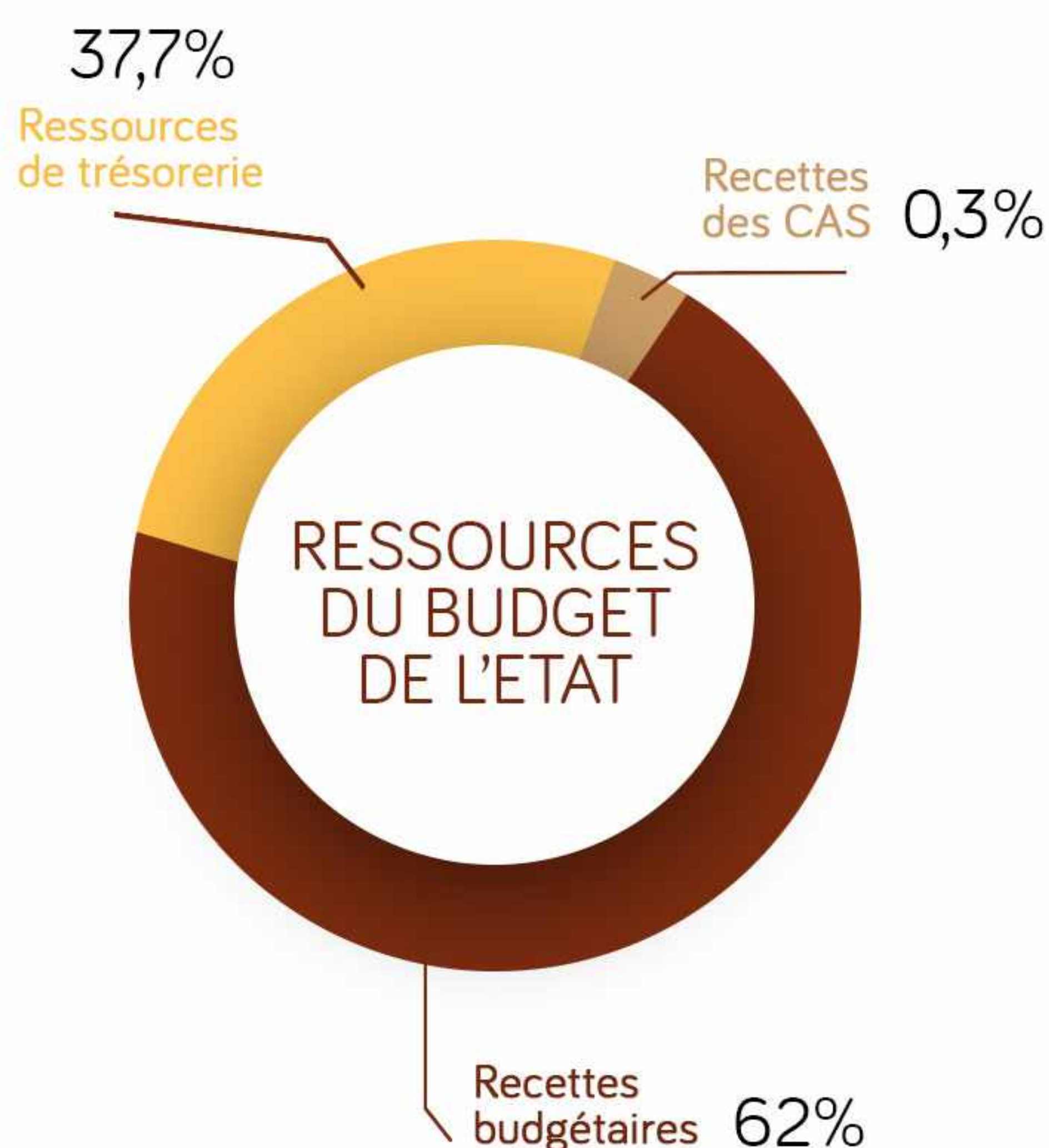
I. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

Les ressources du budget de l'Etat représentent la somme totale d'argent que l'Etat a prévue avoir comme des recettes pour faire face aux paiements des dépenses de l'année 2025. Ces ressources comprennent les ressources du budget général et les recettes des comptes spéciaux du trésor. Les ressources du budget général sont composées des recettes budgétaires (recettes fiscales, recettes non fiscales et dons) et des ressources de trésorerie (produits de privatisation, emprunts et titres publics).

Les recettes des comptes spéciaux du trésor sont issues essentiellement des ressources allouées à certaines dépenses sur décision des pouvoirs publics. Les comptes spéciaux du trésor sont constitués uniquement des comptes d'affectation spéciale dans le cadre de la loi de finances, exercice 2025, et sont destinés au Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP), le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT), le Fonds national de développement forestier (FNDF), le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH), le Fonds national du développement des sports (FONADES) et le Fonds de gestion intégrée des ressources en eau (F-GIRE).

Tableau 6 : Ressources du budget de l'Etat

Libellés	Montant (en milliards de francs CFA)
Recettes budgétaires	1.486,4
Ressources de trésorerie	902,4
Recettes des comptes d'affectation spéciale	7,8
Total	2.396,6



A- Recettes budgétaires

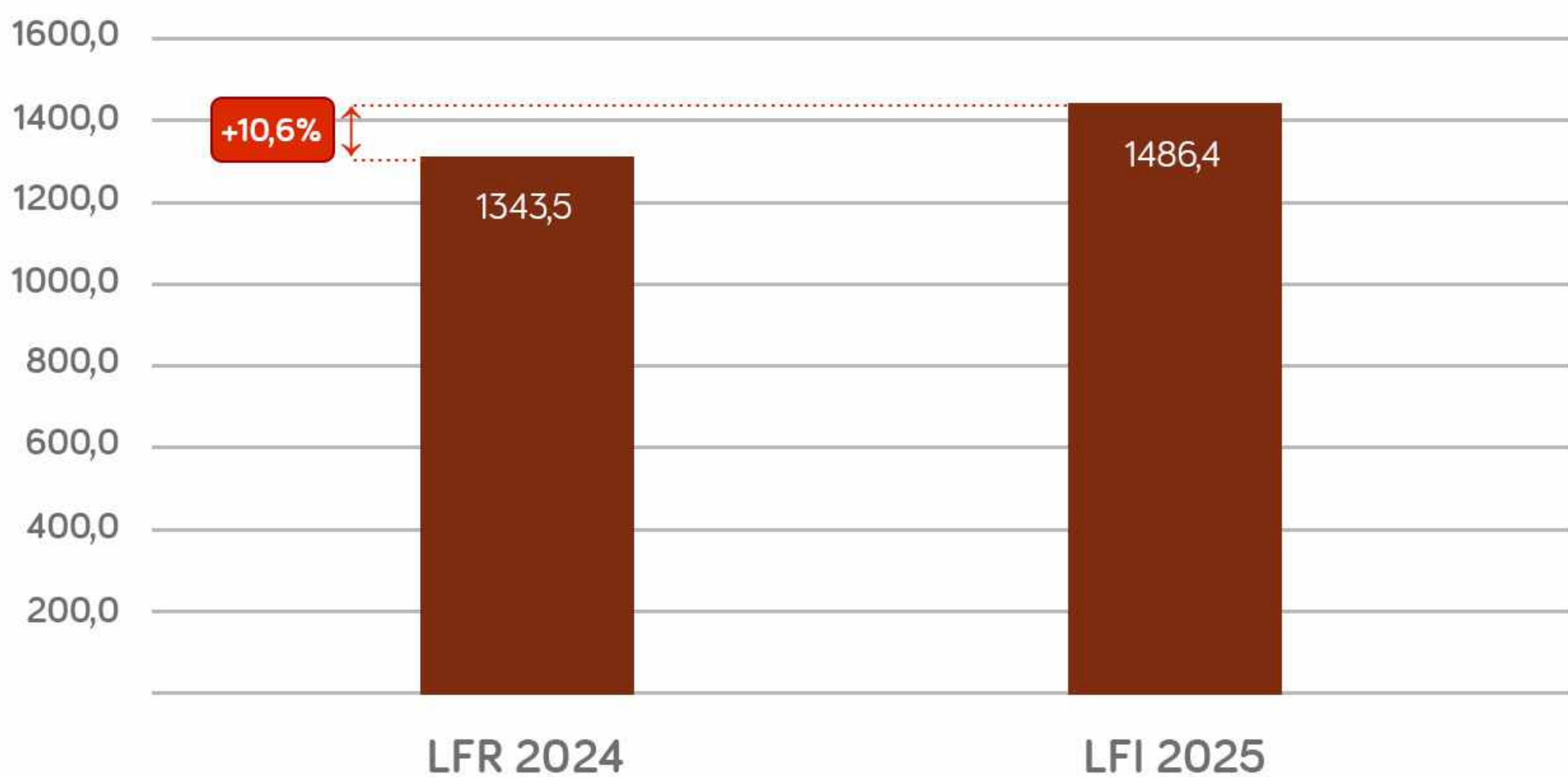
Les recettes budgétaires sont constituées de 1.208,4 milliards de francs CFA de recettes fiscales (81,3%), de 74,3 milliards de francs CFA de recettes non fiscales (5%), de 190,7 milliards de francs CFA de dons projets (12,8%) et de 13 milliards de francs CFA de dons programmes ou appuis budgétaires (0,9%).

REPARTITION DES RECETTES BUDGETAIRES

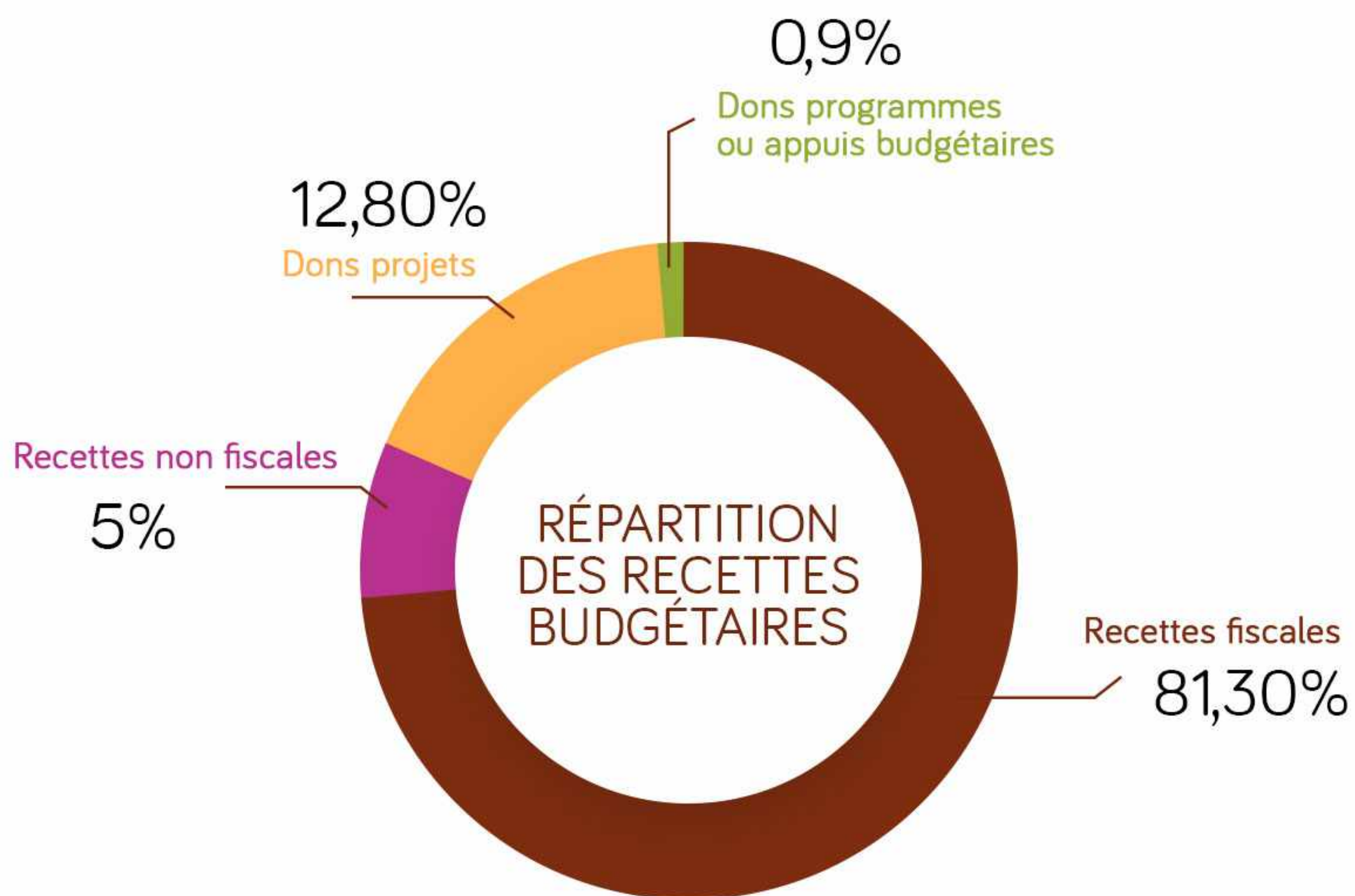


Les recettes budgétaires sont prévues pour un montant de **1.486,4 milliards de francs CFA**, en augmentation de **10,6%** par rapport à 2024 qui est de **1.343,5 milliards de francs CFA**.

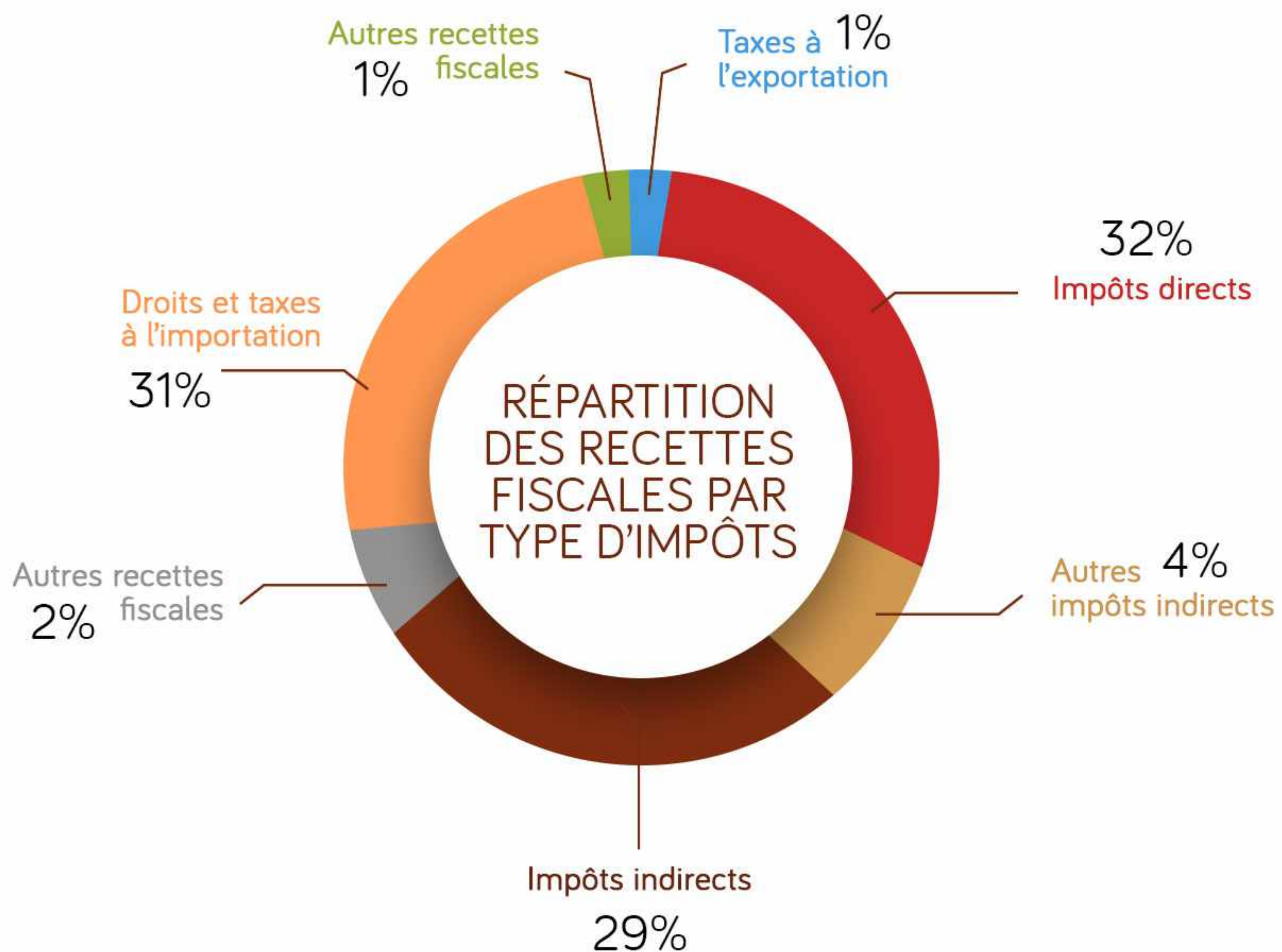
Evolution des recettes budgétaires (en milliards de Francs CFA)



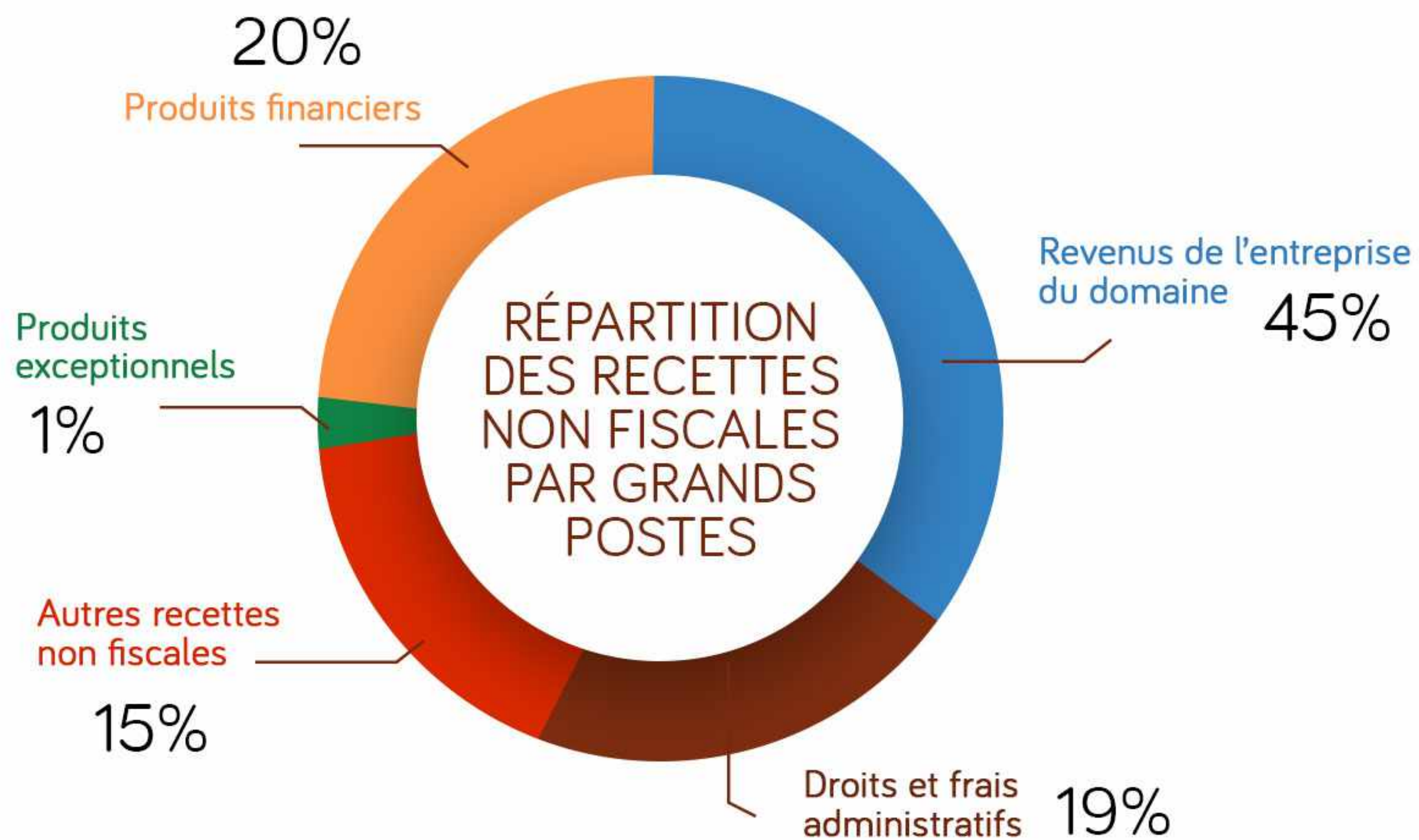
Répartition des recettes budgétaires



Répartition des recettes fiscales par type d'impôts



Répartition des recettes non fiscales par grands postes

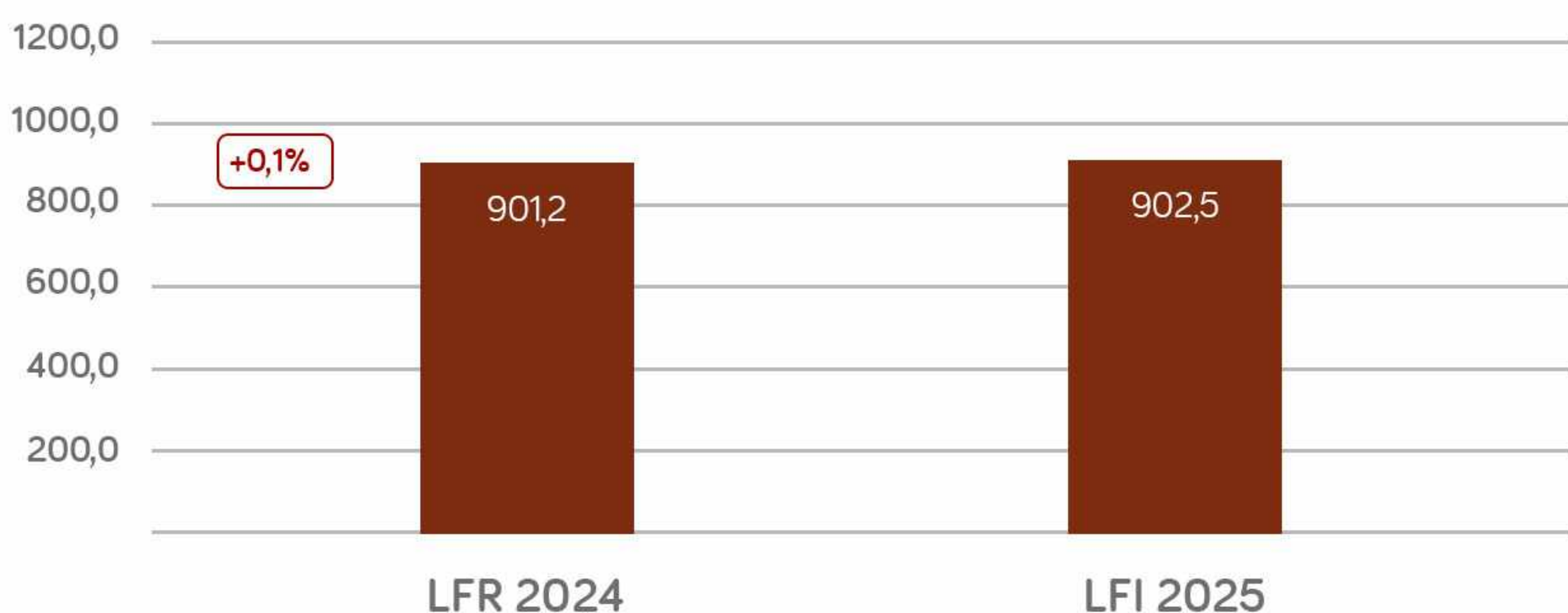


A- Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont composées essentiellement des **produits d'emprunts** (emprunts projets et autres emprunts) et de **titres publics** (emprunts obligataires, bons du trésor).

Les prévisions des ressources de trésorerie en 2025 sont en augmentation de **0,1%** par rapport à celles de 2024.

Evolution des recettes budgétaires (en milliards de Francs CFA)



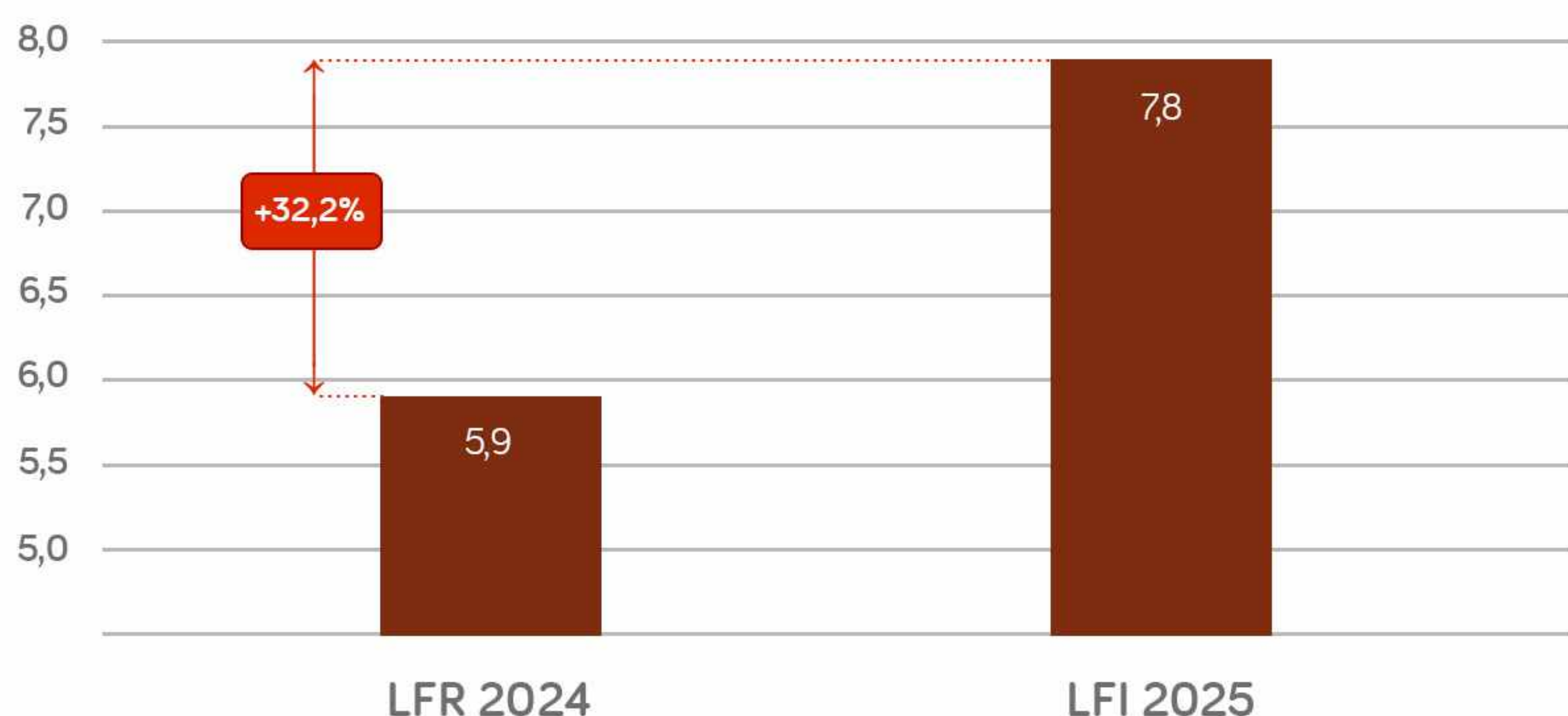
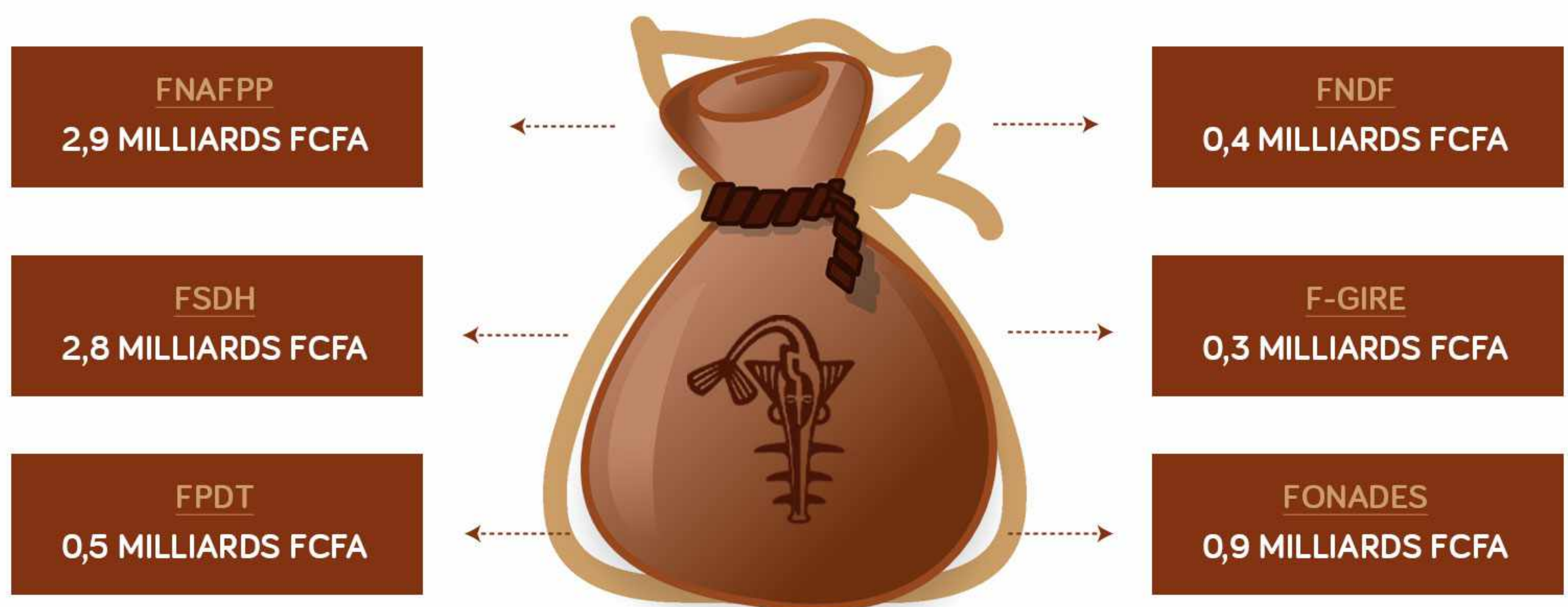
B- Recettes des comptes d'affectation spéciale (CAS)

Elles sont constituées majoritairement des recettes fiscales affectées au profit du Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnel (FNAFPP), du Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT), du Fonds national de développement forestier (FNDF), du Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH), du Fonds national du développement des sports (FONADES) et du Fonds de gestion intégrée des ressources en eau (F-GIRE).

En 2025, ces recettes s'élèvent à **7,8 milliards de francs CFA** et réparties comme suit :

- **2,9 milliards de francs CFA** pour le FNAFPP ;
- **2,8 milliards de francs CFA** pour le FSDH ;
- **0,5 milliard de francs CFA** pour le FPDT ;
- **0,4 milliard de francs CFA** pour le FNDF ;
- **0,3 milliard de francs CFA** pour le F-GIRE et
- **0,9 milliard de francs CFA** pour le FONADES

RÉPARTITION DES RECETTES DES CAS

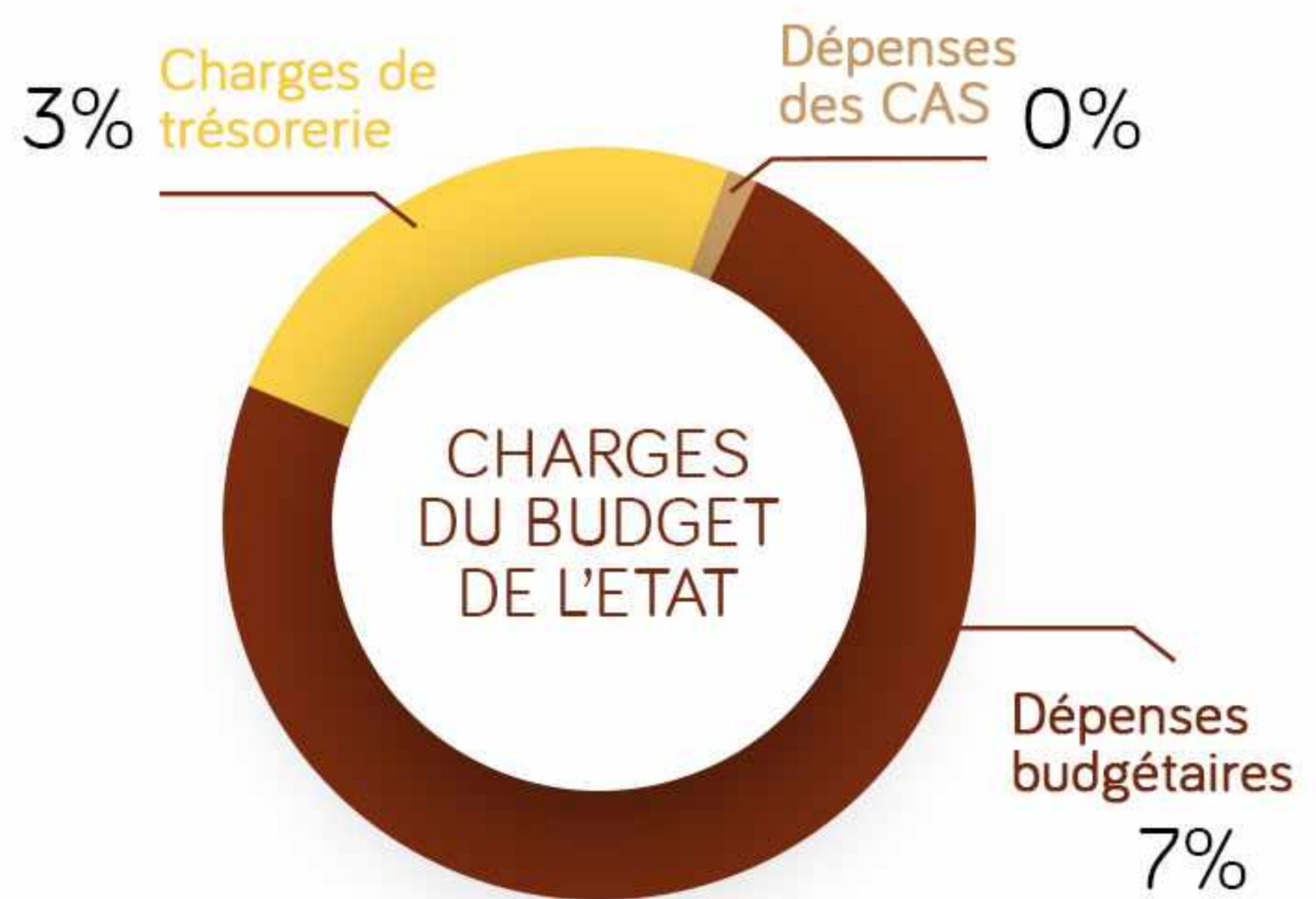


II. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

Les charges du budget de l'Etat 2025, sont prévues pour un montant de **2 396,6 milliards de francs CFA**. Elles sont constituées des charges du budget général décomposées en dépenses budgétaires (dépenses ordinaires et dépenses en capital), des charges de trésorerie (remboursement de la dette publique) et des dépenses des comptes spéciaux du trésor (dépenses des comptes d'affectation spéciale).

Tableau 7 : Charges du budget de l'Etat

Libellés	Montant (en milliards de francs CFA)
Dépenses budgétaires	1.678,2
Charges de trésorerie	710,6
Dépenses des comptes d'affectation spéciale	7,8
Total	2.396,6



A- Dépenses budgétaires

Les prévisions de dépenses budgétaires pour l'année 2025 s'élèvent à **1 678,2 milliards de francs CFA**, contre **1 706,1 milliards de francs CFA** en 2024, soit une diminution de **1,6%**.

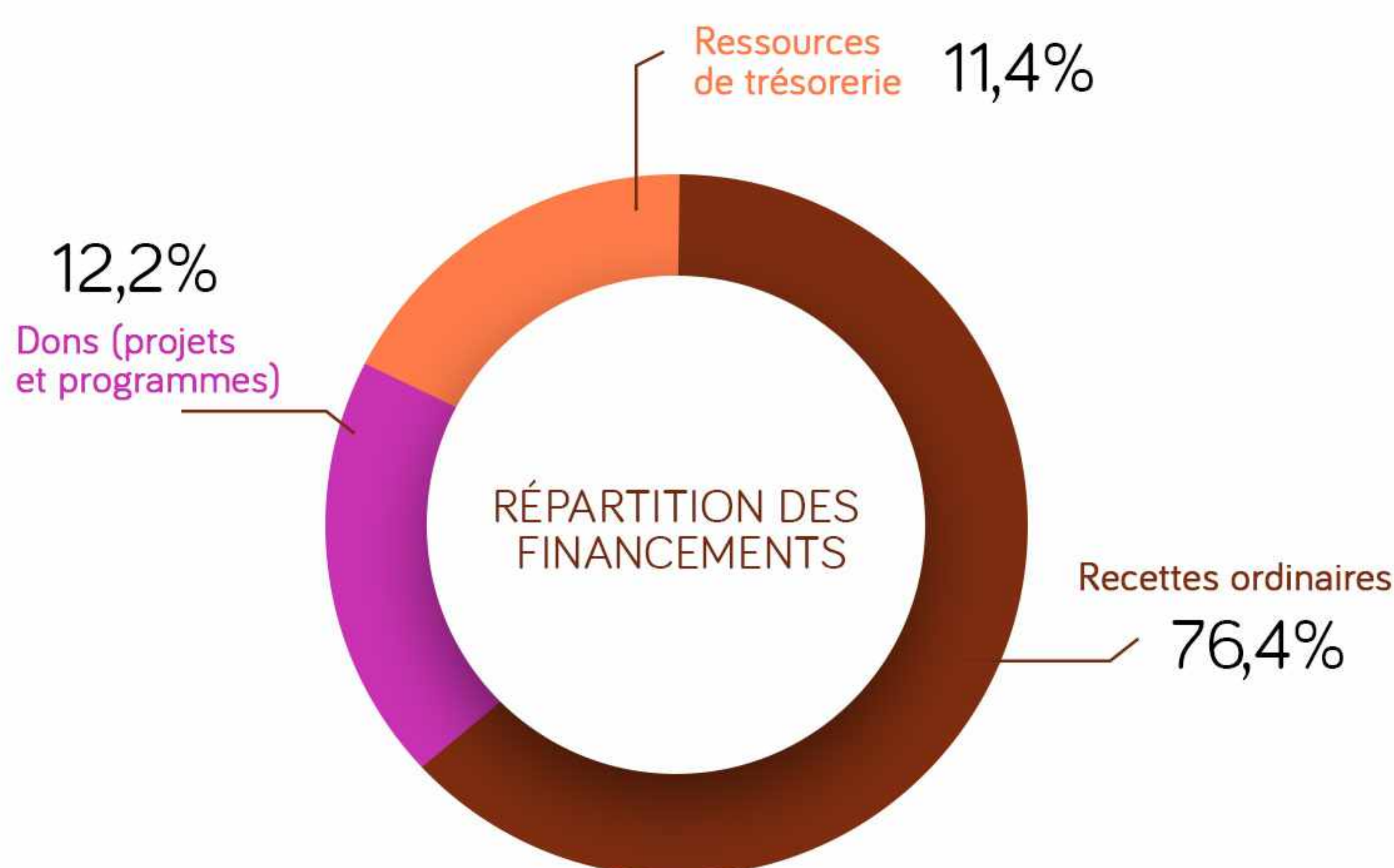
Variation des dépenses budgétaires (en milliards de Francs CFA)



Les dépenses budgétaires, estimées à **1 678,2 milliards de francs CFA**, seront financées à hauteur de **1 282,7 milliards de francs CFA (76,4%)** par les recettes ordinaires (recettes fiscales et non fiscales) et de **203,7 milliards de francs CFA (12,2%)** par les dons (dons projets et dons programmes).

Le reste des dépenses budgétaires auquel l'Etat doit faire face, soit **191,8 milliards de francs CFA (11,4%)**, sera financé par les ressources de trésorerie (emprunts et titres publics).

Répartition des financements

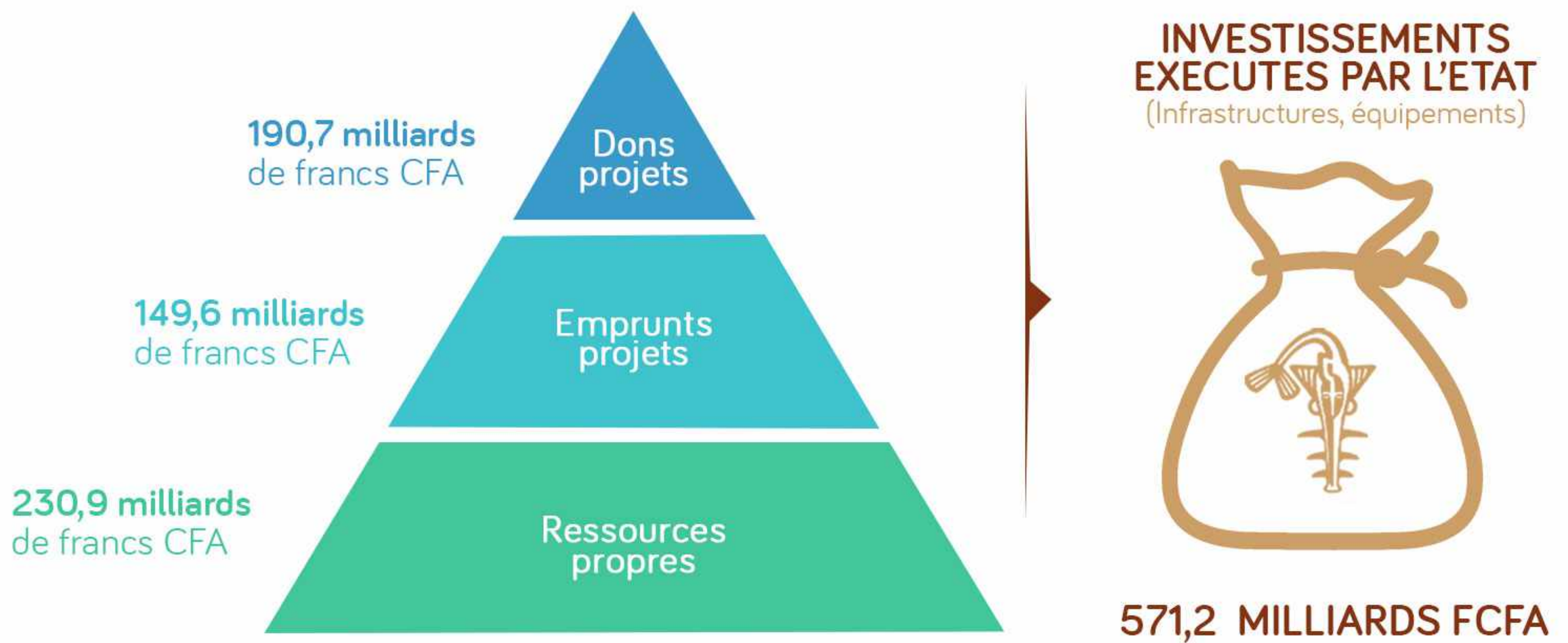


Décomposition des dépenses budgétaires

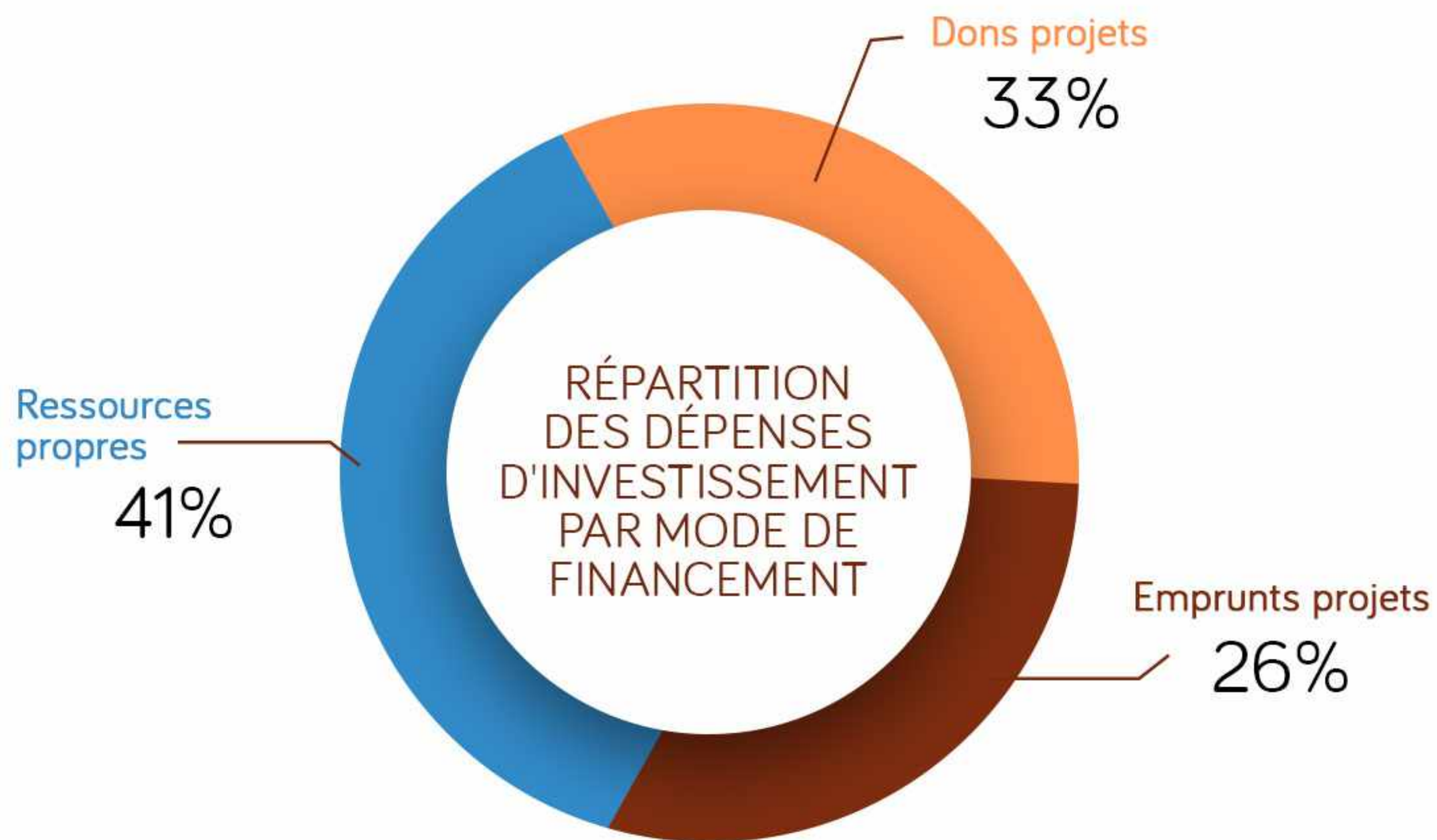
Pour l'exercice 2025, les dépenses budgétaires estimées à **1 678,2 milliards FCFA**, serviront à :

- réaliser des investissements (infrastructures et autres), soit **34%** des dépenses budgétaires ;
- payer les salaires des agents publics de l'Etat (personnel), soit **21,2%** des dépenses budgétaires ;
- payer les intérêts et commissions de la dette publique (charges financières de la dette), soit **9,8%** des dépenses budgétaires ;
- prendre en charge le fonctionnement des services de l'Etat (acquisitions de biens et services), soit **10%** des dépenses budgétaires ;
- accorder des exonérations (atténuation de recettes), soit **9%** des dépenses budgétaires.

SOURCES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EXECUTES PAR L'ETAT



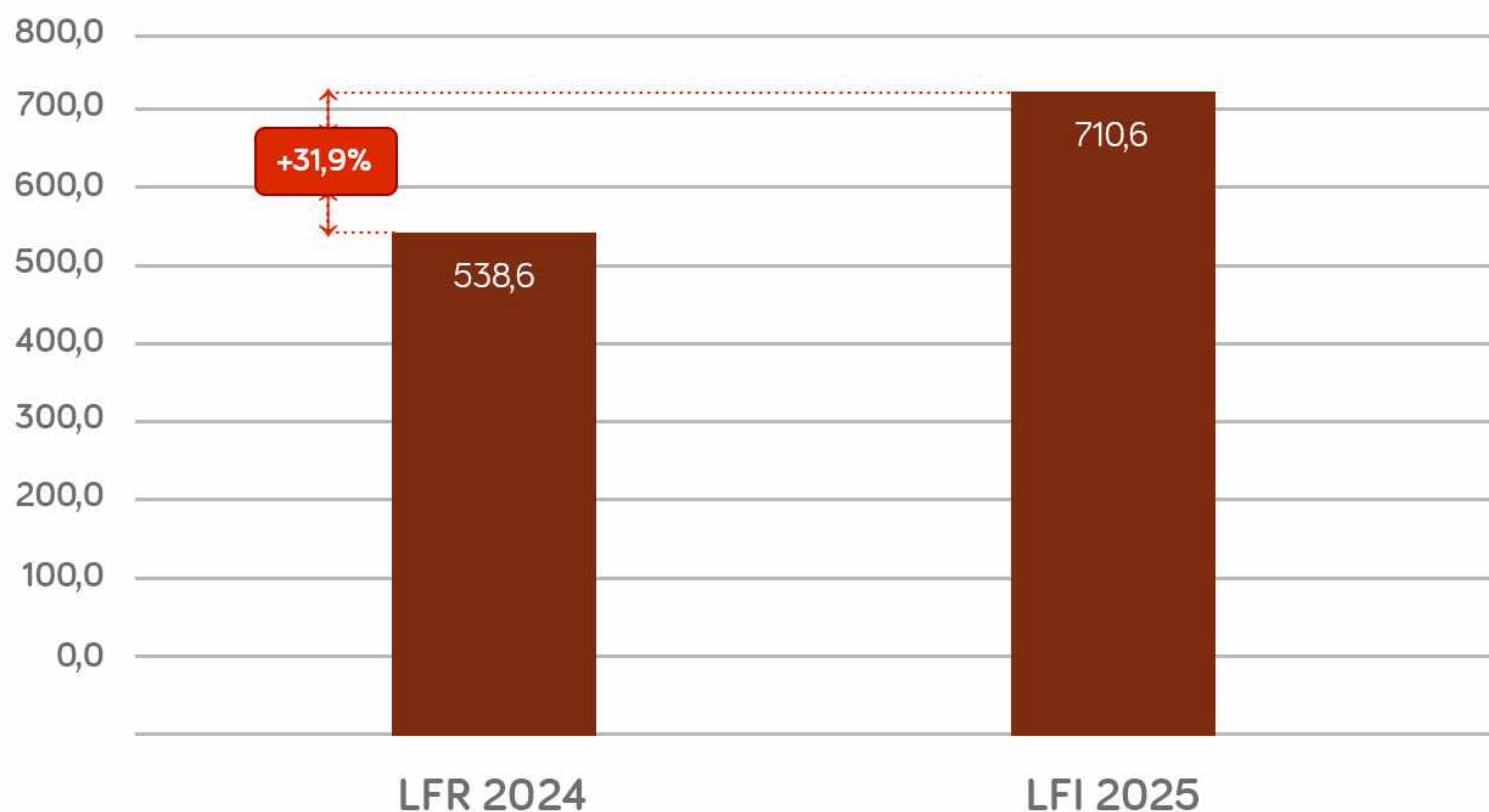
Répartition des dépenses d'investissement par mode de financement



A- Charges de trésorerie

Les charges de trésorerie prévues en 2025 sont de **710,6 milliards de francs CFA**, soit une **augmentation de 31,9%** par rapport à 2024 (538,6 milliards de francs CFA).

Evolution des charges de trésorerie (en milliards de Francs CFA)



B- Dépenses des comptes d'affectation spéciale (CAS)

Afin d'assurer l'équilibre budgétaire, les dépenses des comptes d'affectation spéciale sont prévues en équivalence aux recettes. Elles sont de :

- 2,9 milliards de francs CFA pour le FNAFPP ;
- 2,8 milliards de francs CFA pour le FSDH ;
- 0,5 milliard de francs CFA pour le FPDT ;
- 0,4 milliard de francs CFA pour le FNDF ;
- 0,3 milliard de francs CFA pour le F-GIRE et
- 0,9 milliard de francs CFA pour le FONADES

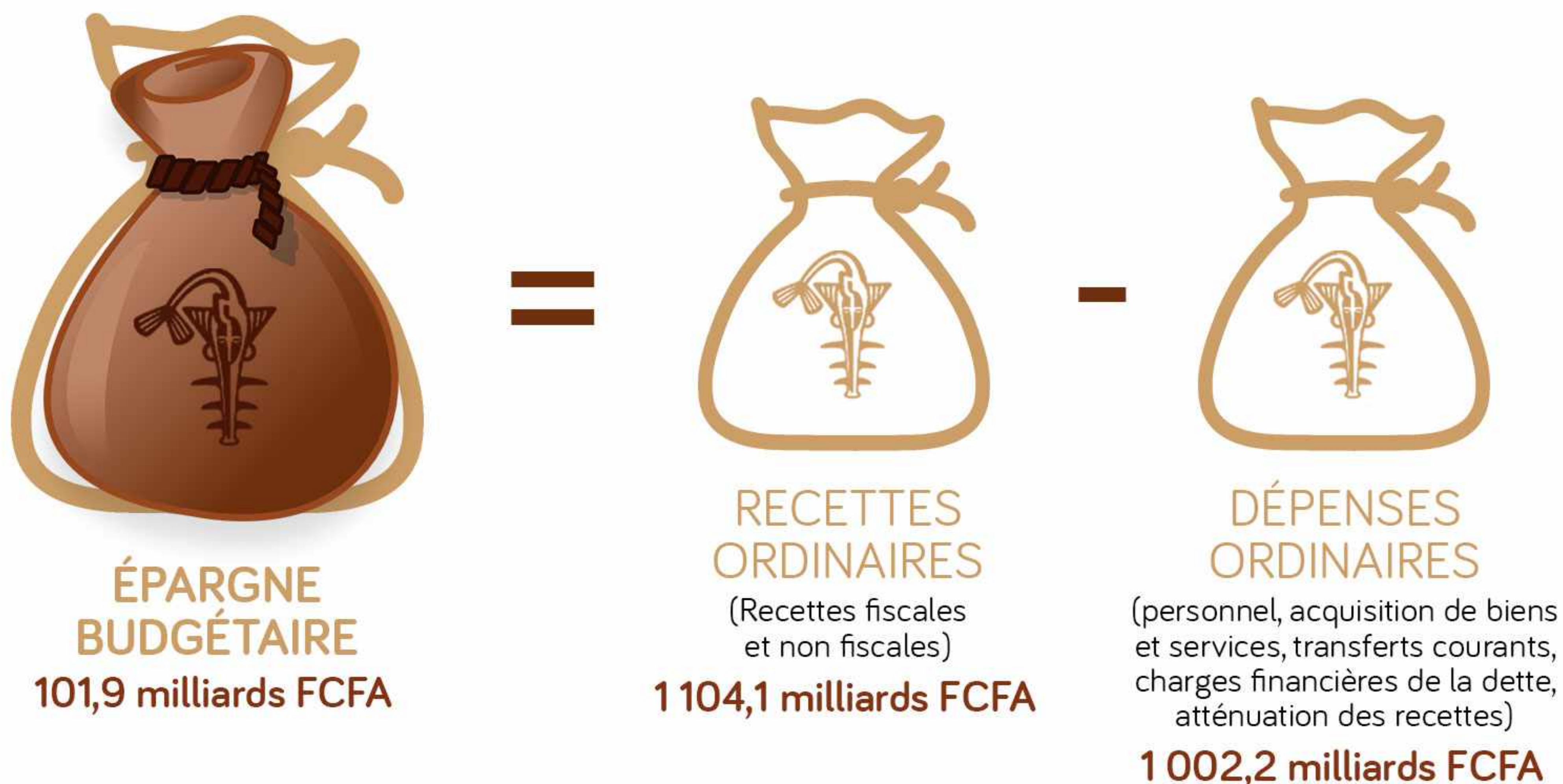
RÉPARTITION DES DÉPENSES DES CAS



III. LES AGREGATS BUDGETAIRES

A- L'épargne budgétaire

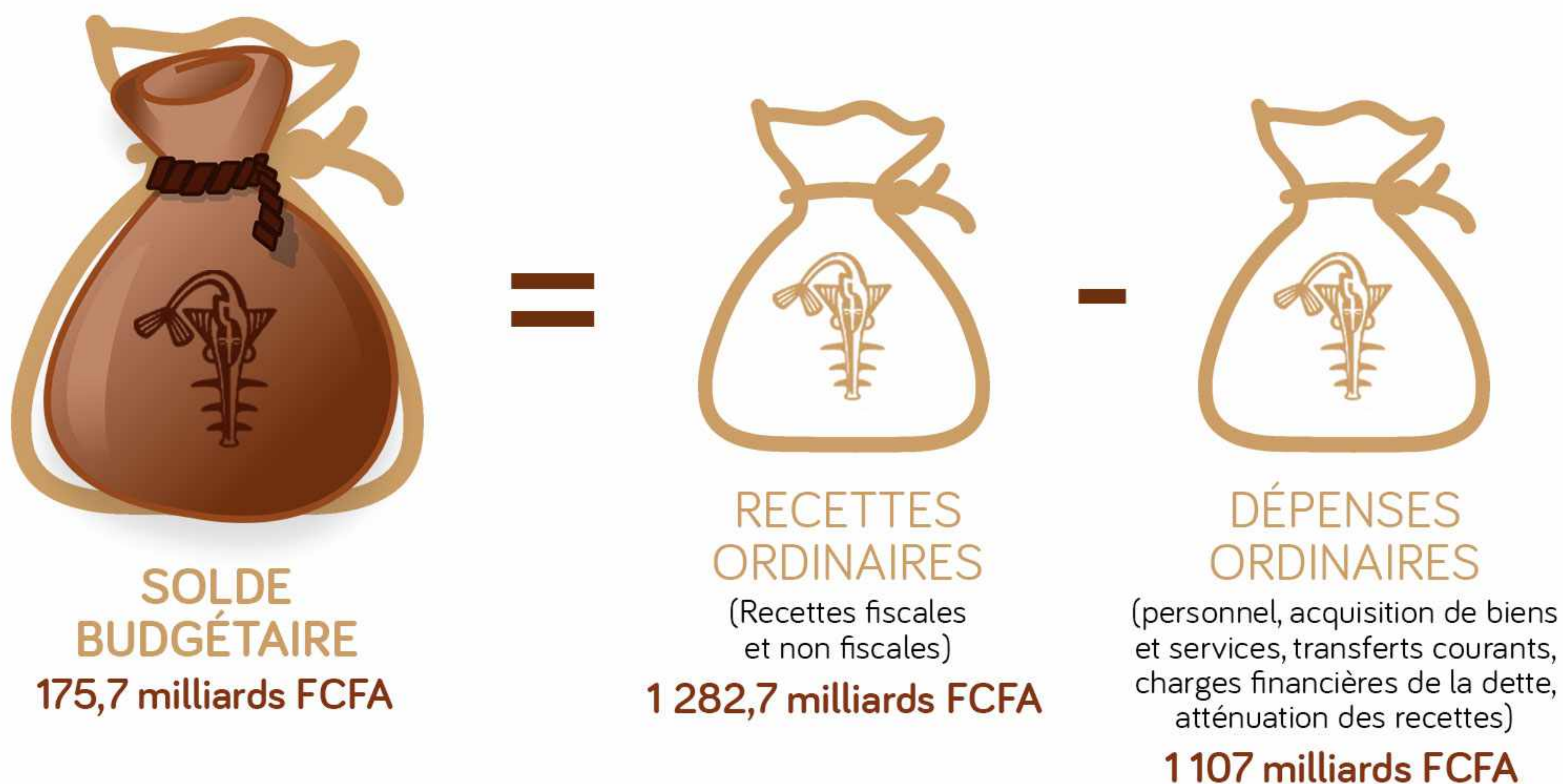
Elle est constituée de l'argent collecté par les efforts des services internes de l'Etat restant après avoir payé les salaires, la charge financière de la dette, les dépenses d'acquisition de biens et services, et les dépenses de transferts courants. Cet argent restant sert à faire de l'investissement ou réalisations qui durent dans le temps (forages, routes, hôpitaux, écoles, électrifications, etc.). C'est la capacité de l'Etat à financer ses dépenses sans recours au financement extérieur.



B- Le solde budgétaire

L'épargne budgétaire, c'est l'argent qui reste après avoir payé les salaires, les charges financières de la dette, les dépenses d'acquisition de biens et services, et les dépenses de transferts courants. Cet argent sert à faire des réalisations qui durent dans le temps (forages, routes, hôpitaux, écoles, électrifications, etc.).

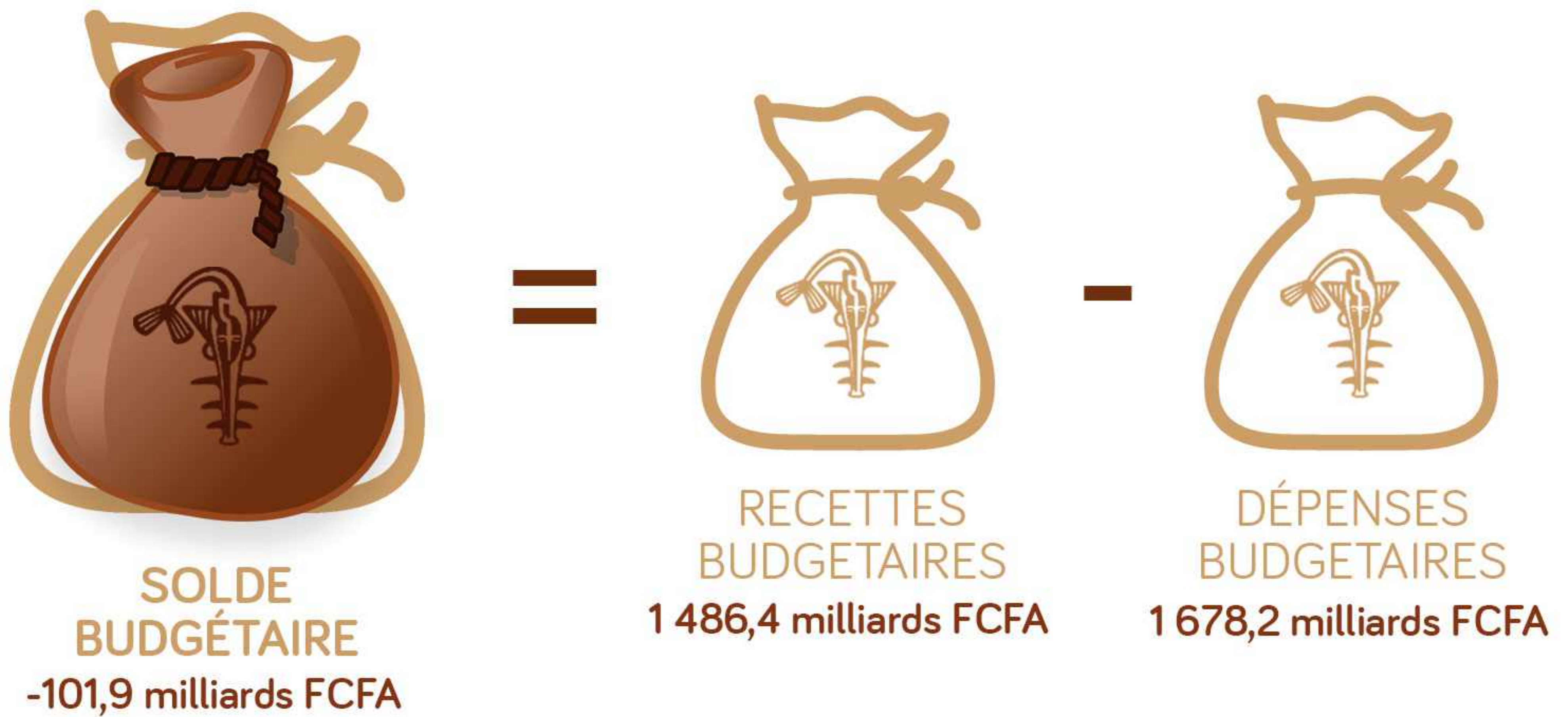
En résumé, c'est la différence entre les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires.



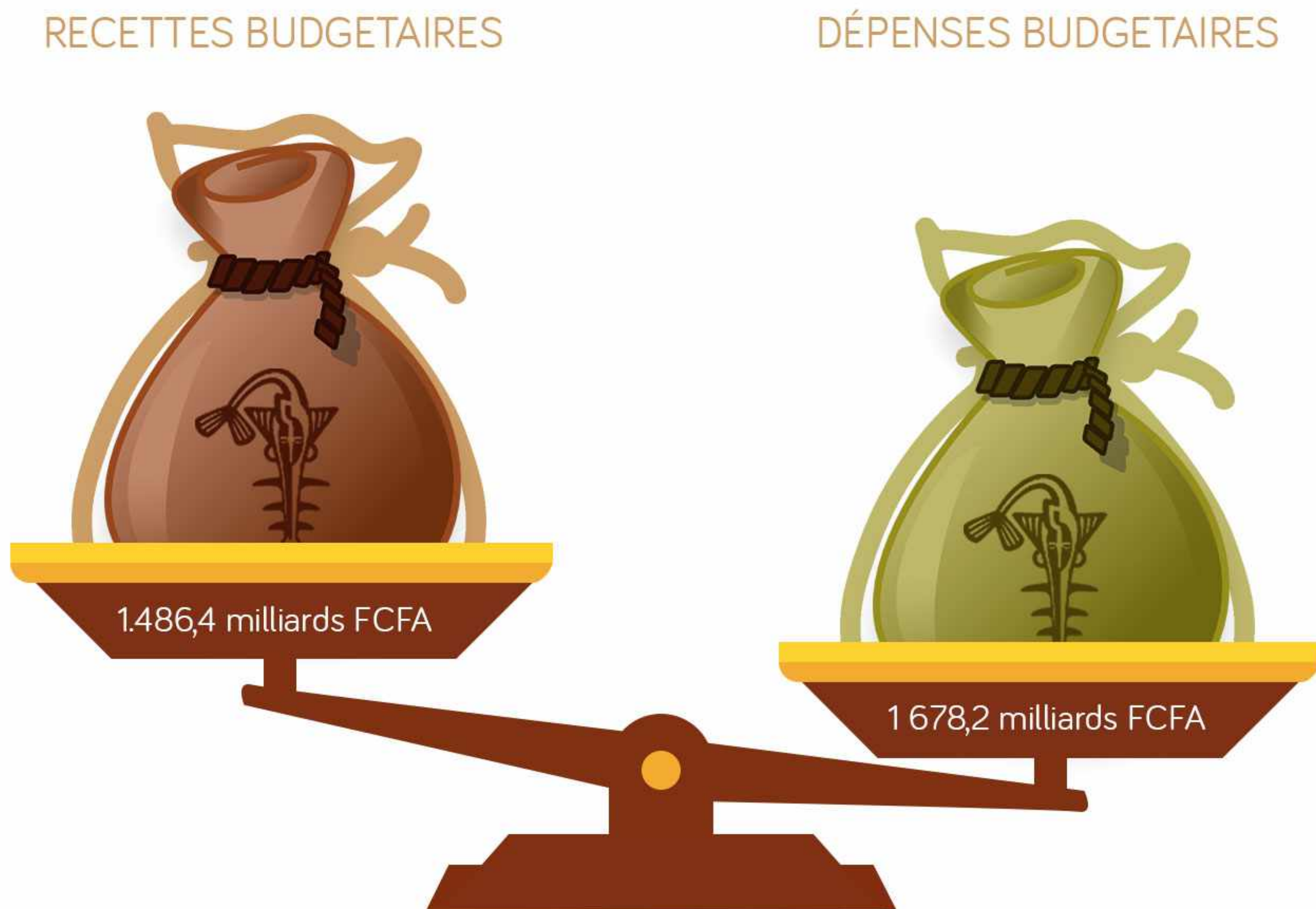
D- Le solde budgétaire

Les opérations budgétaires, exercice 2025, dégagent un déficit de 191,8 milliards de francs CFA qui est couvert par le solde des opérations de trésorerie.

*Détermination du solde budgétaire



*Illustration du déficit budgétaire (-191,8 milliards FCFA)



E- Le solde budgétaire

Les opérations de trésorerie, exercice 2025, dégagent un excédent de 191,8 milliards de francs CFA. Cet excédent sert à couvrir entièrement le solde déficitaire des opérations budgétaires.

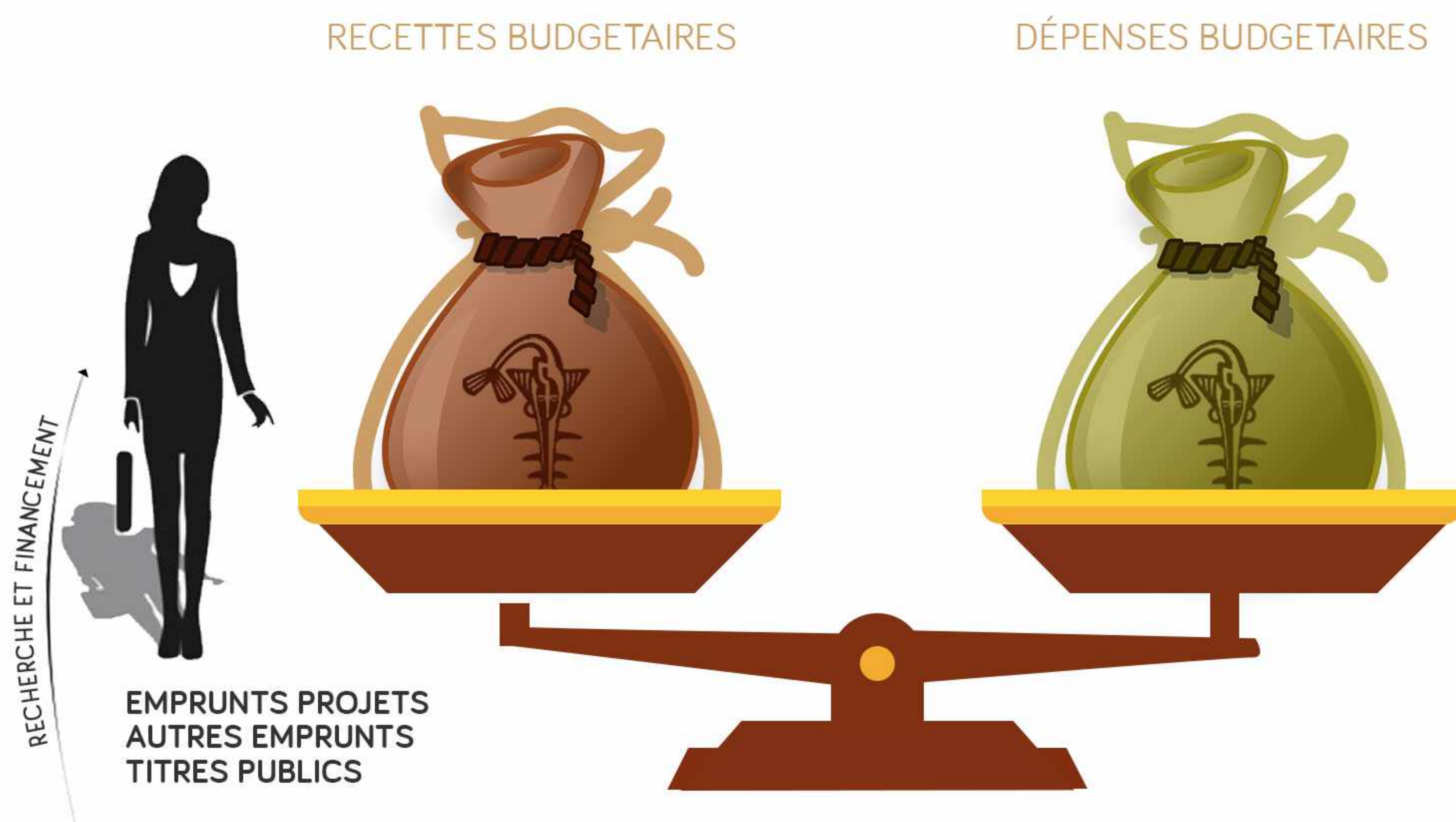
*Détermination du solde budgétaire



F- Le solde global



G- Equilibre budgétaire



IV. EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE 2020 À 2025

La crise sanitaire de COVID-19 ayant impacté fortement les finances publiques au cours de l'année 2020, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA avait décidé de suspendre temporairement le pacte de convergence en vue de permettre aux pays de faire face aux contraintes liées à la riposte de la pandémie. Ainsi, les prévisions budgétaires de 2025 ne respectent pas les critères de convergence communautaire.

Tableau 8: Evolution des critères de convergence pour le Togo entre 2020 et 2025

N°	Critères	Norme	2020	2021	2022	2023	2024
I	Critères de premier rang						
1	Solde budgétaire dons compris / PIB	≥ -3%	-7,0	-4,6	-7,5%	-6,6	-5,9
2	Taux d'inflation annuel moyen	≥ -3%	1,8	4,5	7,6	5,3	3,0
3	Encours dette intérieure et extérieure / PIB	≤ 70%	60,3	63,0	65,8	66,9*	66,4*
II	Critères de second rang						
1	Masse salariale / recettes fiscales	≤ 35%	38,8	41,1	36,2	38,0	35,9
2	Taux de pression fiscale	≥ 20%	12,5	13,7	13,8	13,8	14,7

* Il s'agit des projections



04

Faille d'Aledjo

**PRINCIPAUX INDICATEURS
& INSCRIPTIONS SPECIFIQUES
POUR CERTAINS SECTEURS
PRIORITAIRES AU TITRE
DE L'ANNEE 2025**

Cette partie est consacrée (i) au rappel de certaines actions et mesures réalisées par le Gouvernement en 2024 et (ii) à la présentation des prévisions budgétaires retenues dans les différents secteurs au titre de l'année 2025.

Pour le budget citoyen 2025, neuf (09) secteurs ont été retenus pour faire l'objet d'illustration des grandes actions et interventions de l'Etat. Le budget de ces secteurs a évolué entre 2024 et 2025 comme présenté dans le tableau suivant.

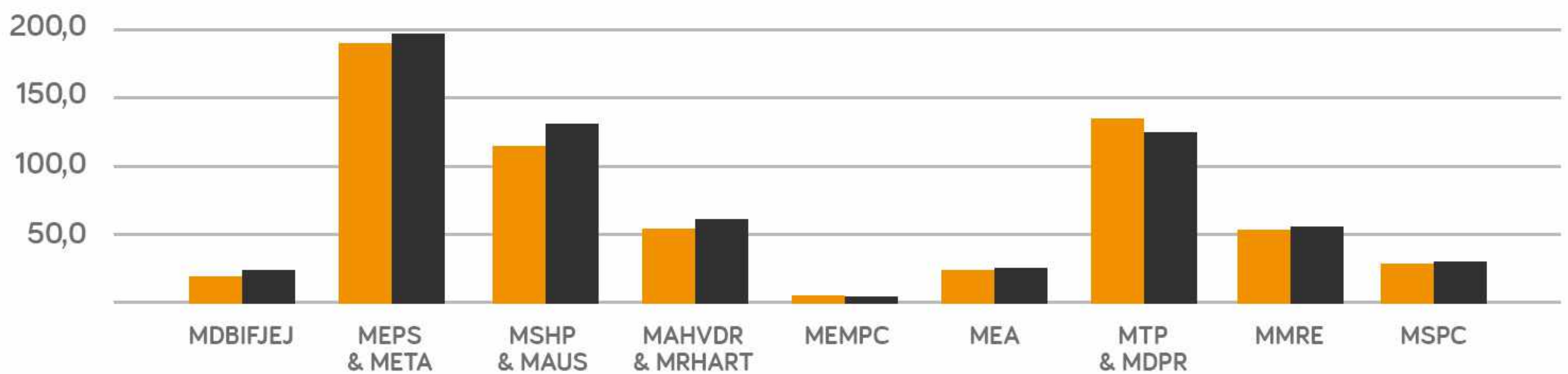
Tableau 5: Evolution du budget des secteurs retenus entre 2024 et 2025
(en milliers de FCFA)

SECTEURS /MINISTERES	BUDGET 2024			BUDGET 2025		
	Total	Dont investissement		Total	Dont investissement	
		Montant (2)	Part dans l'investissement total du budget de l'Etat (2/3)		Montant (2)	Part dans l'investissement total du budget de l'Etat (2/3)
Développement à la base, de l'inclusion financière, de la jeunesse et emploi des jeunes	19 465 276	12 041 466	1,90%	20 873 855	12 762 907	2,23%
Enseignements primaire, secondaire et technique	191 042 872	15 898 419	2,51%	199 467 539	9 101 922	1,59%
Santé, hygiène publique et accès universel aux soins	112 779 598	65 973 905	10,40%	130 092 592	75 513 284	13,22%
Agriculture, production animale et halieutique	52 077 978	33 623 218	5,30%	59 629 818	40 261 507	7,05%
Economie maritime, de la pêche et de la protection côtière	3 155 738	2 762 277	0,44%	1 495 052	1 163 632	0,20%
Eau et hydraulique villageoise	21 087 371	20 532 819	3,24%	22 103 133	21 242 774	3,72%
Travaux publics, désenclavement et pistes rurales	139 456 422	138 203 547	21,80%	124 817 939	123 517 516	21,62%
Mines et énergies	59 961 718	59 280 159	9,35%	62 511 340	60 850 593	10,65%
Sécurité et protection civile	29 072 253	2 670 472	0,42%	30 100 082	1 229 887	0,22%
TOTAL	628 099 226	350 986 282	55,35%	651 091 350	345 644 022	60,51%
Investissement total du Budget de l'Etat (3)		634 091 155			571 179 515	

Source : DGBF

Evolution des dépenses budgétaires des ministères entre 2024 et 2025 (en milliards de FCFA)

Source : DGBF



I. SECTEUR DE L'ÉDUCATION



1. Principaux indicateurs du secteur

Tableau 6 : Évolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalizations		Prévisions 2025
	2023	2024	
Taux brut de scolarisation au primaire	111,70%	116,70%	116,20%
Taux d'admission ou d'accès au CP1	137,90%	132,30%	105,00%
Taux d'achèvement du primaire	88,80%	94,60%	121,70%
Ratio apprenants publics/classe au primaire	48	51	49
Proportion de salles en dur au primaire public	71%	76%	80%
Taux d'accès en 6ème	83,40%	88,60%	123,90%
Ratio apprenants publics/enseignants publics au primaire	49	52	50
Taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire	75,50%	80,40%	126,10%
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire	58,30%	61,40%	92,40%
Taux d'accès en 2nde	41,80%	37,70%	40,90%
Taux brut de scolarisation au second cycle du secondaire	37,40%	39,50%	39,50%
Taux d'achèvement du second cycle du secondaire	28,20%	29,20%	29,20%

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

2. Réalisations 2023 et 2024 et prévisions 2025

Tableau 7 : Nombre de blocs de 4 salles de classes construits par région en 2023 et 2024

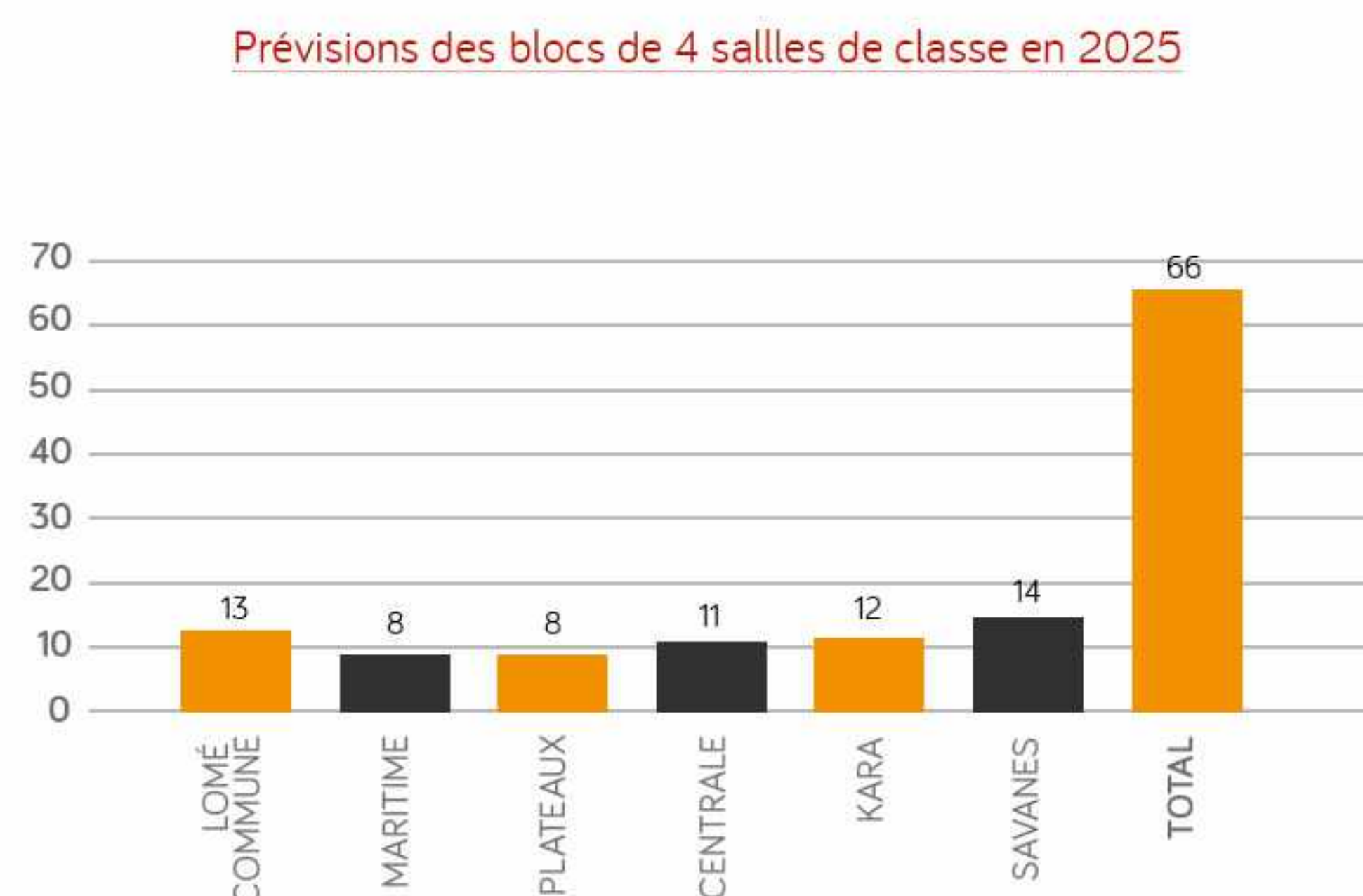
Régions	Réalizations	
	2023	2024
Lomé Commune	2	1
Maritime	5	9
Plateaux	15	9
Centrale	6	4
Kara	8	2
Savanes	28	12
Total	64	37

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

2. Réalisations 2023 et 2024 et prévisions 2025

Tableau 8 : Nombre et coût estimatif des blocs de 4 salles de classes à construire par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	13	676 000
Maritime	8	416 000
Plateaux	8	416 000
Centrale	11	572 000
Kara	12	624 000
Savanes	14	728 000
Total	66	3 432 000



Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

Tableau 9 : Nombre de blocs de 3 salles de classe construits par région en 2023 et 2024

Régions	Réalizations	
	2023	2024
Lomé Commune	13	2
Maritime	26	8
Plateaux	56	22
Centrale	23	14
Kara	26	9
Savanes	121	54
Total	265	109

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

Tableau 10 : Nombre et coût estimatif des blocs de 3 salles de classe à construire par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	7	245 000
Maritime	7	245 000
Plateaux	15	525 000
Centrale	3	110 000
Kara	15	175 000
Savanes	74	2 405 401
Total	111	3 705 401

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

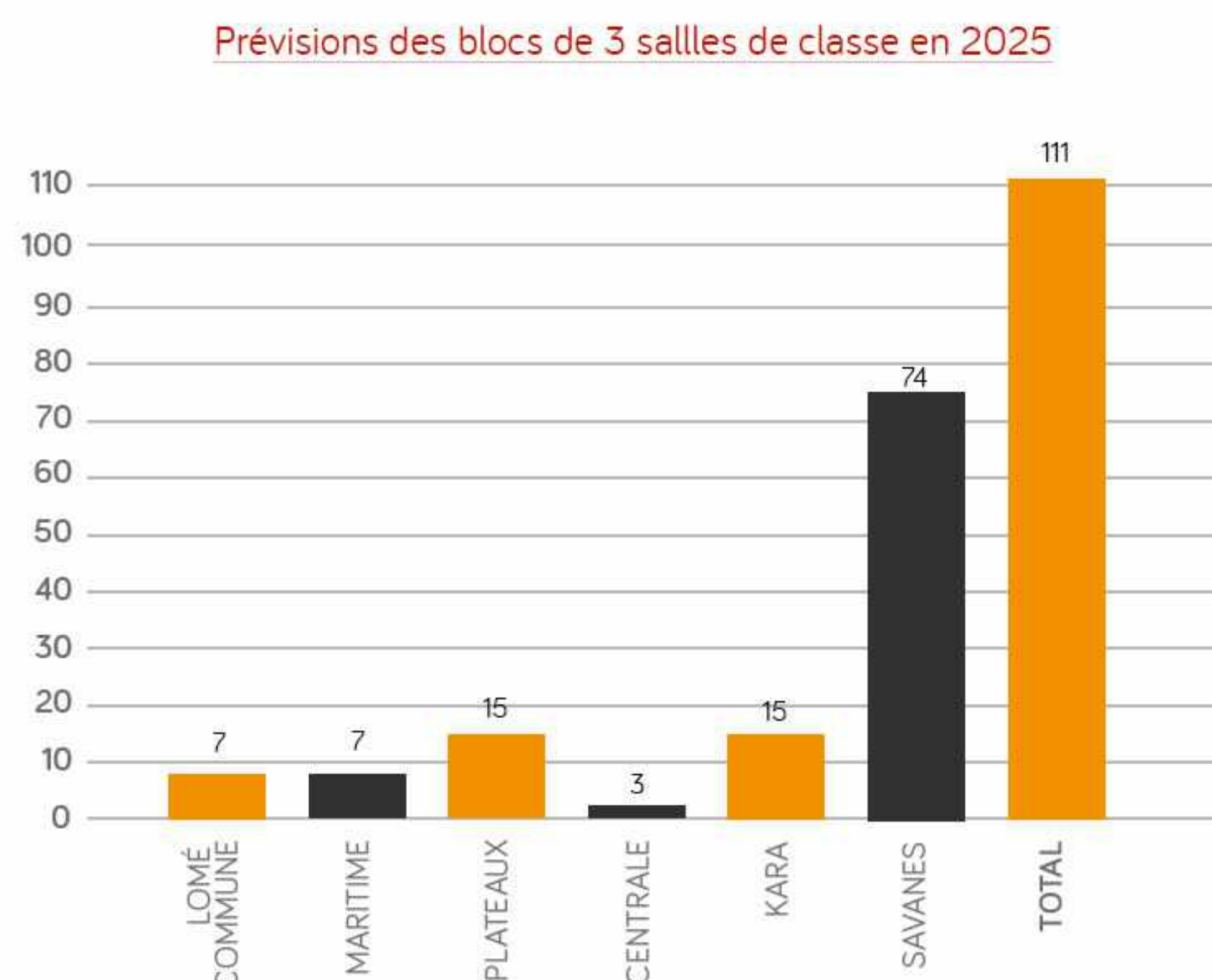


Tableau 11 : Nombre et coût estimatif des blocs de 8 salles de classe à construire par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	1	125 000
Total	1	125 000

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

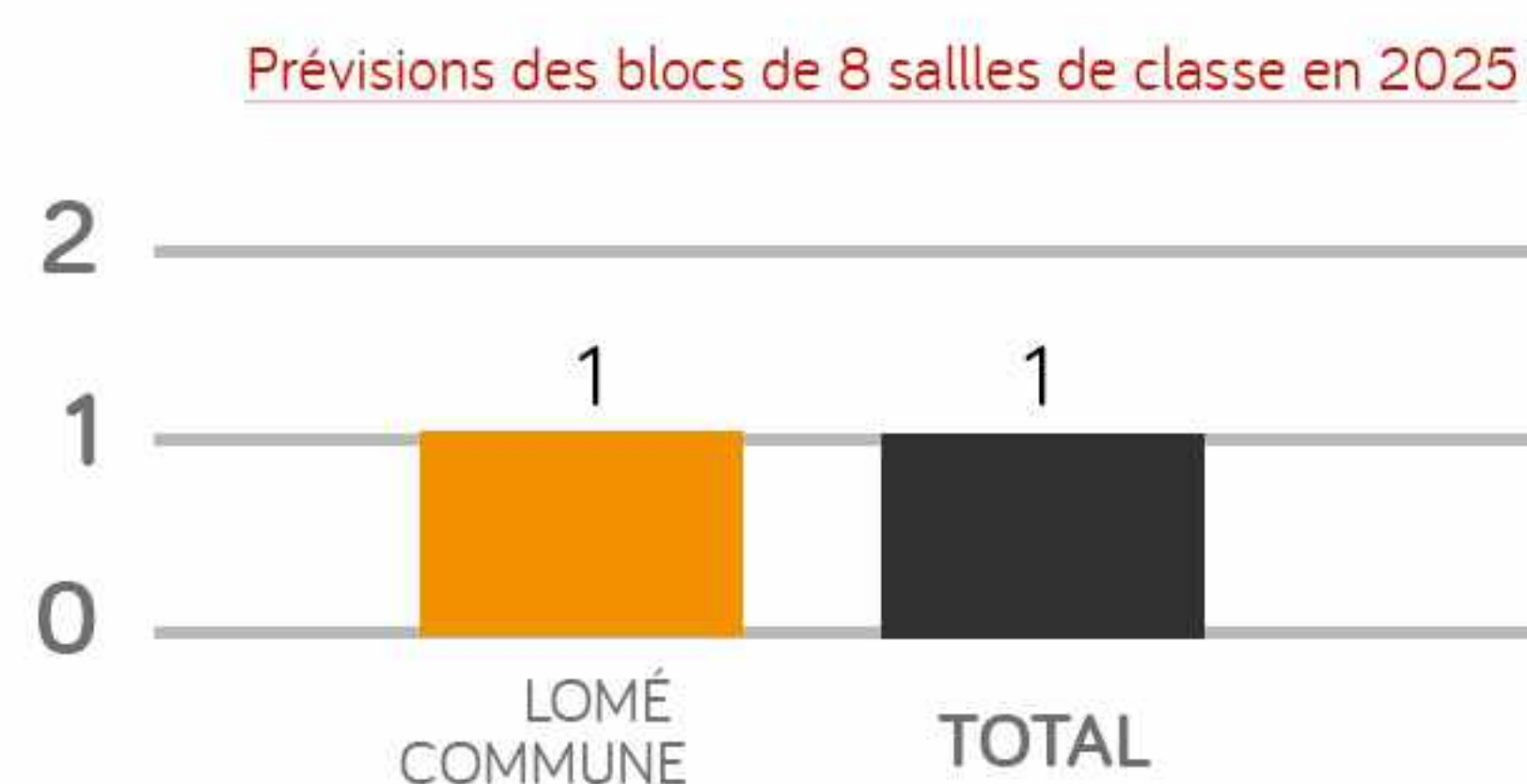


Tableau 12 : Nombre d'élèves bénéficiaires des vivres des cantines scolaires par région en 2023 et 2024

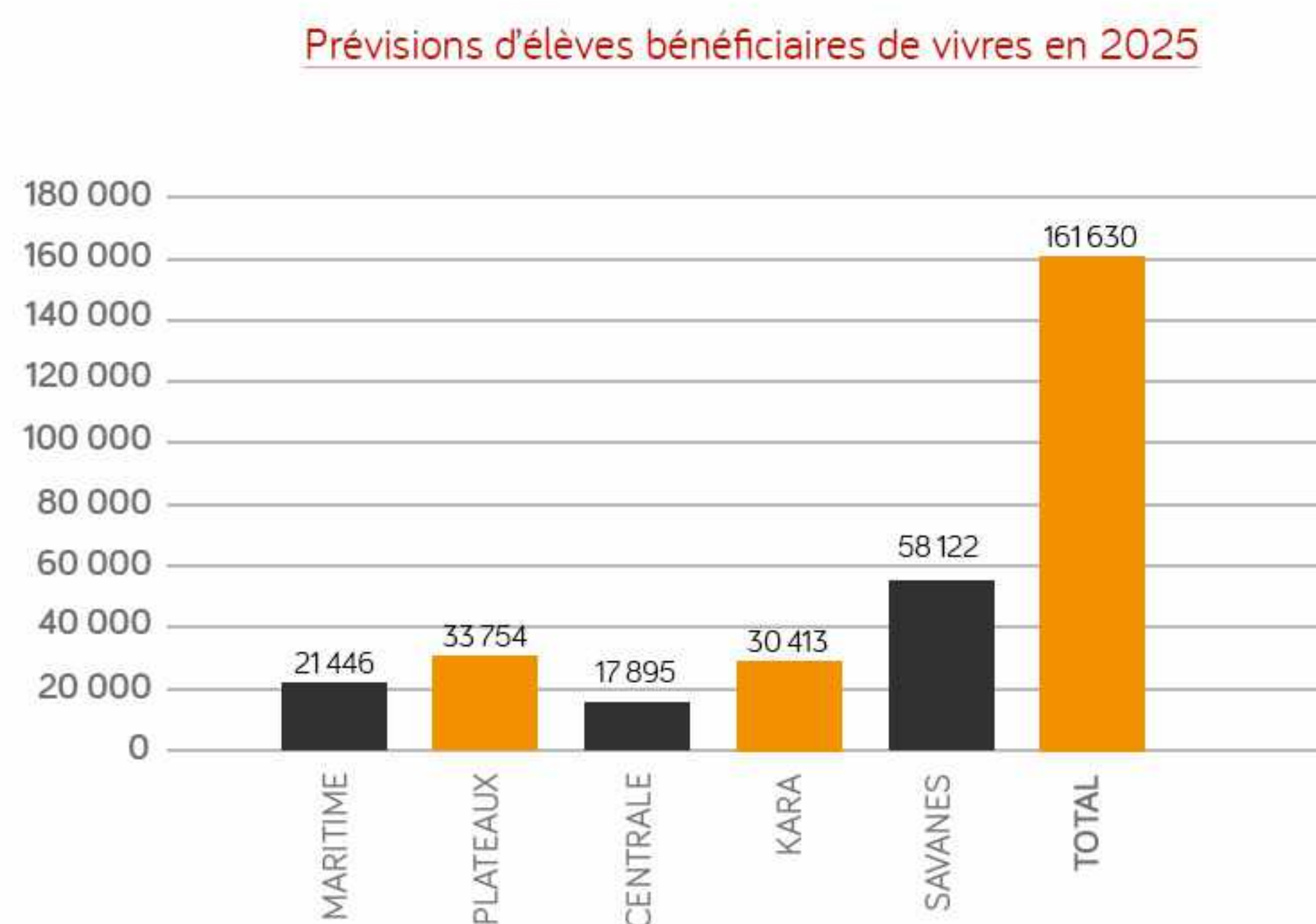
Régions	Réalizations	
	2023	2024
Maritime	20 950	20 425
Plateaux	32 973	31 886
Centrale	17 481	15 336
Kara	29 709	29 816
Savanes	56 775	56 651
Total	157 888	154 114

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024

Tableau 13 : Nombre d'élèves bénéficiaires de vivres des cantines scolaires prévues par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	21 446	516 934
Plateaux	33 754	813 606
Centrale	17 895	431 341
Kara	30 413	733 075
Savanes	58 122	1 400 973
Total	161 630	3 895 929

Source : MEPS/DPSSE_2023 et 2024



II. SECTEUR DE LA SANTÉ



1. Principaux indicateurs

Tableau 14 : Nombre d'élèves bénéficiaires de vivres des cantines scolaires prévues par région en 2025

Indicateurs	Réalisations	Prévisions 2025
	2024	
Nombre de personnels traceurs de soins recrutés	0	1 012
Proportion des besoins non satisfaits en concentrés de globules rouges (demandeurs de poches de sang non satisfait)	24,7%	20%
Taux brut de mortalité hospitalière	ND	3%
Pourcentage d'enfants de 0-11 mois ayant reçu 3 doses de vaccin Pentavalent (DTC-HepB-Hib3)	116%	100%
Proportion de femmes césarisées ayant bénéficié de la subvention	93%	94%
Pourcentage de femmes enceintes ayant pris trois doses de traitement préventif intermittent	68%	70%

Indicateurs	Réalisations	Prévisions 2025
	2024	
Proportion de cas de tuberculose toutes formes confondues traités avec succès	85%	89%
Couverture thérapeutique en Ivermectine lors des traitements de masse	101,80%	95,0%
Couverture thérapeutique en Praziquantel lors des traitements de masse	99,2%	99,2%
Nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple	611 542	666 842

Source : Rapport annuel de performance MSHP_2023-2024

¹ C'est un indicateur de couverture santé universelle / ² Données non encore disponibles / ³ C'est un indicateur du Programme WEZOU / ⁴ C'est un indicateur du Programme WEZOU

NB : L'ivermectine et le praziquantel font partie des médicaments pour le traitement des maladies tropicales négligées.

2- Réalisations 2023 et 2024 et prévisions 2025

Tableau 15 : Nombre de personnes ayant bénéficié de traitement Antirétroviral (ARV) en 2024

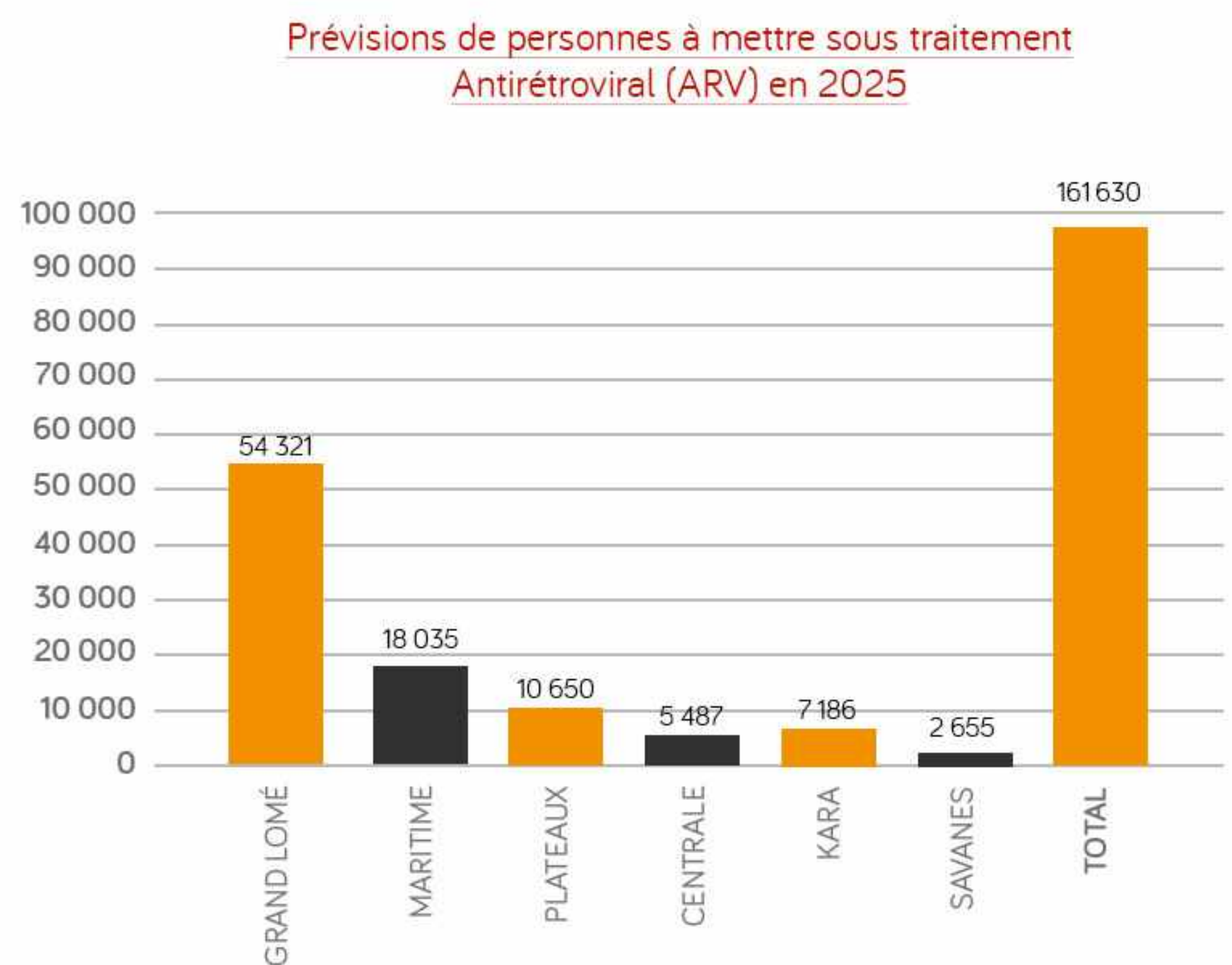
Régions	Réalisations
	2024
Grand Lomé	51 915
Maritime	18 034
Plateaux	10 118
Centrale	5 168
Kara	6 938
Savanes	2 647
Total	94 820

Source : Rapports annuels de performance des années 2023 et 2024 du MSHP



Tableau 16 : Nombre de personnes à mettre sous traitement Antirétroviral (ARV) en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Grand Lomé	54 321	2 808 830,34
Maritime	18 035	932 547,94
Plateaux	10 650	550 681,26
Centrale	5 487	283 730,51
Kara	7 188	371 697,14
Savanes	2 655	137 288,96
Total	98 336	5 084 776,14



Source : Données du PNLS-HV-IST



Tableau 17 : Nombre d'enfants souffrants de malnutrition aiguë pris en charge en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Grand Lomé	1 933
Maritime	1 194
Plateaux	847
Centrale	1 067
Kara	1 160
Savanes	5 630
Total	11 831

Source : Rapports annuels de performance des années 2023 et 2024 du MSHP



Tableau 18 : Nombre d'enfants souffrants de malnutrition aiguë pris en charge en 2024

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Grand Lomé	3 108	75 277
Maritime	2 125	51 468
Plateaux	2 324	56 274
Centrale	879	21 284
Kara	1 244	30 138
Savanes	2 707	65 559
Total	12 387	300 000

Source : Division de la Nutrition du MSHP

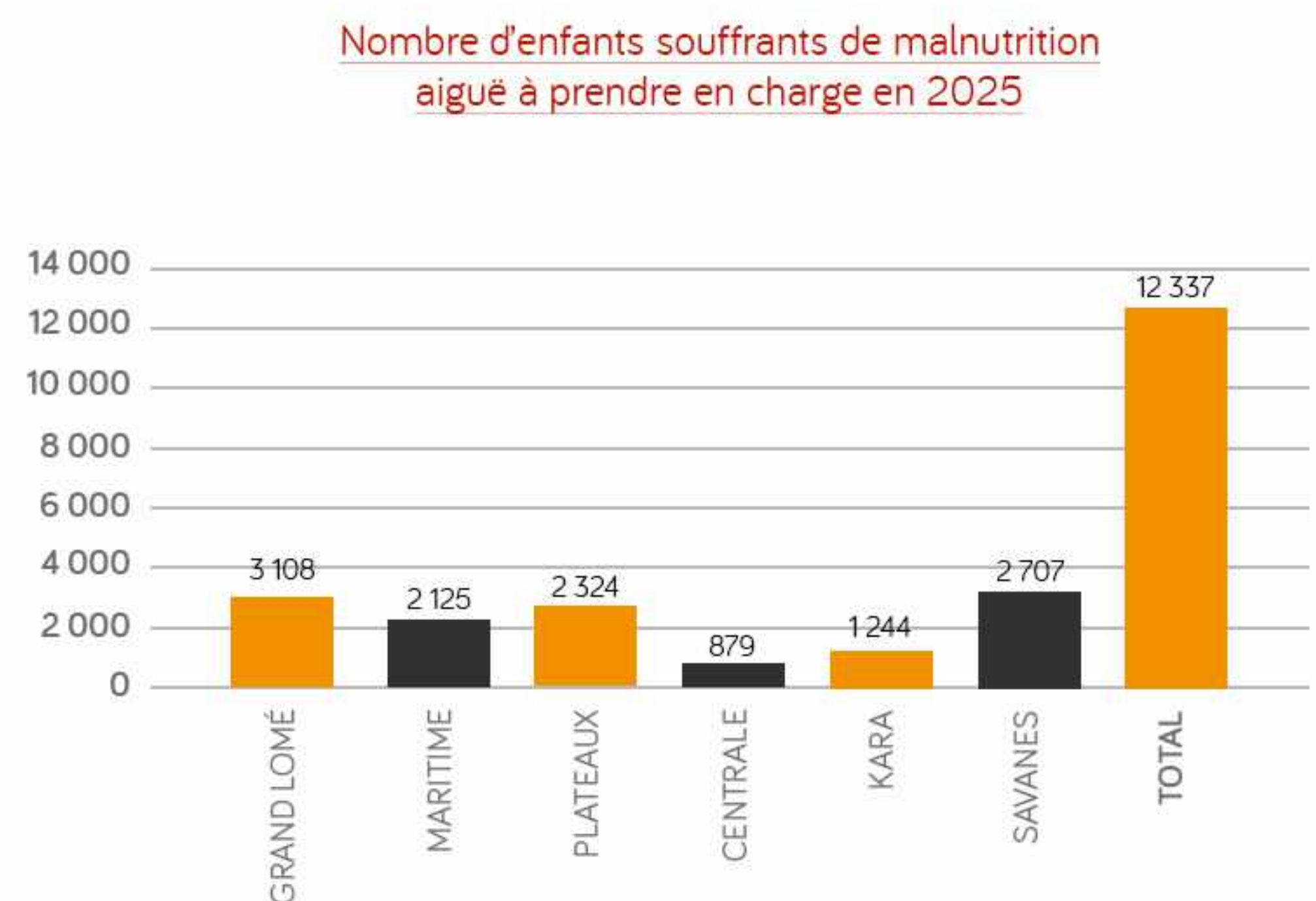


Tableau 19 : Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide distribuées en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Grand Lomé	119 259
Maritime	84 712
Plateaux	117 770
Centrale	61 437
Kara	78 450
Savanes	86 676
Total	548 304

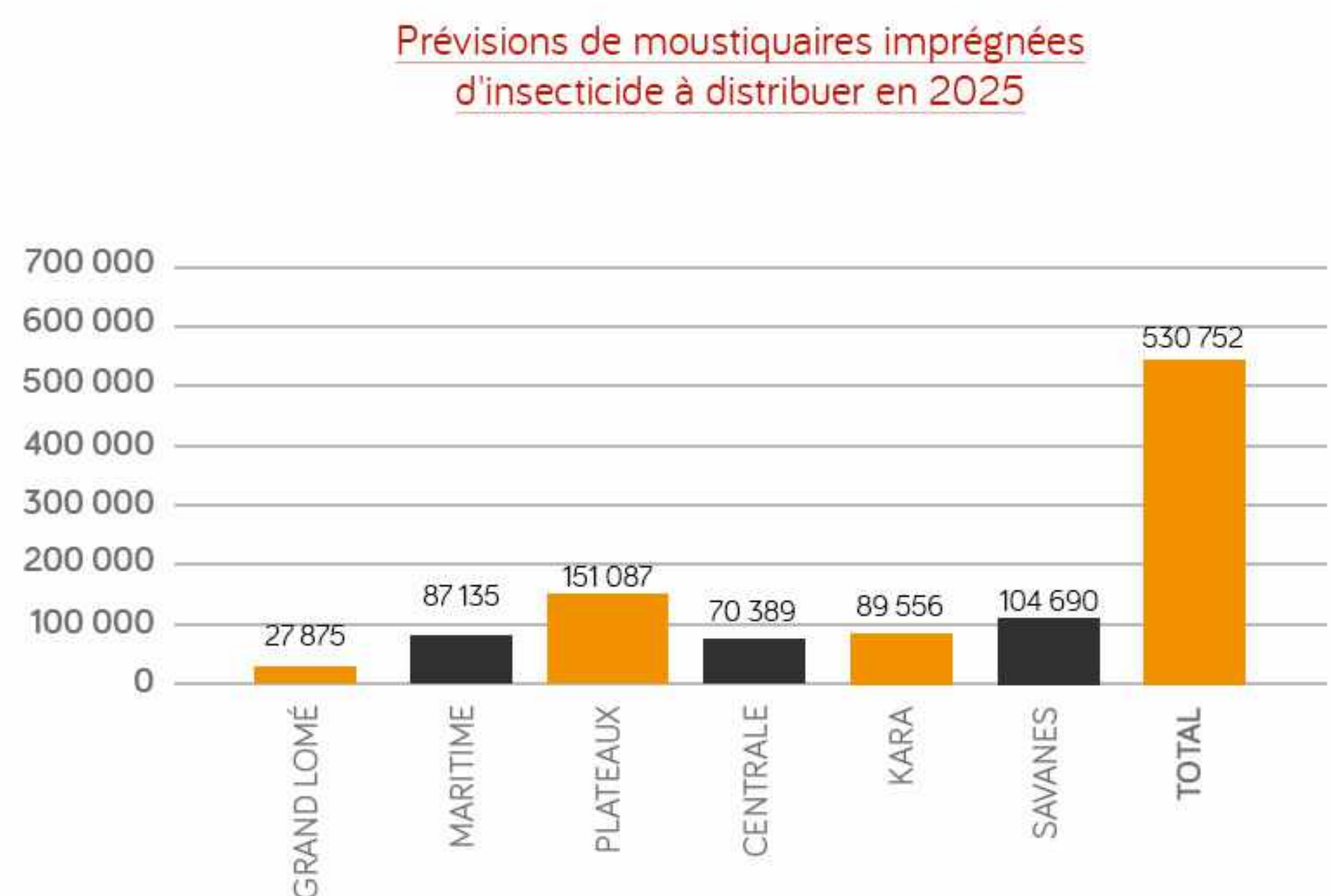
Source : Rapports annuels de performance des années 2023 et 2024 du MSHP



Tableau 20 : Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide à distribuer en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Grand Lomé	27 875	52 259
Maritime	87 135	163 355
Plateaux	151 087	283 245
Centrale	70 389	131 959
Kara	89 566	167 913
Savanes	104 690	196 265
Total	530 742	994 995

Source : Données provenant du PNLP



III. SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT



1. Principaux indicateurs

Tableau 21 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions
	2024	2025
Taux de desserte national en eau potable	70,77%	72%
Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	72,04%	76%
Taux de desserte en eau potable en milieu semi-urbain	60,05%	63%
Taux de desserte en eau potable en milieu rural	76,51%	79%

Source : rapport annuel de performance MEA_2023-2024

2. Réalisations en 2024 et prévisions 2025

Tableau 22 : Nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) installées par région en 2023 et 2024

Régions	Réalisations
	2024
Plateaux	9
Centrale	6
Kara	145
Savanes	91
Total	251

Source : rapport annuel de performance MEA 2023-2024 / rapport d'activité du projet PASSCO3

NB : En plus, les ONG et autres partenaires techniques ont réalisé **98 forages PMH**

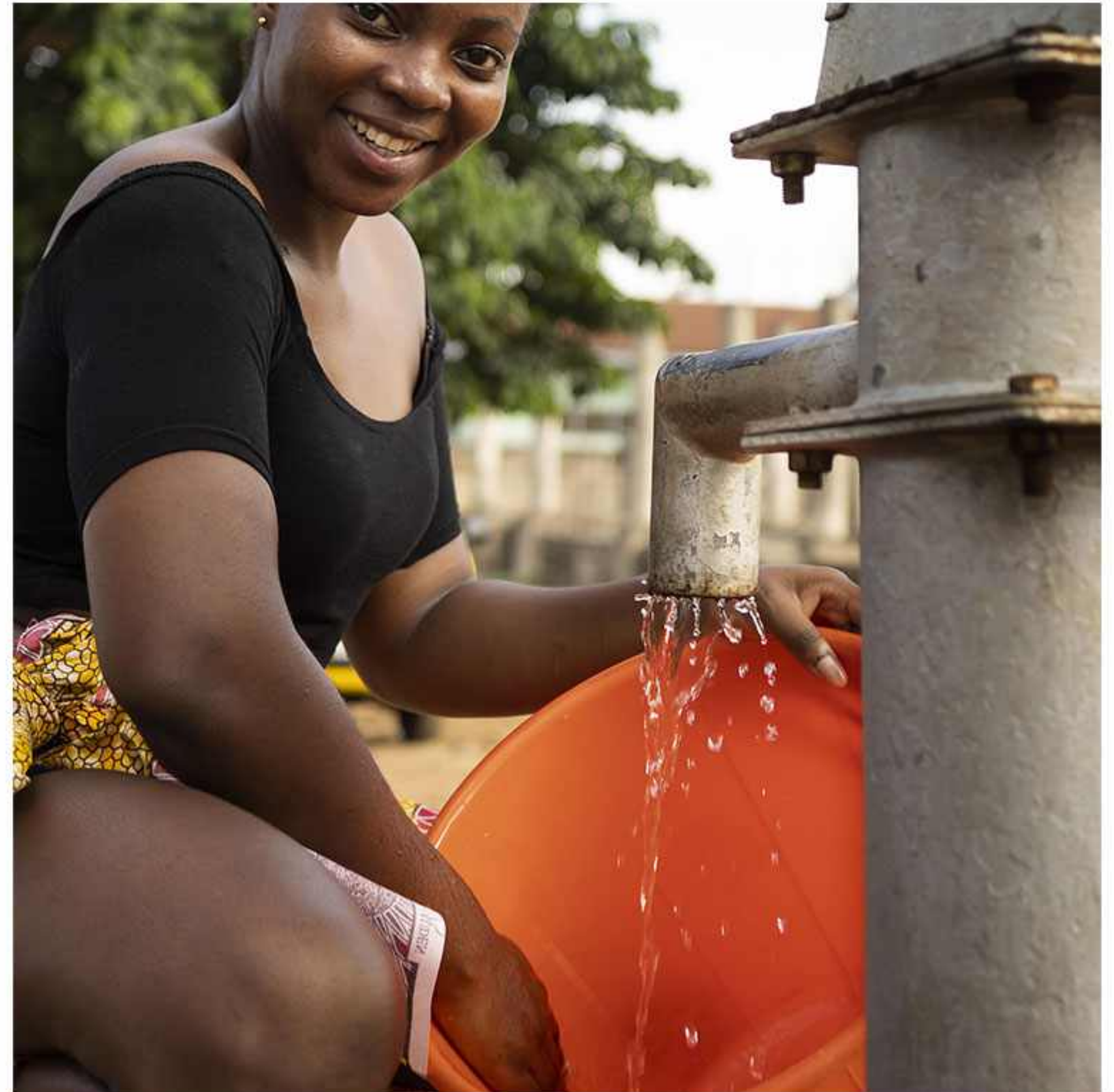


Tableau 23 : Nombre et coût estimatif de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) à installer par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Kara	117	819 000
Savanes	271	2 168 000
Total	388	2 987 000

Source : Données MEA / projet PASSCO3

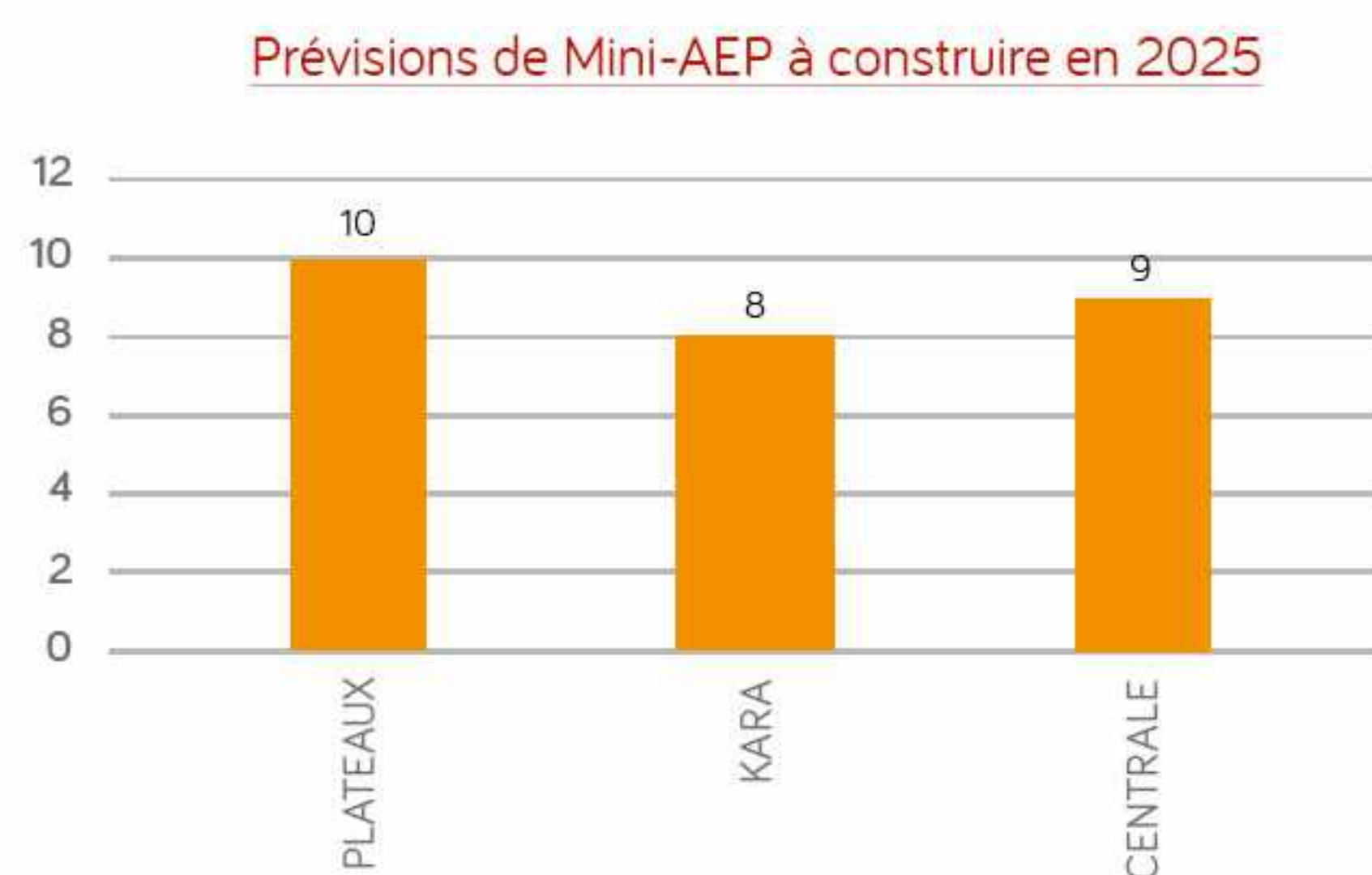


Tableau 24 : Nombre et coût estimatif de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) à installer par région en 2025

Un PEA est un ouvrage comprenant un forage, un réservoir de stockage comportant plus de deux robinets de puisage.

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	24
Plateaux	69
Centrale	75
Kara	33
Savanes	142
Total	343

Source : Rapport annuel de performance MEA 2023-2024
/rapport d'activité du PRHYVI, travaux en régie/MDBJEJ/ANADEB



NB : Il faut noter que des ONG, Associations et PTF ont réalisées **109 PEA.**

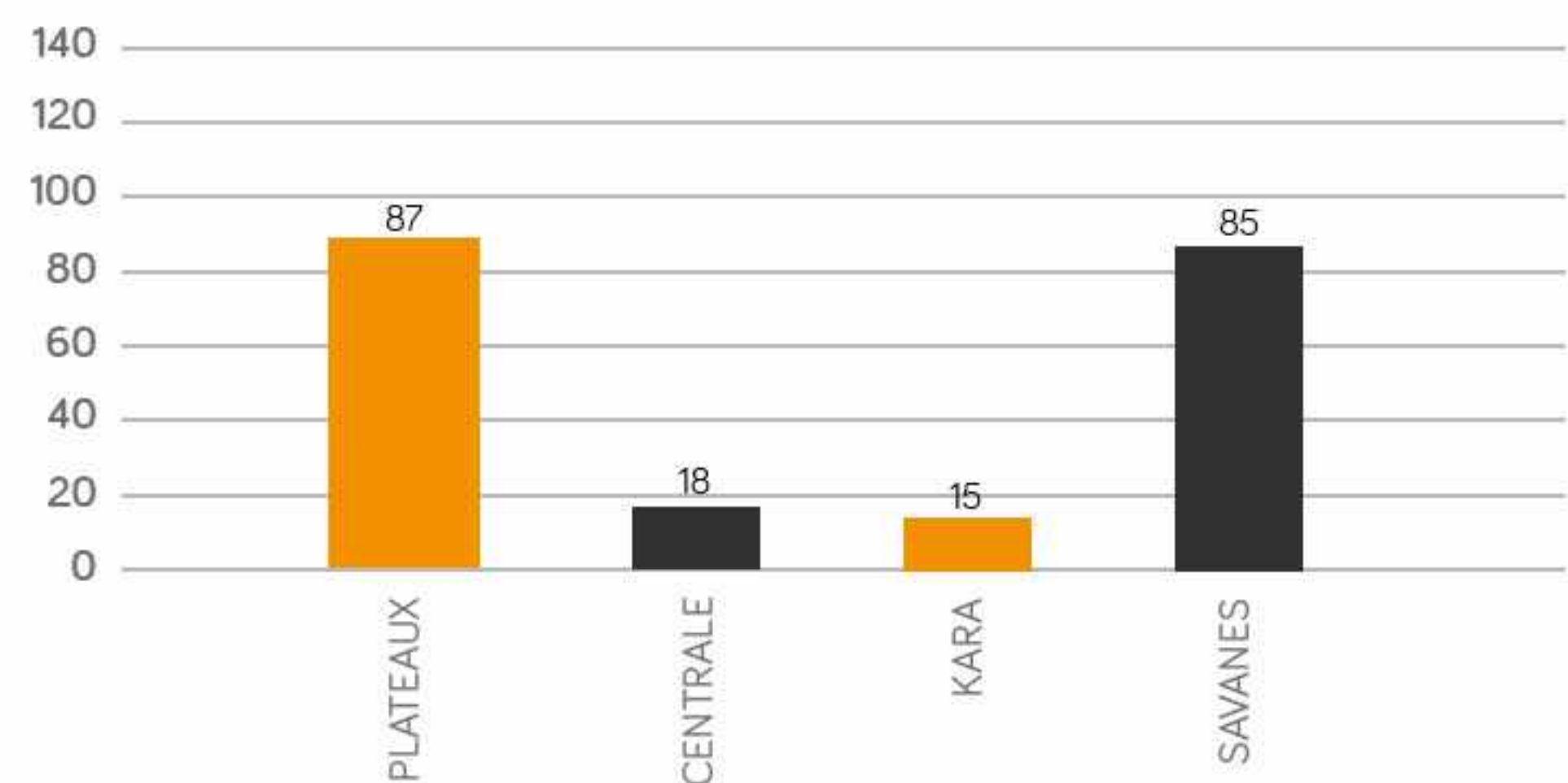


Poste d'eau autonome

Tableau 25 : Nombre et coût estimatif de Postes d'eau autonome (PEA) à installer par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Plateaux	87	1 064 000
Centrale	18	708 000
Kara	15	80 000
Savanes	85	2 127 516
Total	205	3 979 516

Prévisions de Postes d'eau autonome (PEA) à installer en 2025



Source : Données provenant du PNLP

Tableau 26 : Nombre de Mini-Adductions d'eau potable (Mini-AEP) construites par région en 2024



Le mini-système d'alimentation en eau potable (mini-AEP) est un PEA amélioré qui permet de multiplier les bornes fontaines (points de puisages) à des distances telles à approcher au maximum possible les usagers.

Régions	Réalisations
	2024
Centrale	0
Kara	11
Savanes	0
Total	11



Source : Rapport annuel de performance MEA 2023-2024 /rapport d'activité du projet BID-UEMOA

Tableau 27 :
Nombre de forages à gros débit réalisés par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	1
Plateaux	9
Centrale	14
Kara	0
Total	24

Source : Rapport annuel de performance/rapport d'activité des projet BID4 et (FSD)

Tableau 28 :
Nombre de branchement privés réalisés par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	1310
Plateaux	465
Centrale	126
Kara	230
Savanes	206
Total	2515

Source : Rapport annuel de performance MEA/rapport d'activité de la TdE



■ Ouvrages d'assainissement collectif

Au cours de l'année 2024, la station de traitement de boue de vidange d'Atakpamé a été finalisée et réceptionnée.



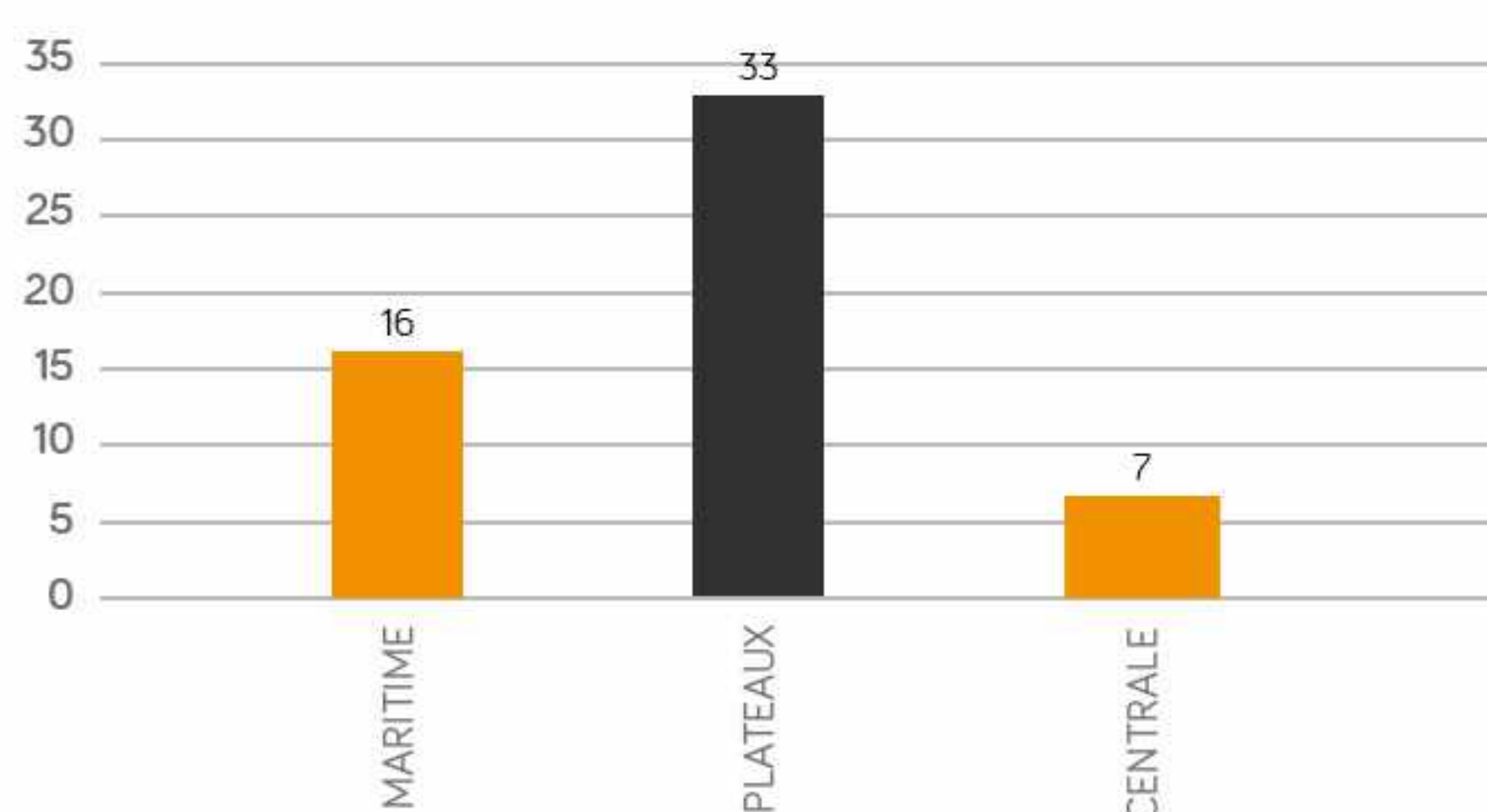
Station de traitement des boues de vidange à Sokode

Tableau 29 : Mètres linéaires de réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable à réaliser par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Latrines	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	16	56 000
Plateaux	33	115 500
Centrale	7	24 500
Total	56	196 000

Source : Données MEA/ projets BID 4

Prévisions de latrines dans les centres de santé à construire en 2025



IV. SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



1. Principaux indicateurs

Tableau 30 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions
	2024	2025
Taux de croissance du PIB agricole	4,5%	5,8%
Taux de couverture des besoins nationaux par la production nationale en viande	65%	68%
Taux d'utilisation des semences améliorées de céréales	13%	14%
Taux d'utilisation des semences traditionnelles de céréales	87%	86%
Quantité d'éléments fertilisants par hectare pour viviers (norme communautaire 50kg/ha)	18,81	20
Taux de production des animaux (volailles)	8,00%	9,00%

Indicateurs	Réalisations	Prévisions 2025
	2024	
Taux d'accroissement des effectifs des ovins	6,00%	6,50%
Taux d'accroissement des effectifs de caprins	8,00%	8,50%
Taux d'accroissement des effectifs de bovins	1,00%	1,10%
Taux d'accroissement des effectifs de porcins	2,00%	2,50%
Taux de couverture vaccinale des animaux	78%	79%
Niveau d'utilisation des engrais chimiques du café/cacao (norme internationale 400kg/ha)	3	5
Niveau d'utilisation des engrais chimiques du coton (norme internationale 300kg/ha)	234 kg/ha	200 kg/ha

Source : MAHVDR/DGEAE

Tableau 31 : Quantités de semences vivrières (tonnes) distribuées par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	48,950
Plateaux	713,29
Centrale	1 395,57
Kara	338,150
Savanes	819,000
Total	3 314,960

Source : MAHVDR/DSP, 2024



Tableau 32 : Quantités de semences vivrières (tonnes) et coûts estimatifs prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Quantité	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	130	65 000
Plateaux	1 232	616 000
Centrale	1 525	762 500
Kara	560	280 000
Savanes	1 081	540 500
Total	4 528	2 264 000

Source : MAHVDR/ DSP,2025

Semences vivrières prévues par région en 2025

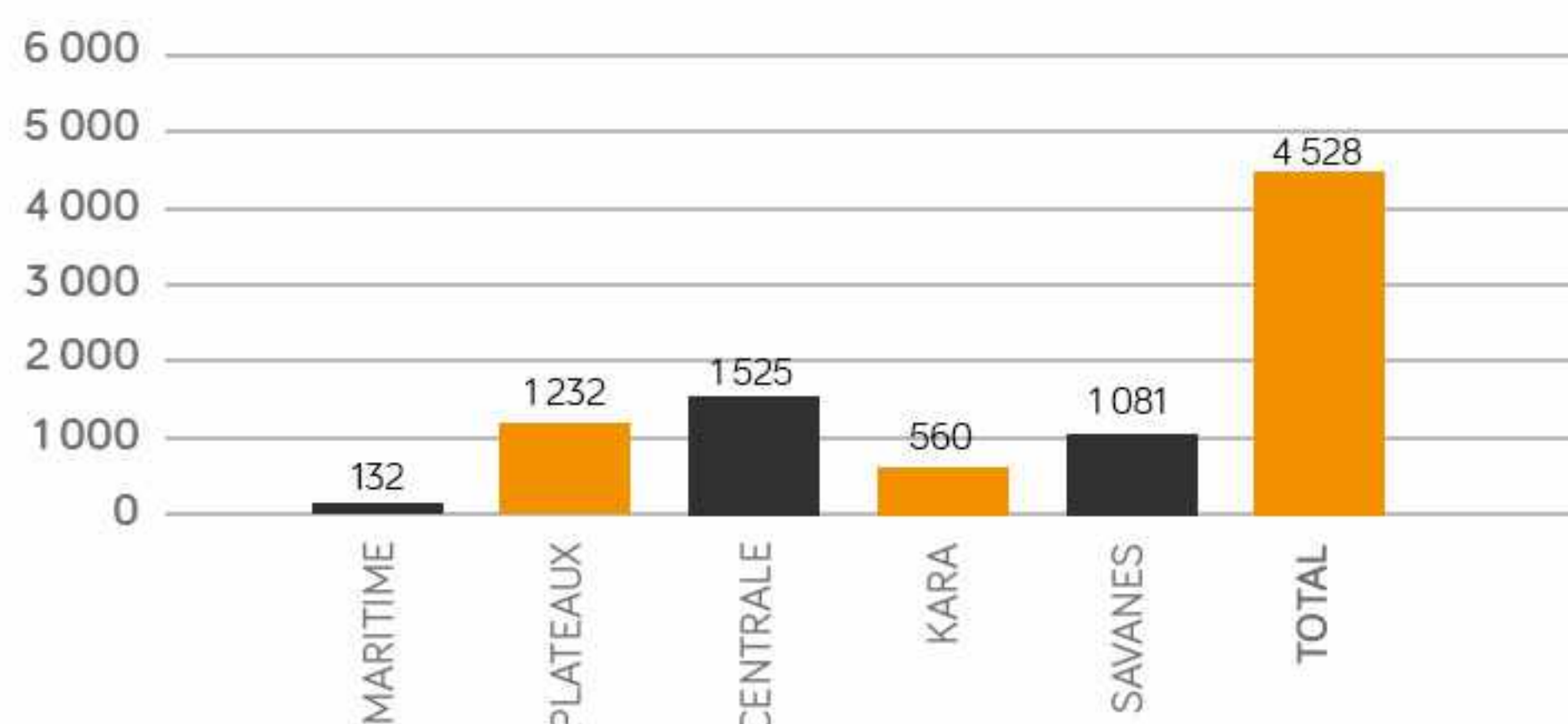


Tableau 33 : Quantités d'engrais (tonnes) distribuées par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	160
Maritime	8 084
Plateaux	11 156
Centrale	10 788
Kara	17 625
Savanes	30 125
Total	77 938

Source : MAHVDR/CAGIA, 2025

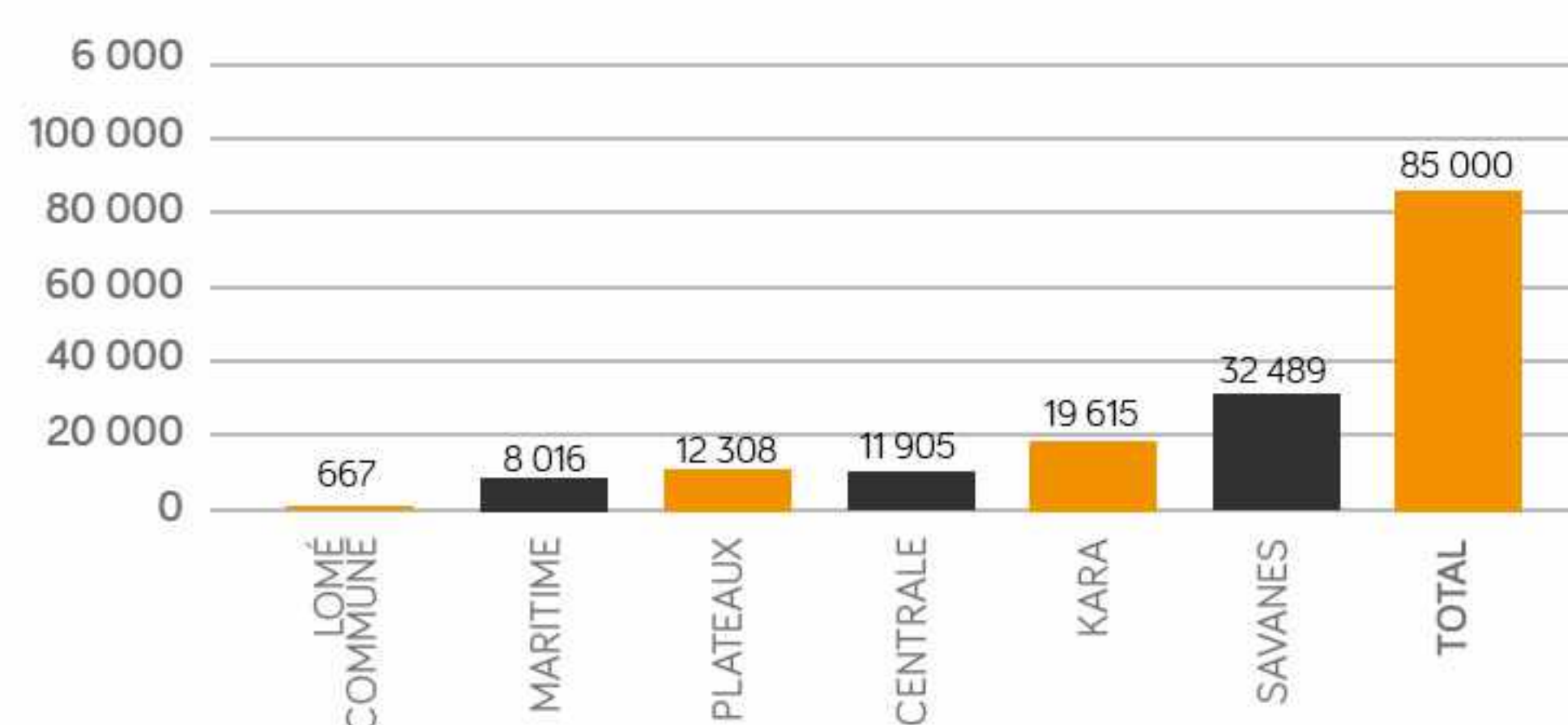




Tableau 34 : Quantités (tonnes) et coût estimatif d'engrais vivriers prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Quantité	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	667	466 900
Maritime	8 016	5 611 200
Plateaux	12 308	8 615 600
Centrale	11 905	8 333 500
Kara	19 615	13 730 500
Savanes	32 489	22 742 300
Total	85 000	59 500 000

Quantité d'engrais vivriers prévue par région en 2025



Source : MAHVDR/CAGIA, 2025

Tableau 35 : Quantités de semences vivrières (tonnes) distribuées par région en 2024

Régions	Céréales	Légumineuses
	Réalisations	Réalisations
	2024	2024
Maritime	168 452	50 989
Plateaux	602 002	179 799
Centrale	254 118	143 125
Kara	170 356	100 995
Savanes	288 114	108 913
Total	1 483 042	583 821

Source : MAHVDR/DSID, 2024/2025 (Rapport bilan de la campagne agricole)



Tableau 36 :
Quantités (tonnes) de tubercules
produites par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	519 708
Plateaux	768 864
Centrale	126
Kara	230
Savanes	206
Total	2 515

Source : MAHVDR, DSID, 2024/2025 (Rapport bilan de la campagne agricole)

Tableau 37 :
Quantités de semences de coton
(tonnes) distribuées en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	868,0
Plateaux	1213,8
Centrale	174,4
Kara	1678,3
Savanes	1543,6
Total	5478,1

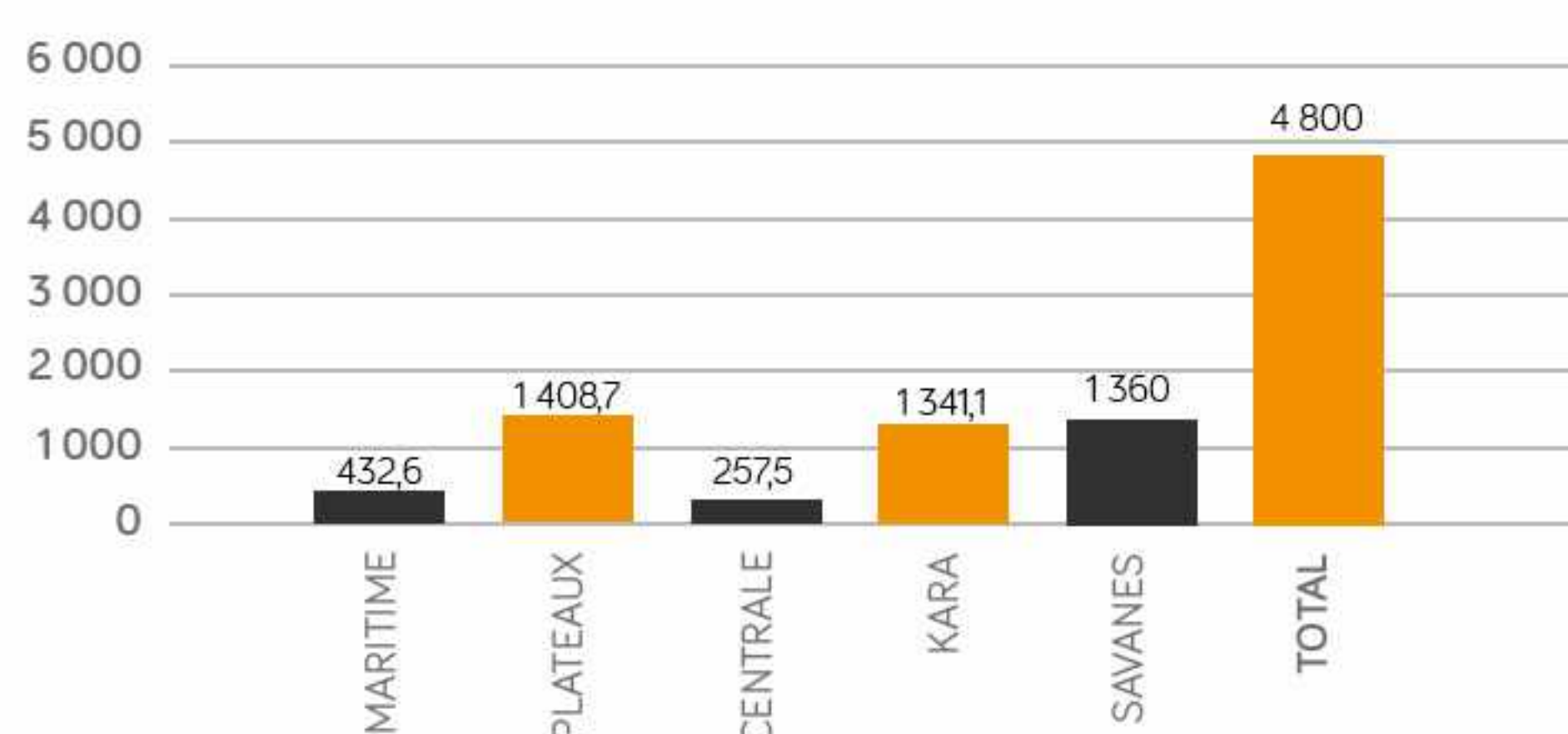
Source : NSCT,2025

Tableau 38 : Quantités de semences coton (tonnes) et coûts estimatifs
par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Quantité	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	432,6	Les semences seront distribuées gratuitement aux producteurs
Plateaux	1 408,7	
Centrale	257,5	
Kara	1 341,2	
Savanes	1 360	
Total	4 800	

Source : MAHVDR/ DSP,2025

Semences vivrières prévues par région en 2025



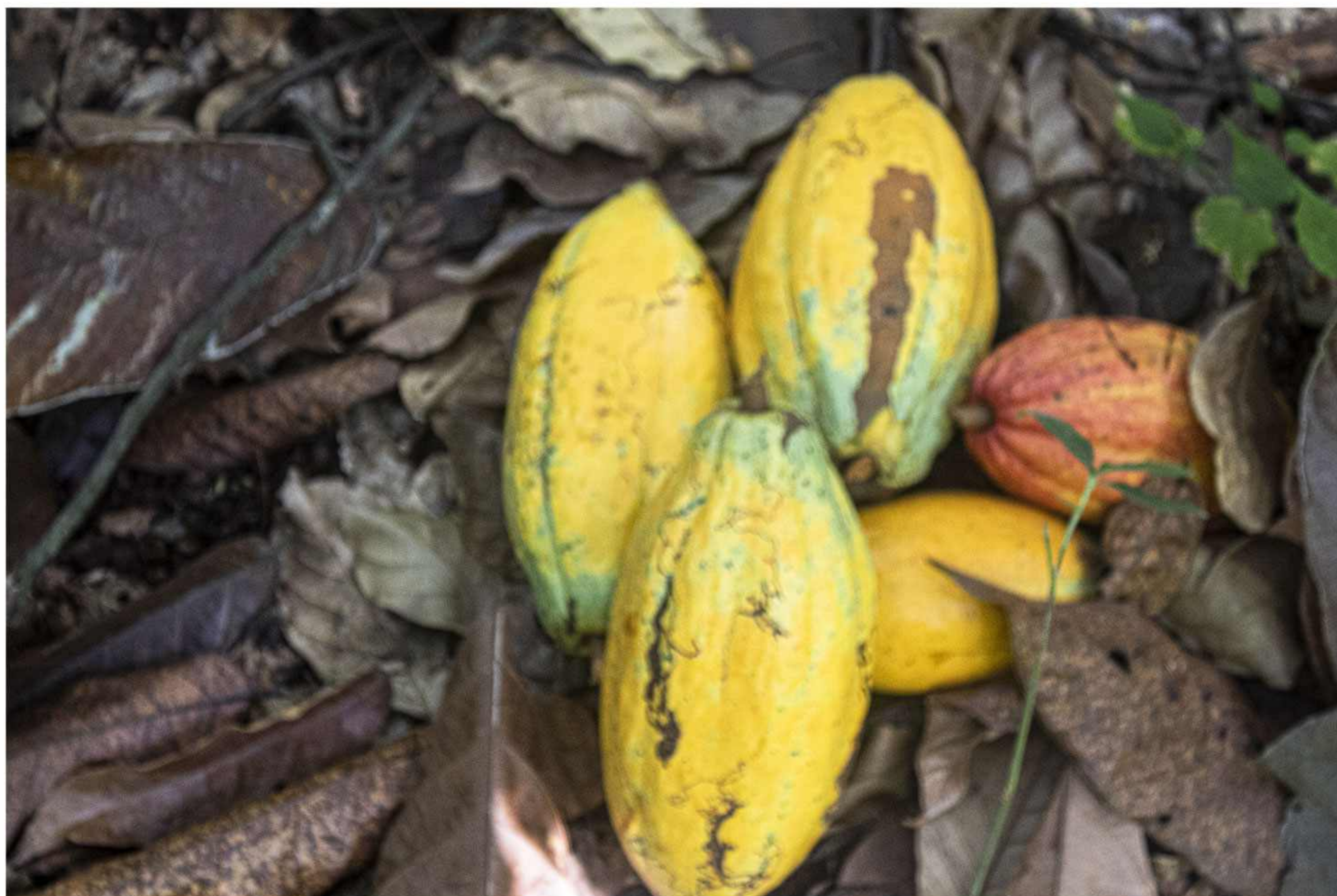


Tableau 39 : Nombre de boutures de caféiers et de caboisses de cacaoyers (unités) réalisés en 2024

Régions	Nombre de boutures de caféiers	Nombre de caboisses de cacaoyers
	Réalisations	Réalisations
	2024	2024
Plateaux	490 325	23 770
Total	490 325	23 770

Source : MAHVDR/UTCC

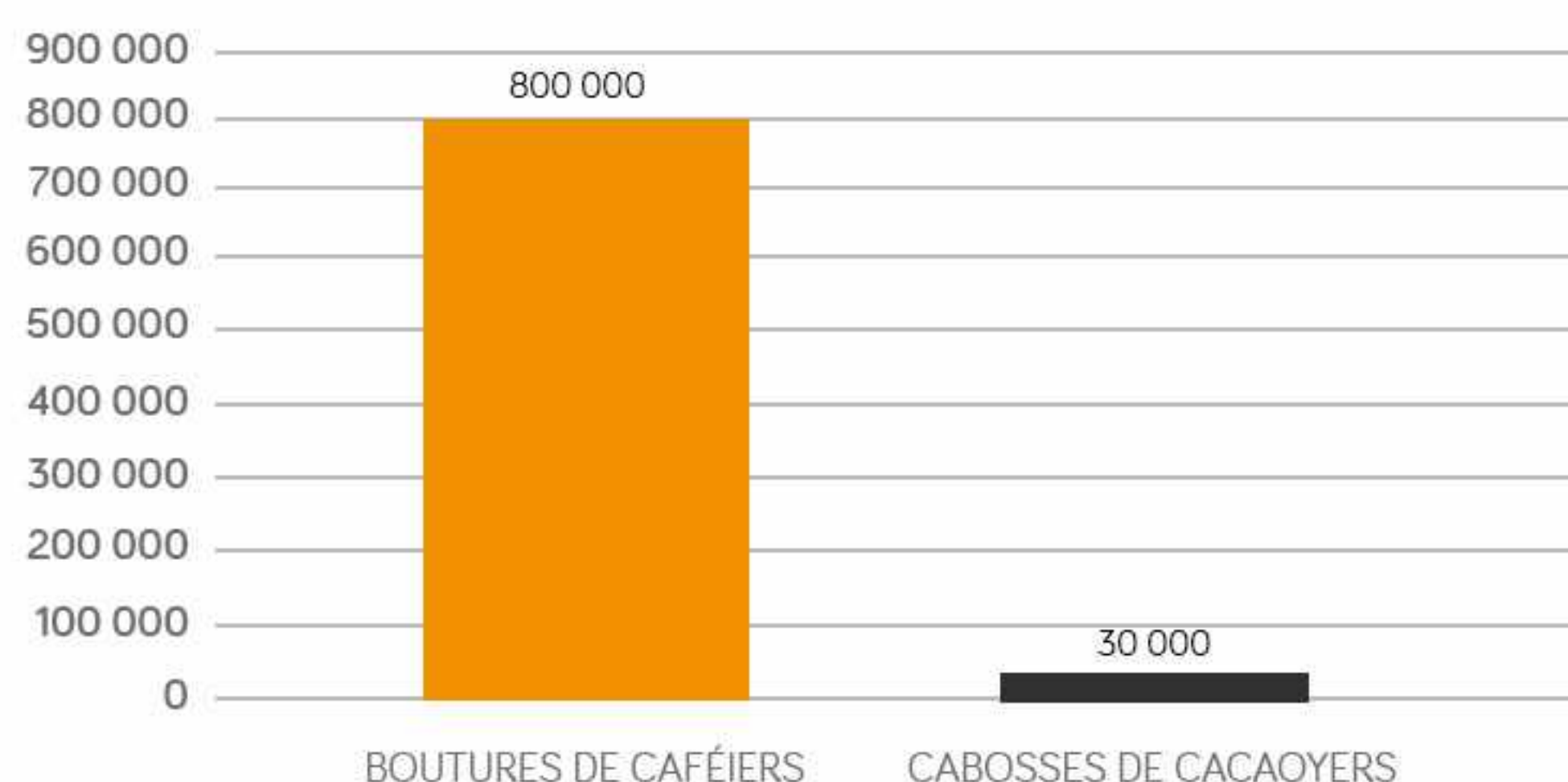


Tableau 40 : Prévisions de boutures de caféiers et de cabosses de cacaoyers (unités) pour 2025

Régions	Boutures de caféiers	
	Prévisions 2025	Coût total (milliers FCFA)
Plateaux	800 000	127 200
Total	800 000	127 200

Régions	Cabosses de cacaoyers	
	Prévisions 2025	Coût total (milliers FCFA)
Plateaux	30 000	2 250
Total	30 000	2 250

Nombre de boutures de caféiers et cabosses de cacaoyers prévu en 2025 dans la région des Plateaux



Source : MAHVDR/UTCC, 2025

Tableau 41 : Quantités d'engrais vivriers (tonnes) distribuées par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	911,6
Plateaux	5 328,6
Centrale	808,5
Kara	6 668,7
Savanes	4 873,2
Total	18 590,6



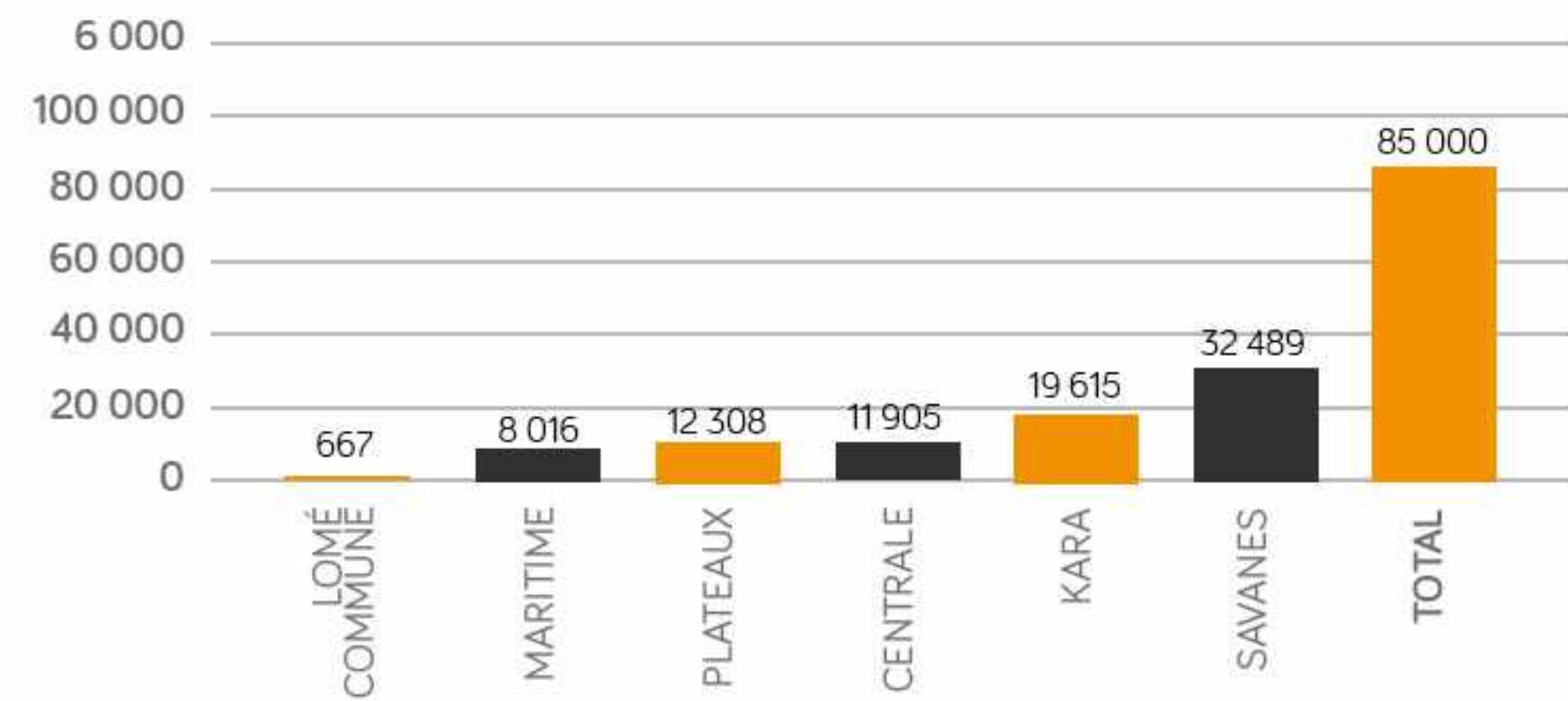
Source : NSCT 2024



Tableau 42 : Quantités (tonnes) et coût estimatif d'engrais coton prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Quantité	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	667	466 900
Maritime	8 016	5 611 200
Plateaux	12 308	8 615 600
Centrale	11 905	8 333 500
Kara	19 615	13 730 500
Savanes	32 489	22 742 300
Total	85 000	59 500 000

Quantité d'engrais vivriers prévue par région en 2025



Source : NSCT 2025



Tableau 43 : Nombre de volailles produits par région en 2024

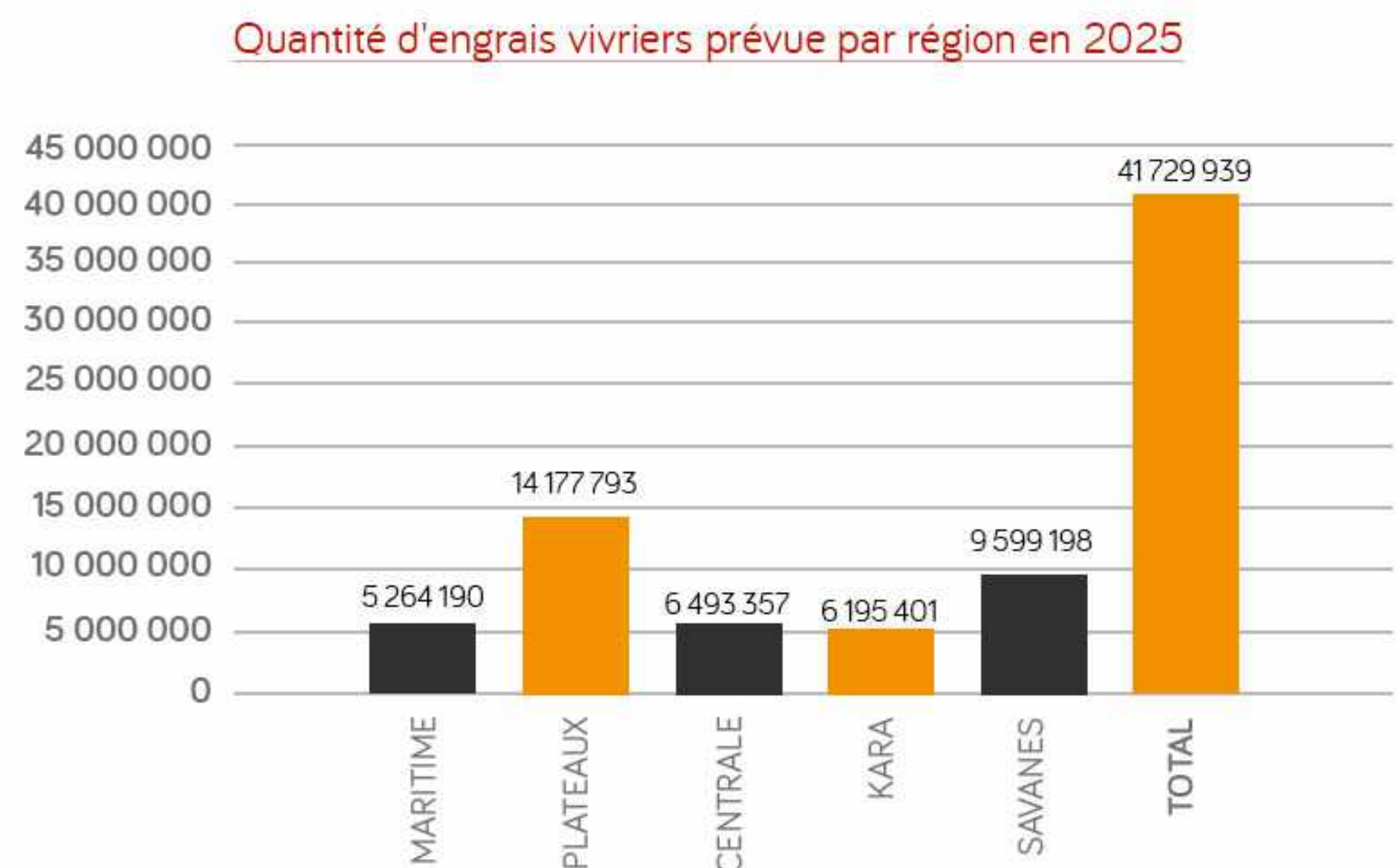
Régions	Réalisations
	2024
Maritime	4 874 248
Plateaux	13 127 587
Centrale	6 012 368
Kara	5 736 483
Savanes	8 888 146
Total	38 638 832



Source : MRHART 2025

Tableau 44 : Nombre et coût estimatif de volailles prévues par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	5 264 190	15 792 570
Plateaux	14 177 793	42 533 379
Centrale	6 493 357	19 480 071
Kara	6 195 401	18 586 203
Savanes	9 599 198	28 797 594
Total	41 729 939	125 189 817



Source : MRHART 2025

Tableau 45 : Nombre de petit ruminants produits par région en 2024

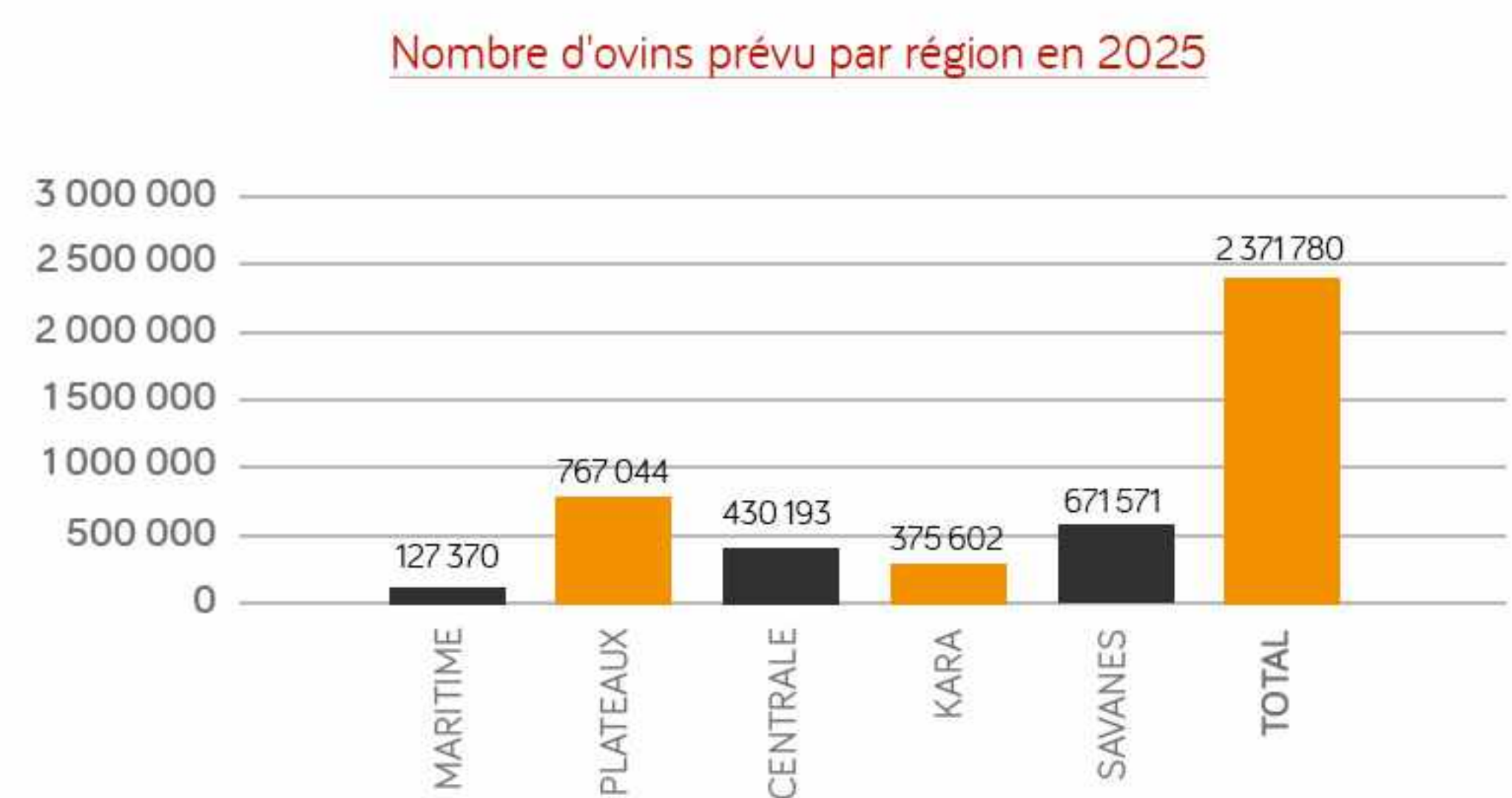
Régions	Ovins	Caprins
	Réalisations	Réalisations
	2024	2024
Maritime	120 160	956 586
Plateaux	723 627	2 292 074
Centrale	405 842	944 424
Kara	354 342	805 937
Savanes	633 558	1 362 025
Total	2 237 529	6 361 046

Source : MRHART 2025



Tableau 46 : Nombre et coût estimatif d'ovins prévus par région en 2025

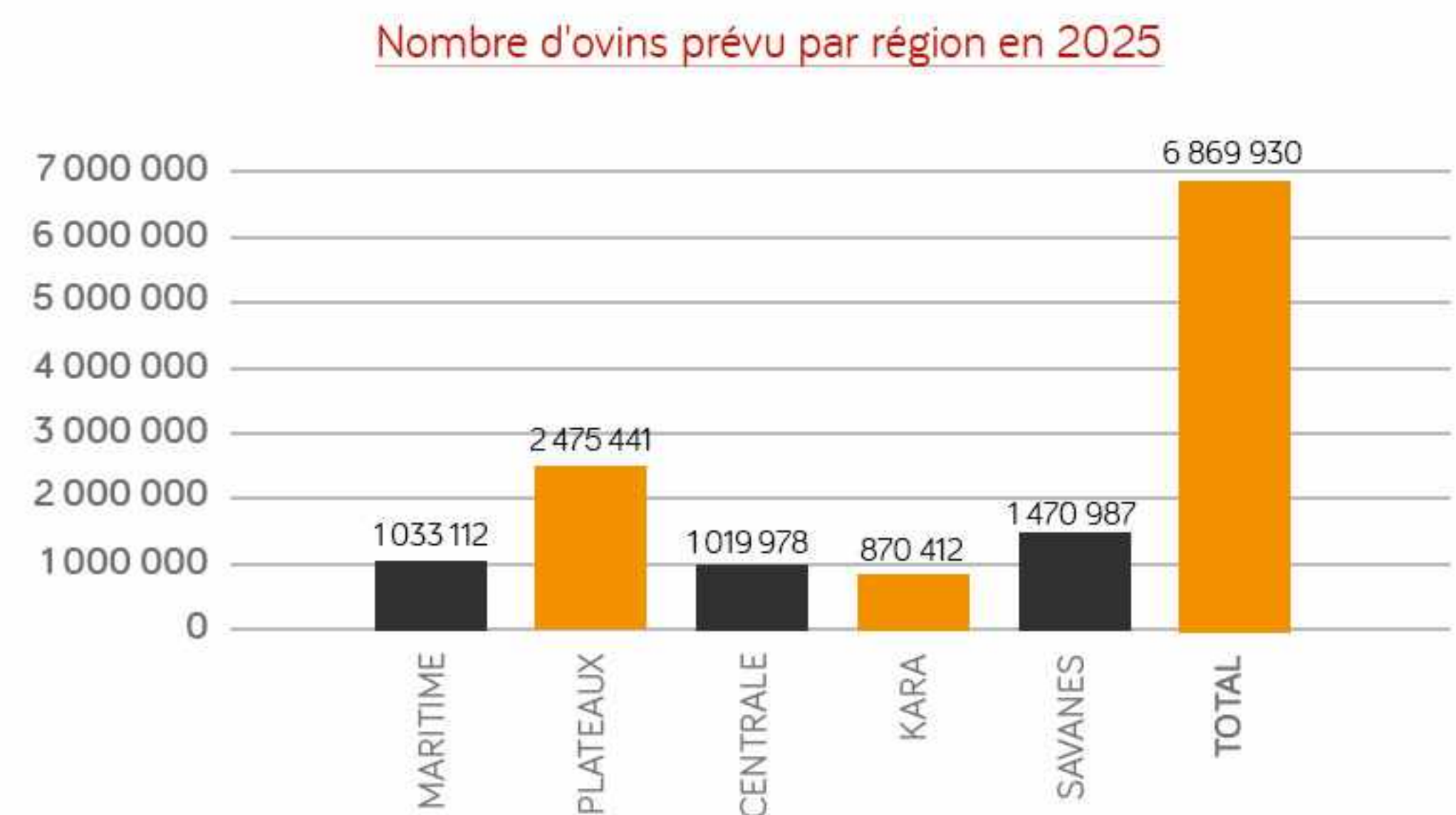
Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	127 370	4 457 950
Plateaux	767 044	26 846 540
Centrale	430 193	15 056 755
Kara	375 602	13 146 070
Savanes	671 571	23 504 985
Total	2 371 780	83 012 300



Source : MRHART 2025

Tableau 47 : Nombre et coût estimatif de caprins prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	1 033 112	22 728 464
Plateaux	2 475 441	54 459 702
Centrale	1 019 978	22 439 516
Kara	870 412	19 149 064
Savanes	1 470 987	32 361 714
Total	6 869 930	151 138 460



Source : MRHART 2025



Tableau 48 : Nombre de petit ruminants produits par région en 2024

Régions	Porcins	Bovins
	Réalisations	Réalisations
	2024	2024
Maritime	167 978	24 377
Plateaux	295 709	68 368
Centrale	140 136	50 296
Kara	185 575	105 642
Savanes	409 064	234 469
Total	1 198 462	483 152

Source : MRHART 2025

Tableau 49 : Nombre et coût estimatif de porcins prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	171 339	3 426 780
Plateaux	301 622	6 032 440
Centrale	142 939	2 858 780
Kara	189 287	3 785 740
Savanes	417 245	8 344 900
Total	1 222 432	24 448 640

Source : MRHART 2025

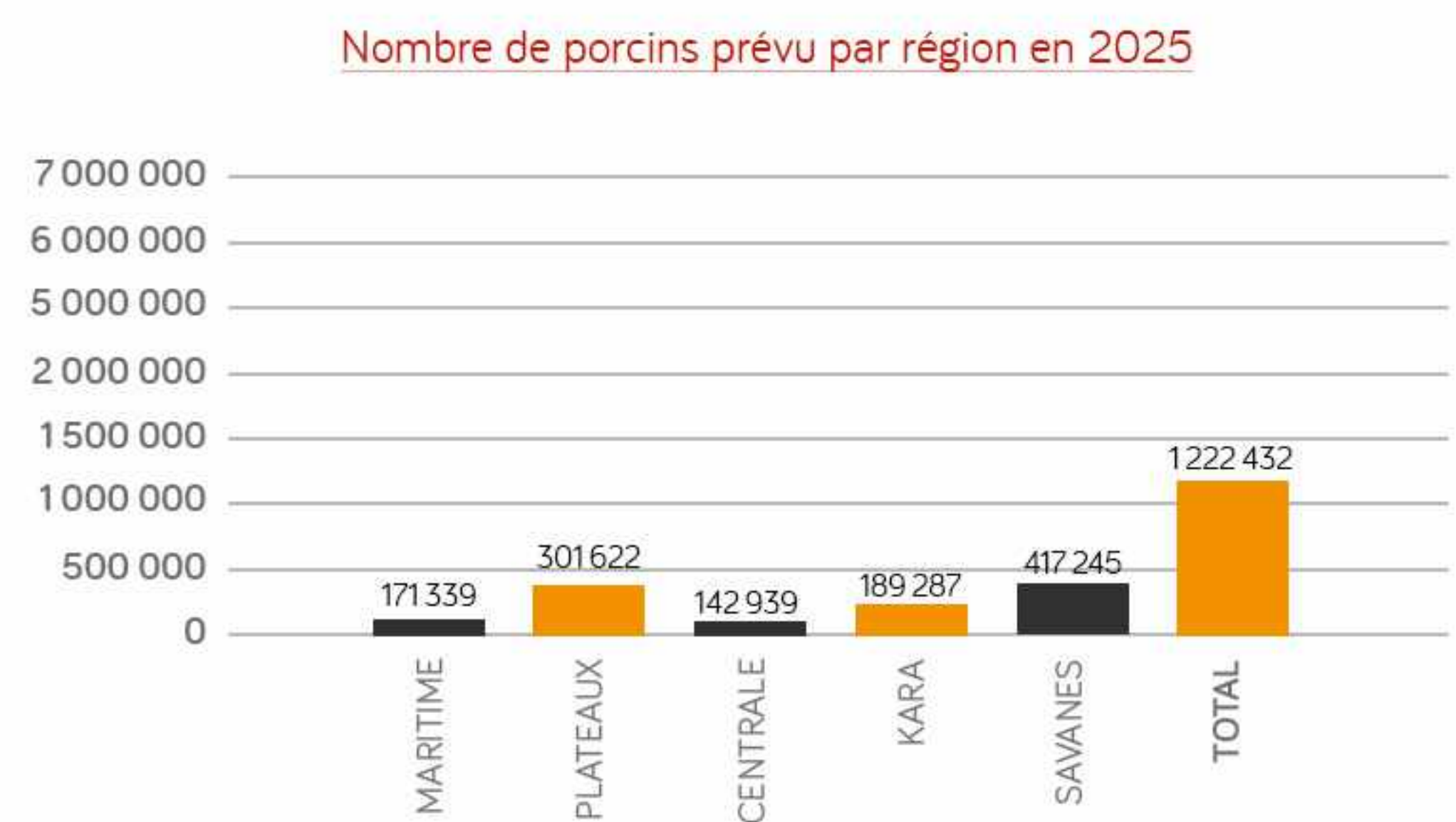
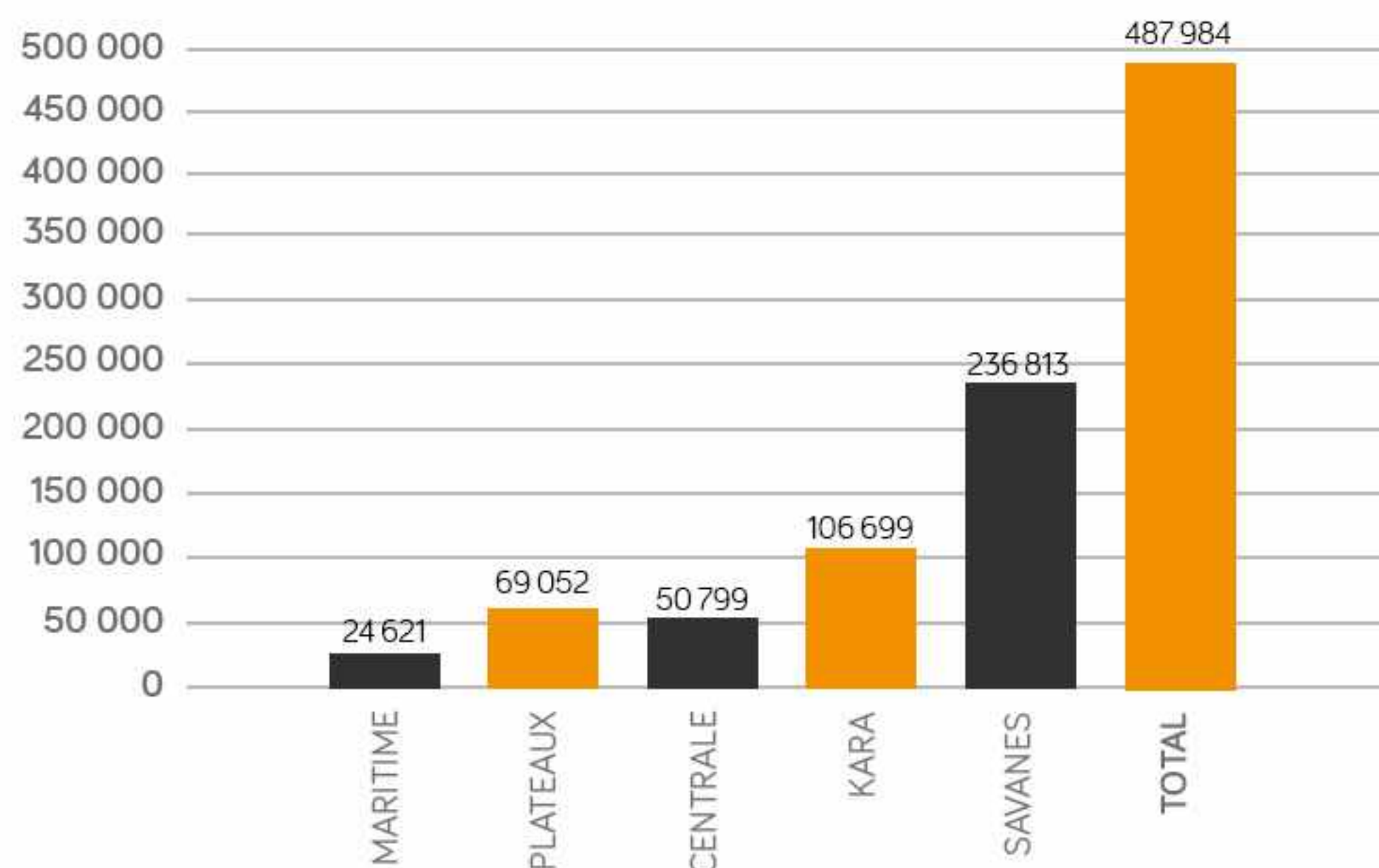


Tableau 50 : Nombre et coût estimatif de bovins prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	24 621	6 155 250
Plateaux	69 052	17 263 000
Centrale	50 799	12 699 750
Kara	106 699	26 674 750
Savanes	236 813	59 203 250
Total	487 984	121 996 000

Nombre de porcins prévu par région en 2025

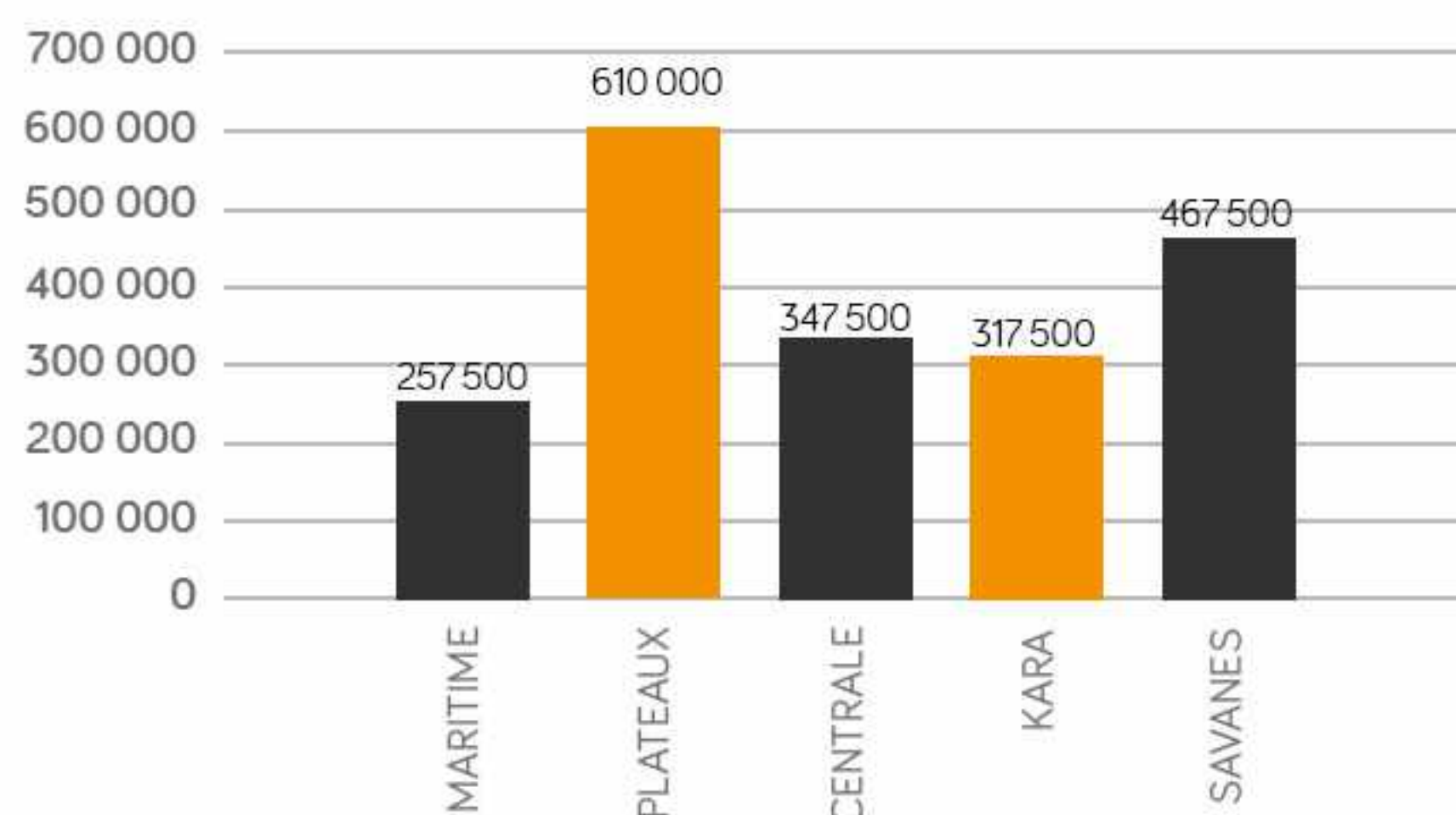


Source : MRHART 2025

Tableau 51 : Nombre et coût estimatif de vaccination de pestes des petits ruminants prévu par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	257 500	25 750
Plateaux	610 000	61 000
Centrale	347 500	34 750
Kara	317 500	31 750
Savanes	467 500	46 750
Total	2 000 000	200 000

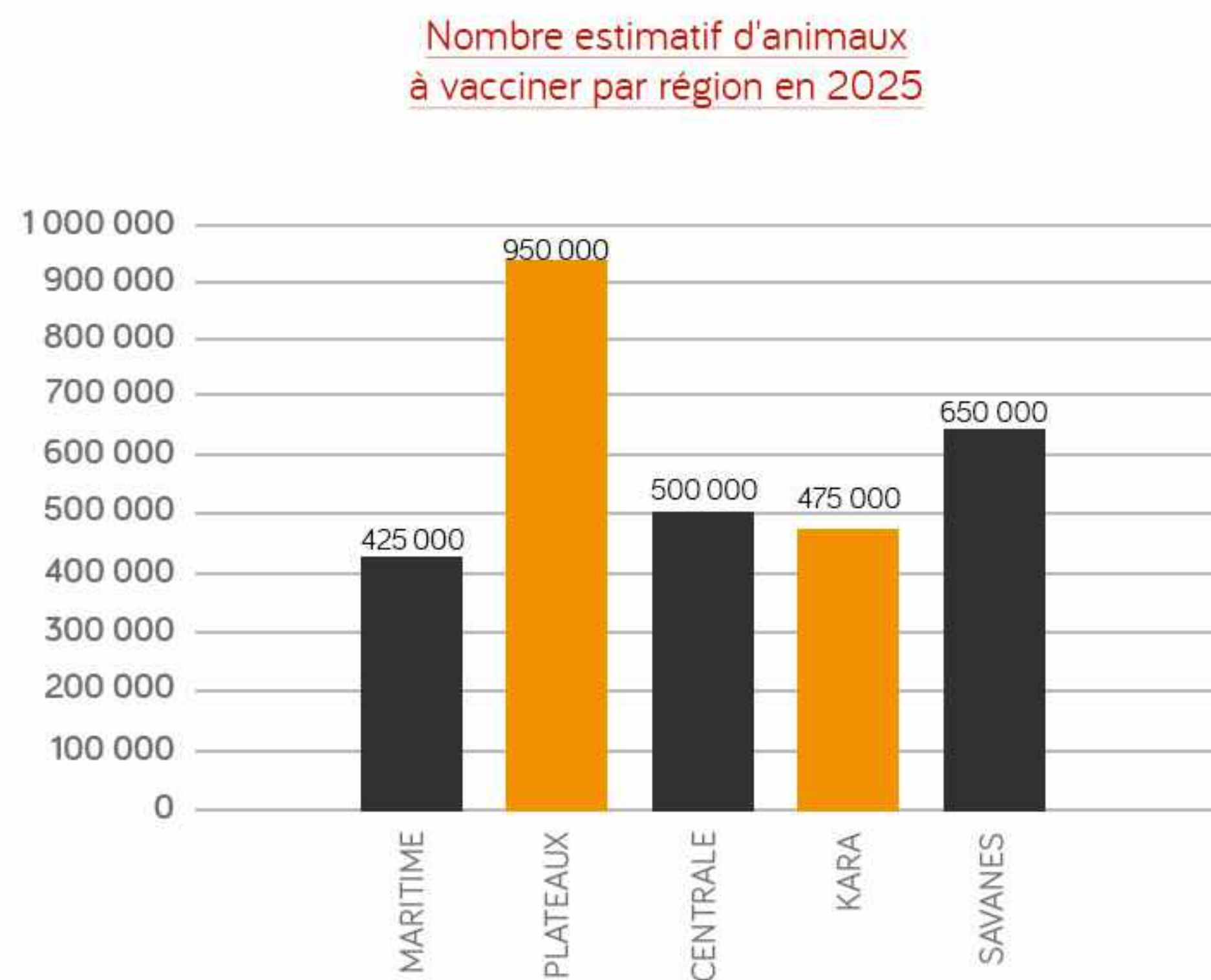
Nombre estimatif d'animaux à vacciner par région en 2025



Source : MRHART 2025

Tableau 52 : Nombre et coût estimatif de vaccination de volailles prévu par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Quantité (Dose)	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	425 000	21 250
Plateaux	950 000	47 500
Centrale	500 000	25 000
Kara	475 000	23 750
Savanes	650 000	32 500
Total	3 000 000	150 000



Source : MRHART 2025



V. SECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE



1. Principaux indicateurs

Tableau 53 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions
	2024	2025
Taux d'utilisation des provendes	100%	100%
Taux de couverture en production halieutique	23%	24%
Production des poissons (tonnes)	23 777	25 266

Source : MRHART 2025

Tableau 54 :
Quantités de poissons (tonnes)
vendus par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	217
Maritime	15 013
Plateaux	6 979
Centrale	78
Kara	600
Savanes	889
Total	23 777

Source : MRHART 2025

Tableau 55 :
Quantités de poissons (tonnes)
produits par région en 2024

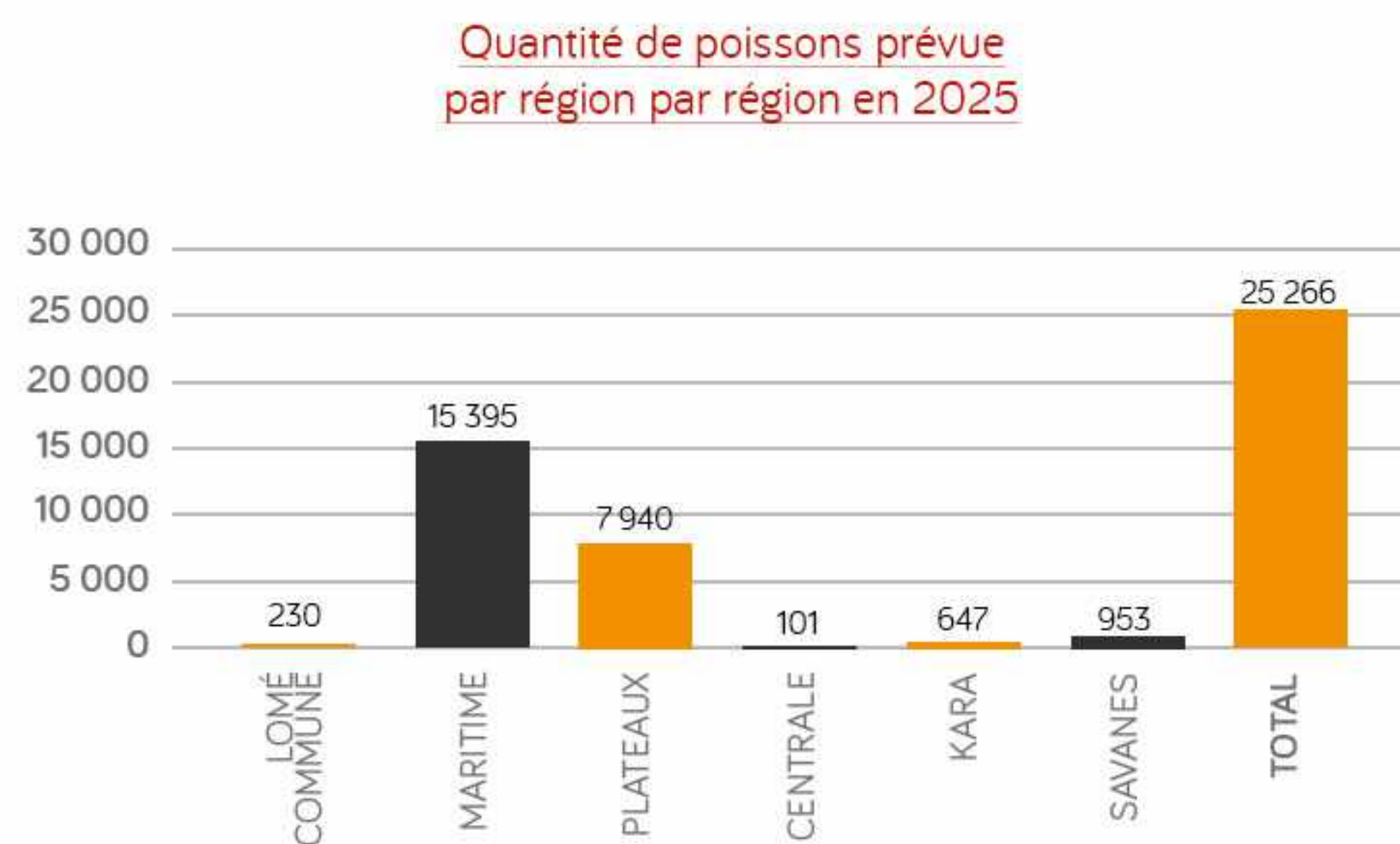
Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	217
Maritime	15 013
Plateaux	6 979
Centrale	78
Kara	600
Savanes	889
Total	23 777

Source : MRHART 2025



Tableau 56 : Quantité (tonnes) et coût estimatif de poissons prévus par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Quantité	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	230	414 000
Maritime	15 395	27 711 000
Plateaux	7 940	14 292 000
Centrale	101	181 800
Kara	647	1 164 600
Savanes	953	1 715 400
Total	25 266	45 478 800



Source : MRHART 2025

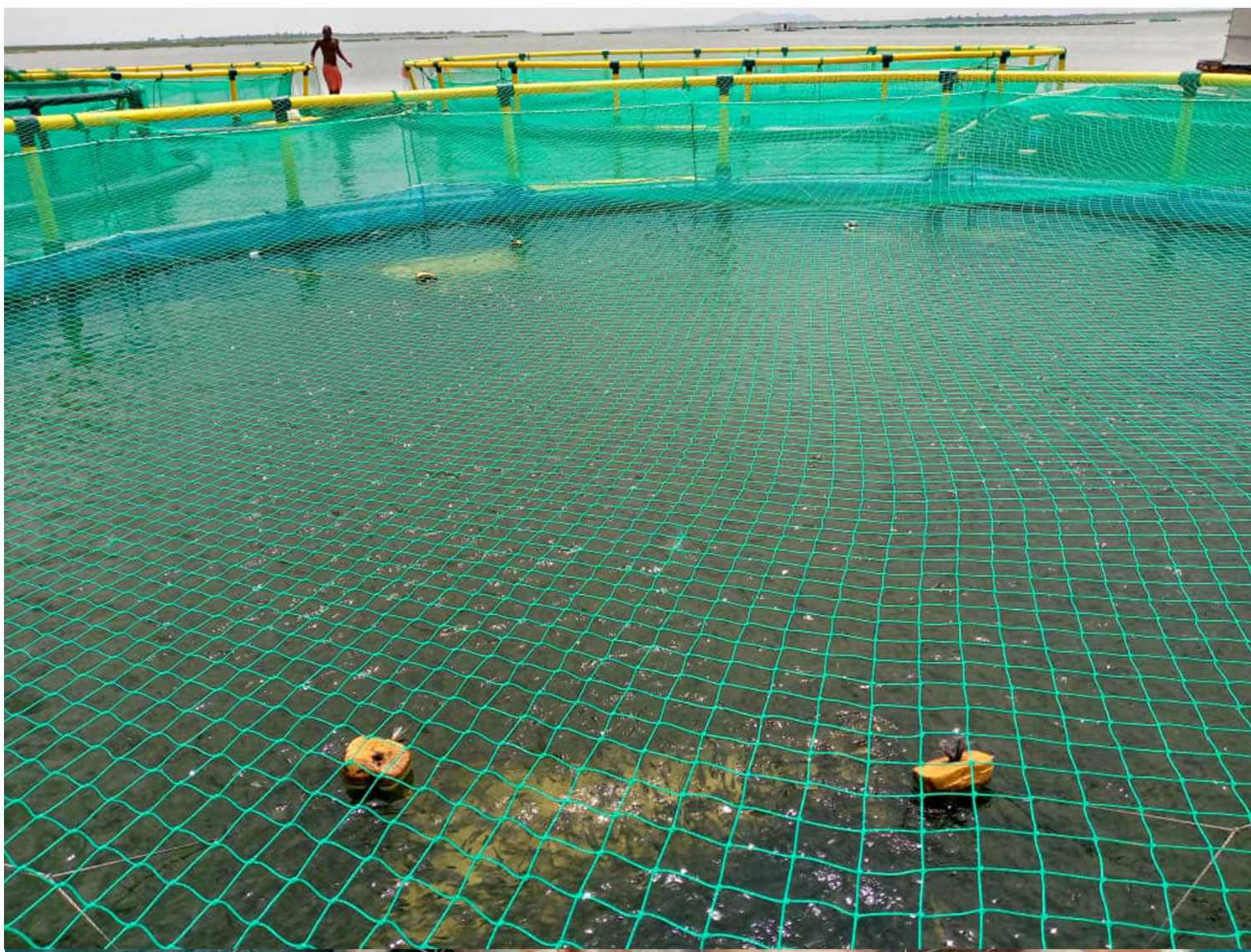


Tableau 57 : Quantités d'alevins (tonnes) distribués par région en 2024

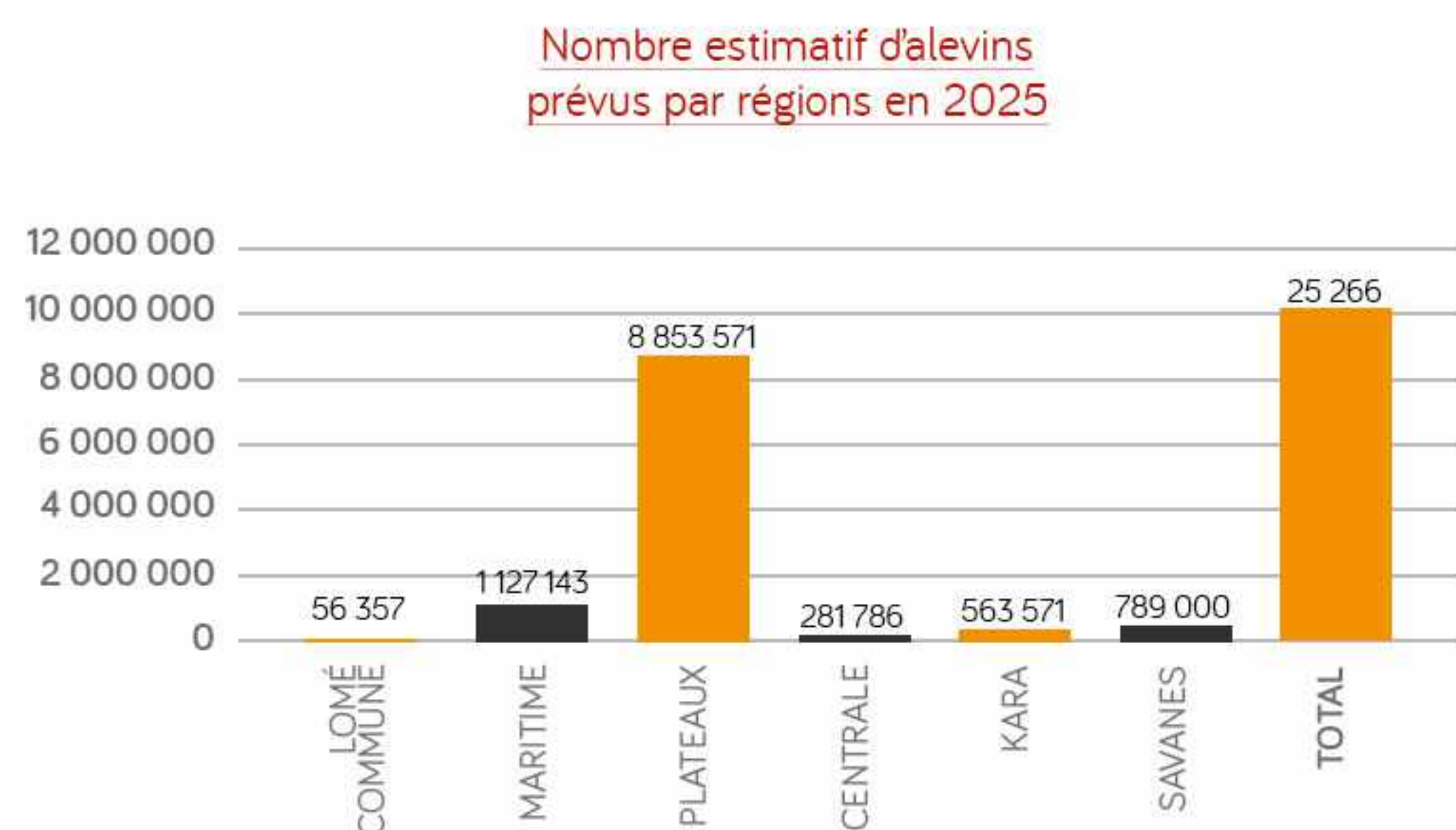
Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	44 157
Maritime	883 143
Plateaux	6 623 571
Centrale	220 786
Kara	441 571
Savanes	618 200
Total	8 831 428



Source : MRHART 2025

Tableau 58 : Nombre et coût estimatif d'alevins prévus par régions en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	56 357	4 226,8
Maritime	1 127 143	84 535,7
Plateaux	8 453 571	634 017,8
Centrale	281 786	21 134,0
Kara	563 571	42 267,8
Savanes	789 000	59 175,0
Total	11 271 428	845 357,1



Source : MRHART 2025

VI. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS



1. Principaux indicateurs

Tableau 59 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions 2025
	2024	
Linéaires (km) de routes nationales bitumées (construites ou réhabilitées)	39,00	124,45
Proportion de routes nationales revêtues ayant un assez bon niveau de service	49,15%	49,15%
Linéaires (km) de routes nationales entretenues	2320,40	1595,00
Proportion du réseau des pistes rurales en bon et moyen état	74,00%	75,00%

Source : Rapport d'activités du MTPI 2024, MDPH 2024

Tableau 60 : Linéaires de routes nationales (bitumées ou en terre) entretenues par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	554,65
Plateaux	753,91
Centrale	325,54
Kara	551,86
Savanes	198,45
Total	2 384,41

Source : Rapport d'activités du MTPI 2024



Tableau 61 : Linéaires (en Km) et coût estimatif des routes nationales à entretenir par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Linéaires	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	315,30	2 699 742
Plateaux	552,10	2 508 123
Centrale	252,60	2 108 954
Kara	259,50	4 121 063
Savanes	215,50	1 862 118
Total	1595,00	13 300 000

Source : MTPI 2025

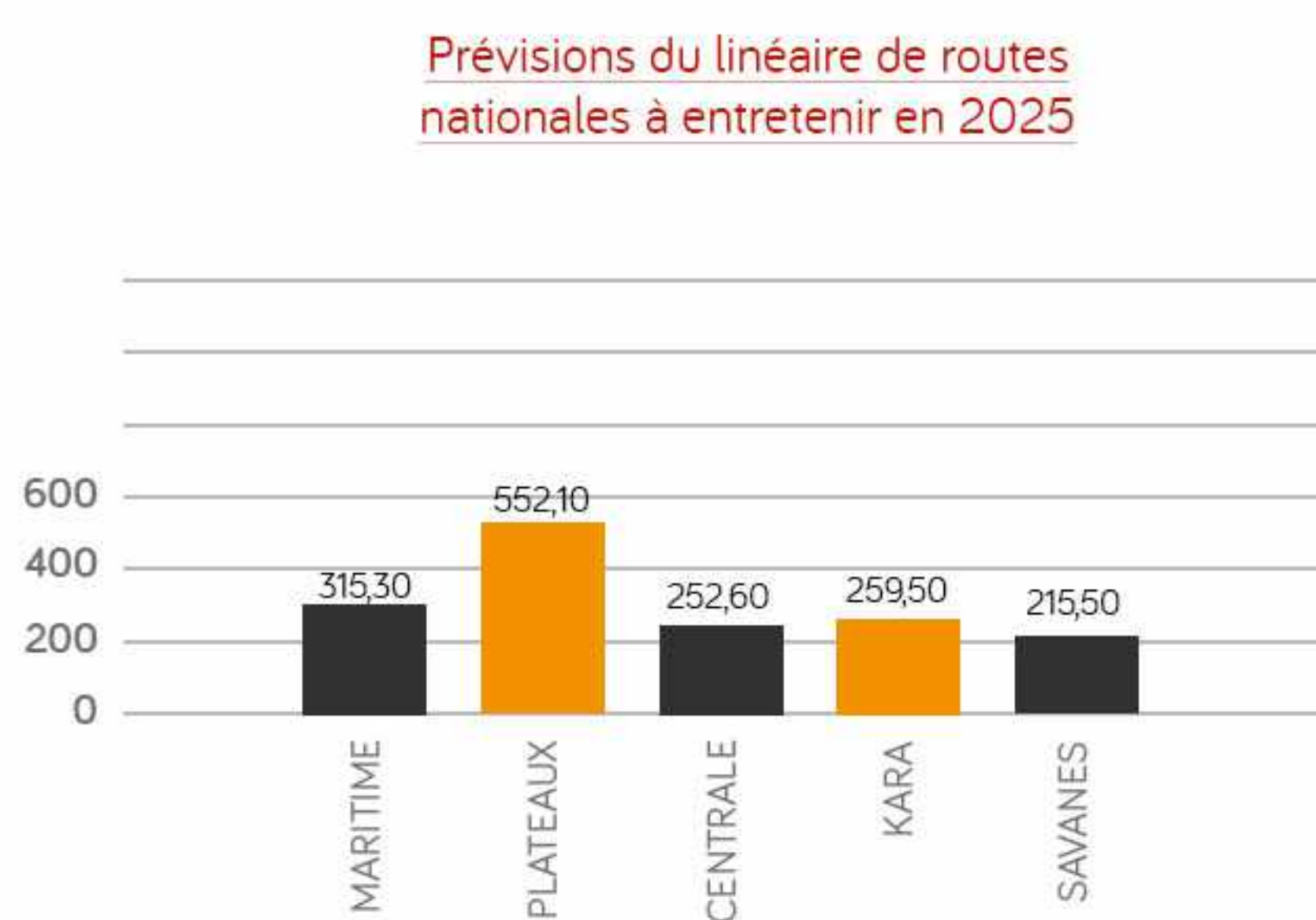




Tableau 62 : Linéaires de routes nationales revêtues entretenues par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	504,20
Plateaux	466,00
Centrale	142,40
Kara	235,60
Savanes	150,50
Total	1498,70

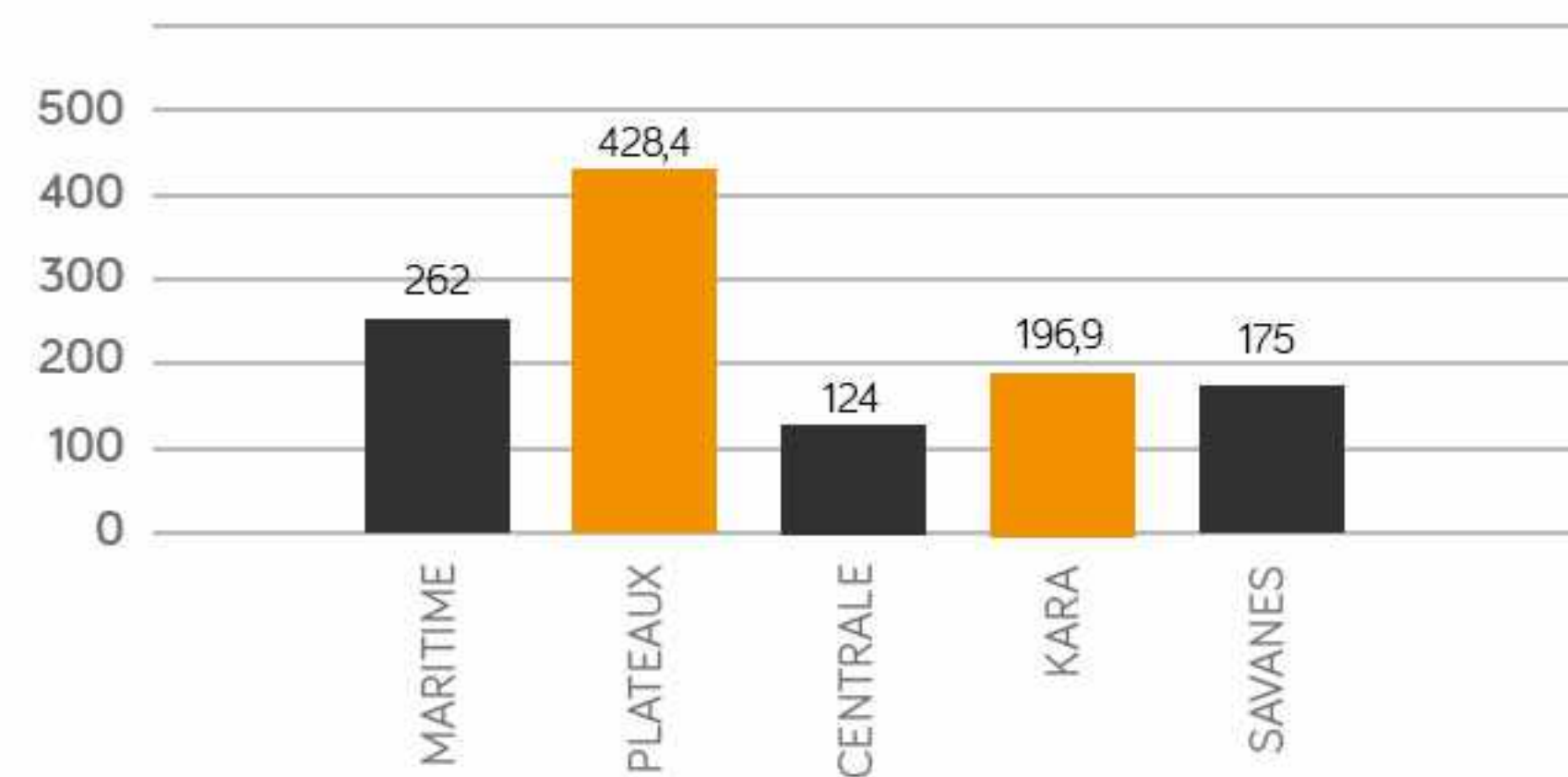
Source : Rapport d'activités du MTPI 2024



Tableau 63 : Linéaires de routes nationales revêtues à entretenir par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Linéaires	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	262	1351870
Plateaux	428,4	1134 526
Centrale	124	1245 455
Kara	196,9	1254 120
Savanes	175	1143 583
Total	1186,3	6 129 554

Prévisions du linéaire de routes nationales à entretenir en 2025



Source : MTPI 2025



Tableau 64 : Linéaires de routes nationales (bitumées ou en terre) entretenues par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	4,00
Plateaux	10,00
Centrale	10,00
Kara	15,00
Savanes	-
Total	39,00

Source : Rapport d'activités du MTPI 2024



Tableau 65 : Linéaires (en Km) et coût estimatif des routes à bitumer ou à réhabiliter par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Linéaires	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	4	2 800 000
Centrale	55,3	38 710 000
Kara	65,15	45 605 000
Total	124,45	87 115 000

Source : MTPI 2025

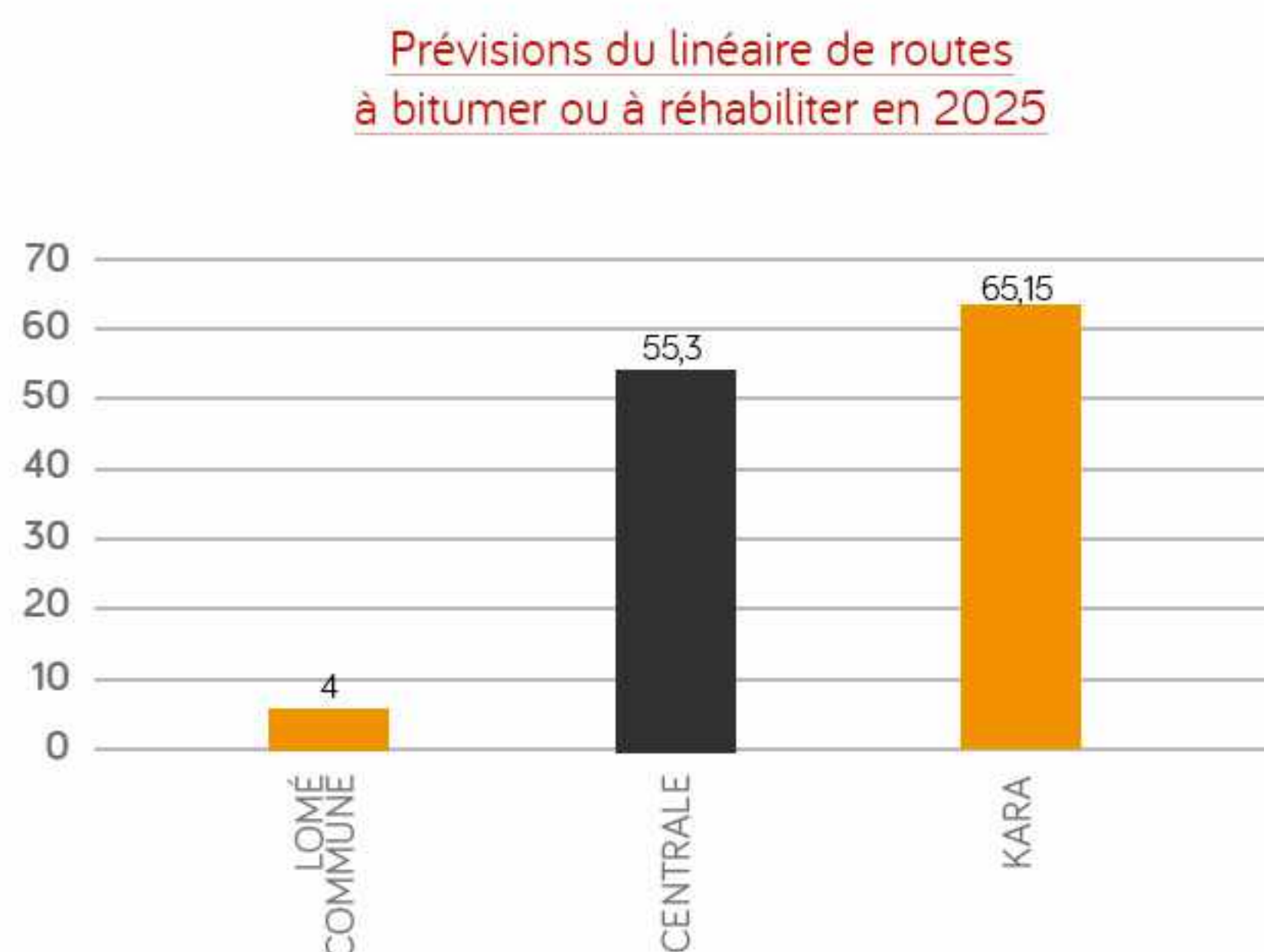


Tableau 66 :
Linéaires (km) de pistes rurales entretenues par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	43,9
Plateaux	221,9
Centrale	94,7
Kara	85,55
Savanes	21,5
Total	467,55

Source : MDPR 2025

Tableau 67 :
Linéaires (km) de pistes rurales ouvertes, construites et réhabilitées y compris élimination des points critiques par région en 2024

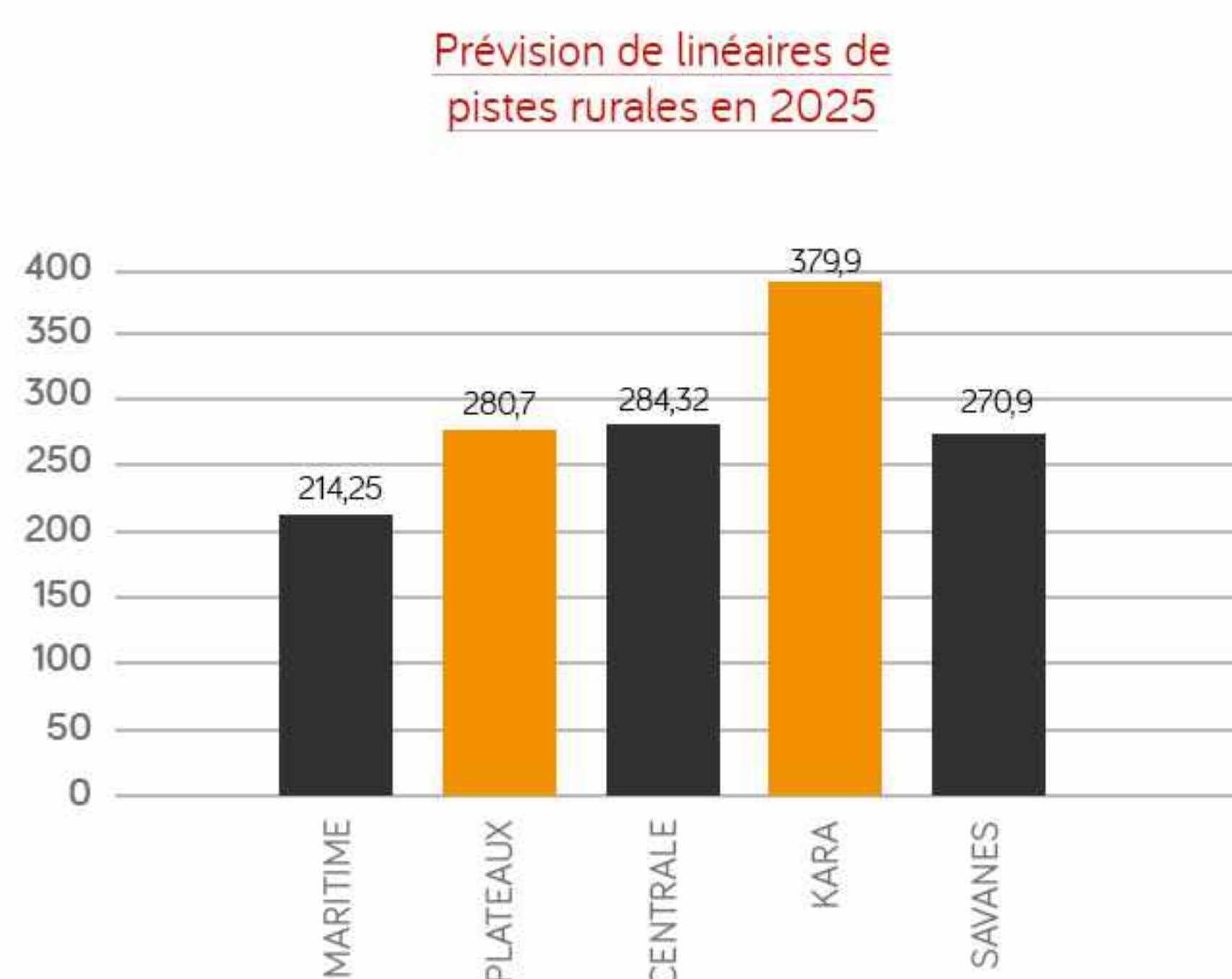
Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	5,08
Maritime	211,55
Plateaux	111,6
Centrale	97,35
Kara	85,15
Savanes	121,8
Total	632,53

Source : MDPR 2025

Tableau 68 : Prévission de linéaires (km) de pistes rurales à entretenir, ouvrir, construire, réhabiliter y compris élimination des points critiques par région en 2025

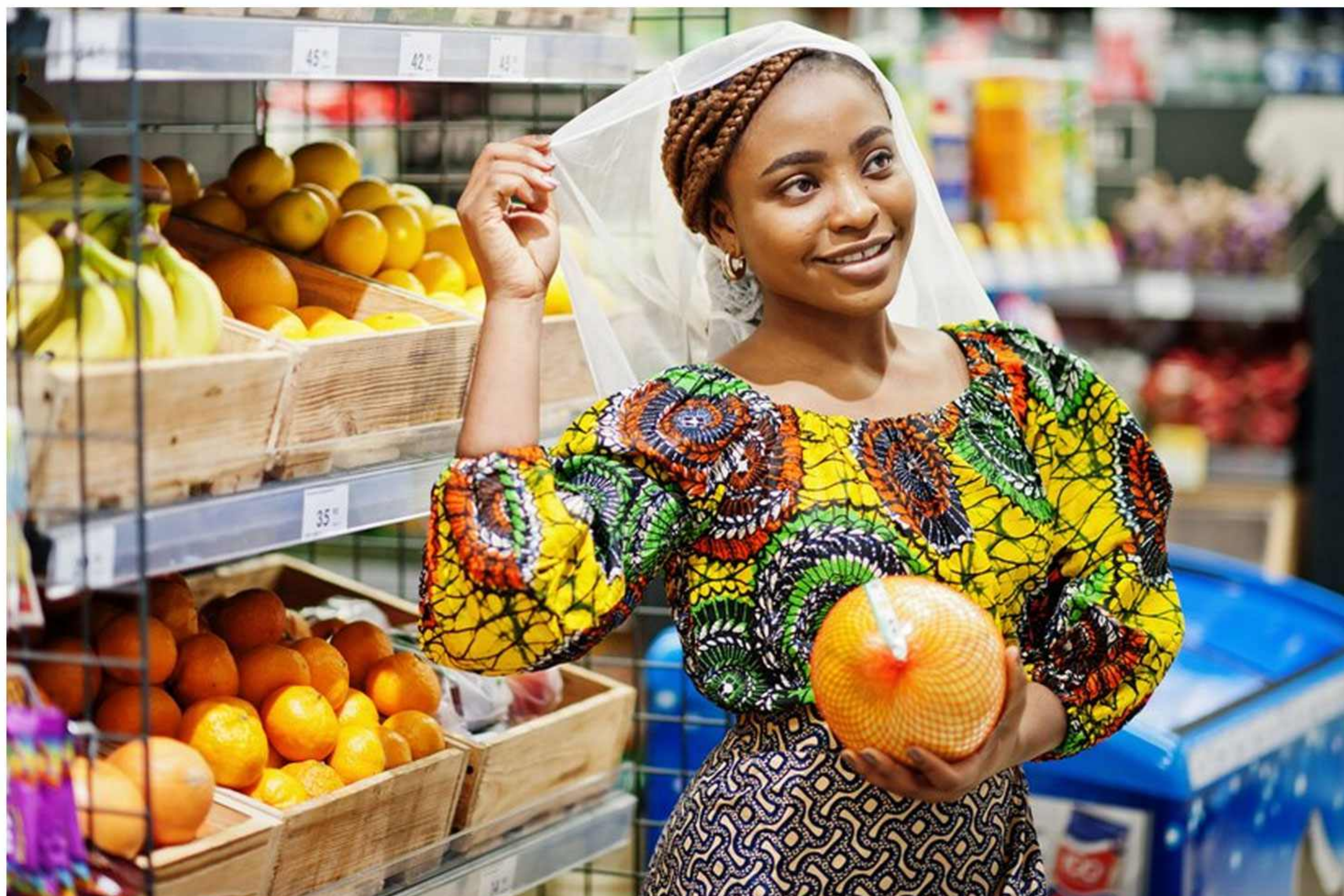
Régions	Prévisions 2025
Maritime	214,25
Plateaux	280,7
Centrale	284,32
Kara	379,7
Savanes	270,9
Total	1429,87

Source : MRHART 2025



NB : Un budget total de **32 036 964 000 FCFA** a été alloué au MDPR au titre de l'exercice 2025 pour la poursuite des travaux en cours et le démarrage des travaux du programme 2025.

VII. SECTEUR DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'INCLUSION FINANCIERE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES



1. Principaux indicateurs

Tableau 69 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions
	2024	2025
Taux d'insertion des jeunes placés en volontariat	66%	70%
Nombre de jeunes financés en entrepreneuriat (PAEIJ-SP et FAEIJ)	993	-
Montant des crédits alloués aux jeunes entrepreneurs (en millions de FCFA)	1423,3	-
Nombre de jeunes artisans équipés et installés (DJEJ)	232	-
Nombre de projets référencés	-	1 000
Volume de financement mis à disposition par les structures de financement	-	2 663 166 500

Source : MDBIFJEJ_2024

2. Réalisations 2024 et prévisions 2025

Tableau 70 : Nombre d'emplois créés par région en 2024

Régions	PAEIJ-SP	FAIEJ et ANVT
	Réalisations	Réalisations
	2024	2024
Lomé Commune	2	273
Maritime	175	116
Plateaux	1 034	308
Centrale	546	406
Kara	467	2 272
Savanes	965	2 780
Total	3 189	6 155

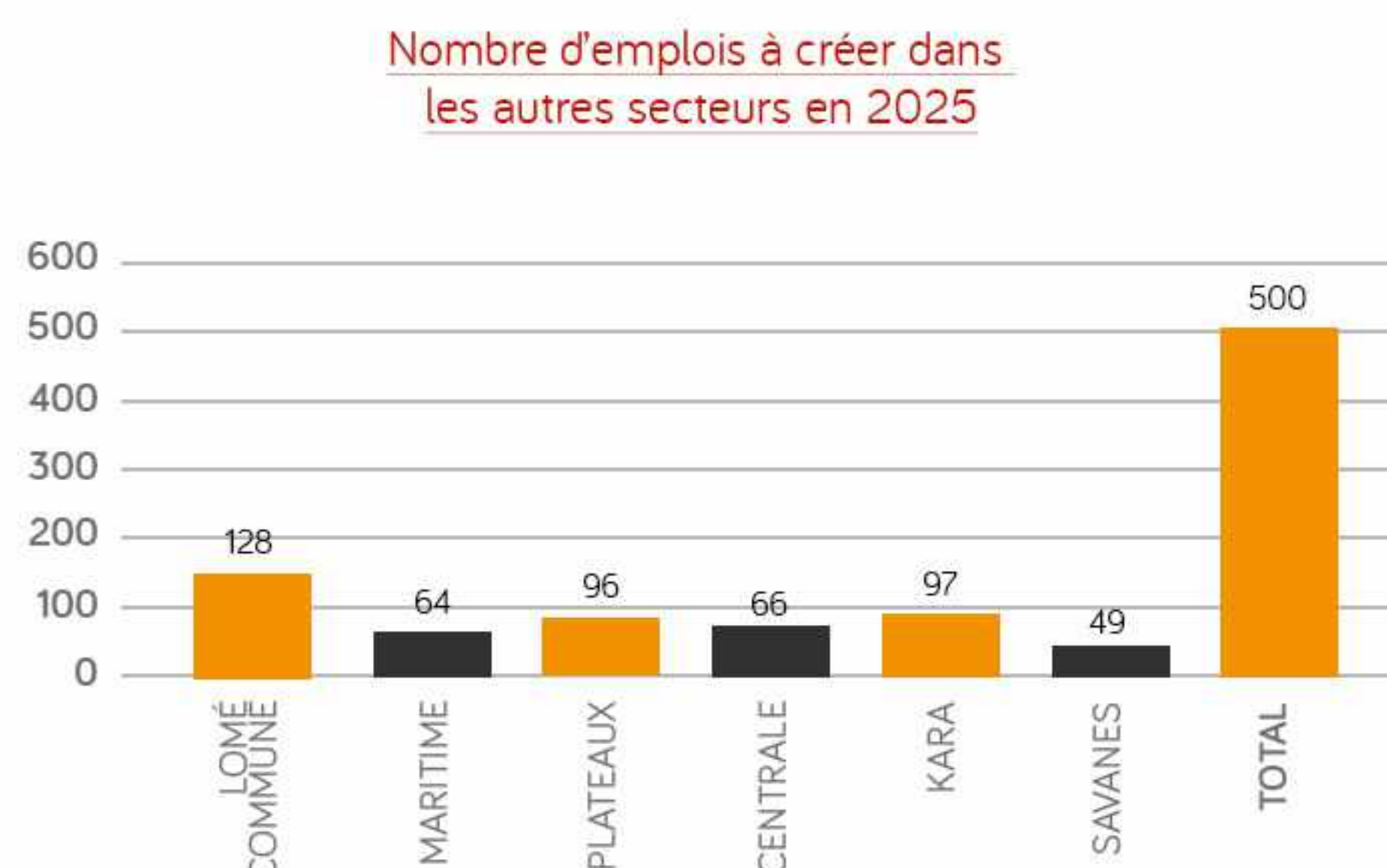
Source : MDBIFJEJ_2024



Présentation de France Volontaires par Telngar Rassemblée, représentant national de France Volontaires au Togo et au Ghana- Rencontre avec les maires de la région Plateaux Est, Atakpamé - 27.06.24

Tableau 71 : Nombre d'emplois à créer dans les autres secteurs en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Secteurs d'activités
Lomé Commune	128	Autres secteurs d'activités
Maritime	64	
Plateaux	96	
Centrale	66	
Kara	97	
Savanes	49	
Total	500	



Source : FAIEJ_2024

Tableau 72 : Nombre d'emplois créés par région en 2024

Régions	Réalizations 2024	
	Effectifs financés	Financement (milliers FCFA)
Lomé Commune	22	697 536
Maritime	15	57 319
Plateaux	52	60 637
Centrale	60	66 949
Kara	381	427 50
Savanes	463	113 323
Total	993	1 423 264

Source : MDBIFJEJ_2024

Tableau 73:
Nombre de jeunes artisans équipés et installés par DJEJ selon les régions en 2024

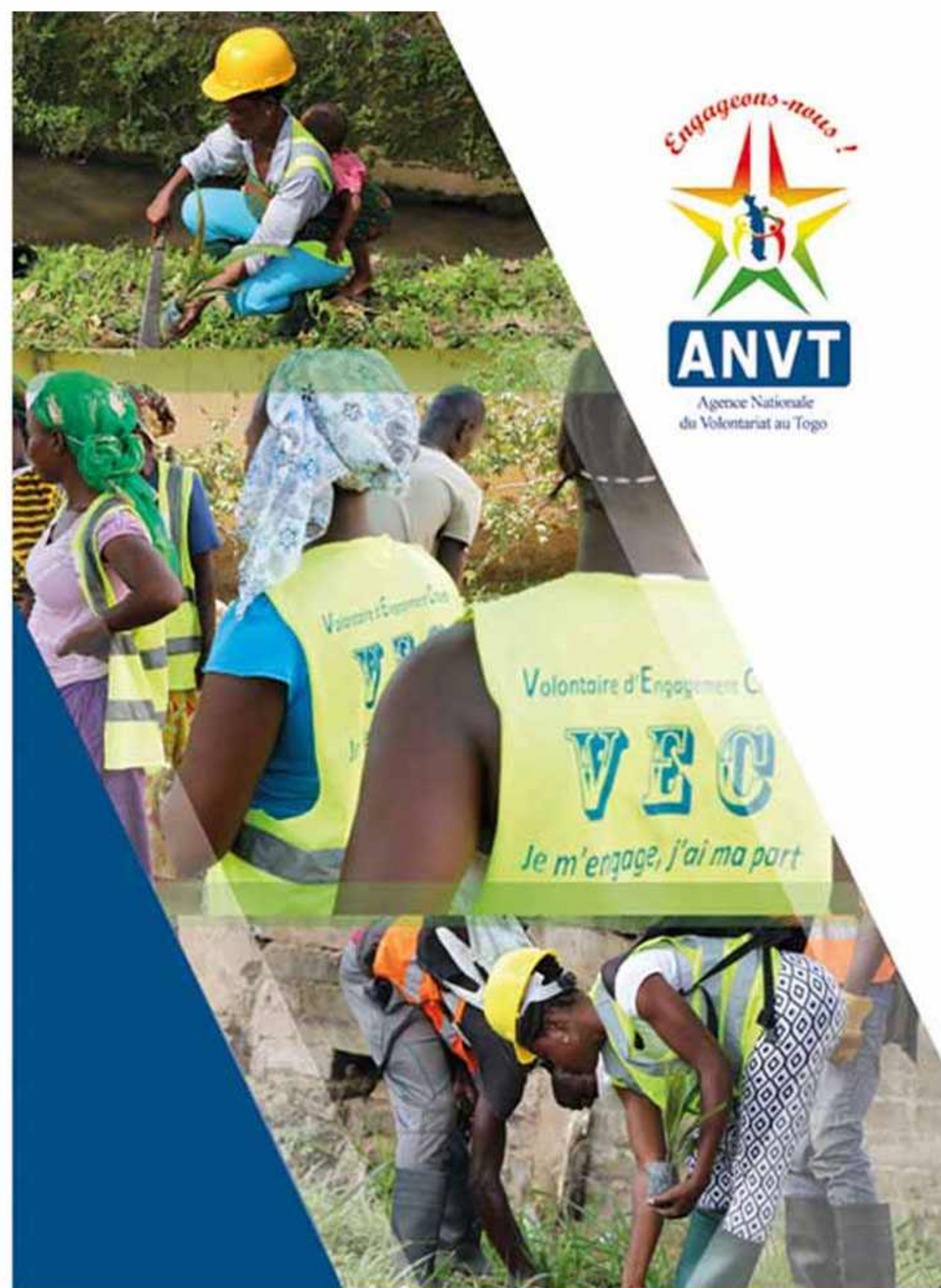
Régions	Réalisations
	2024
Savanes	21,5
Total	467,55

Source : MDBIFJEJ_2024

Tableau 74 :
Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires par région en 2024 (BM, AFD et ETAT)

Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	15723
Maritime	7136
Plateaux	2076
Centrale	990
Kara	2883
Savanes	7913
Total	36 721

Source : MDBIFJEJ_2024



**AGENCE NATIONALE DU
VOLONTARIAT AU TOGO**

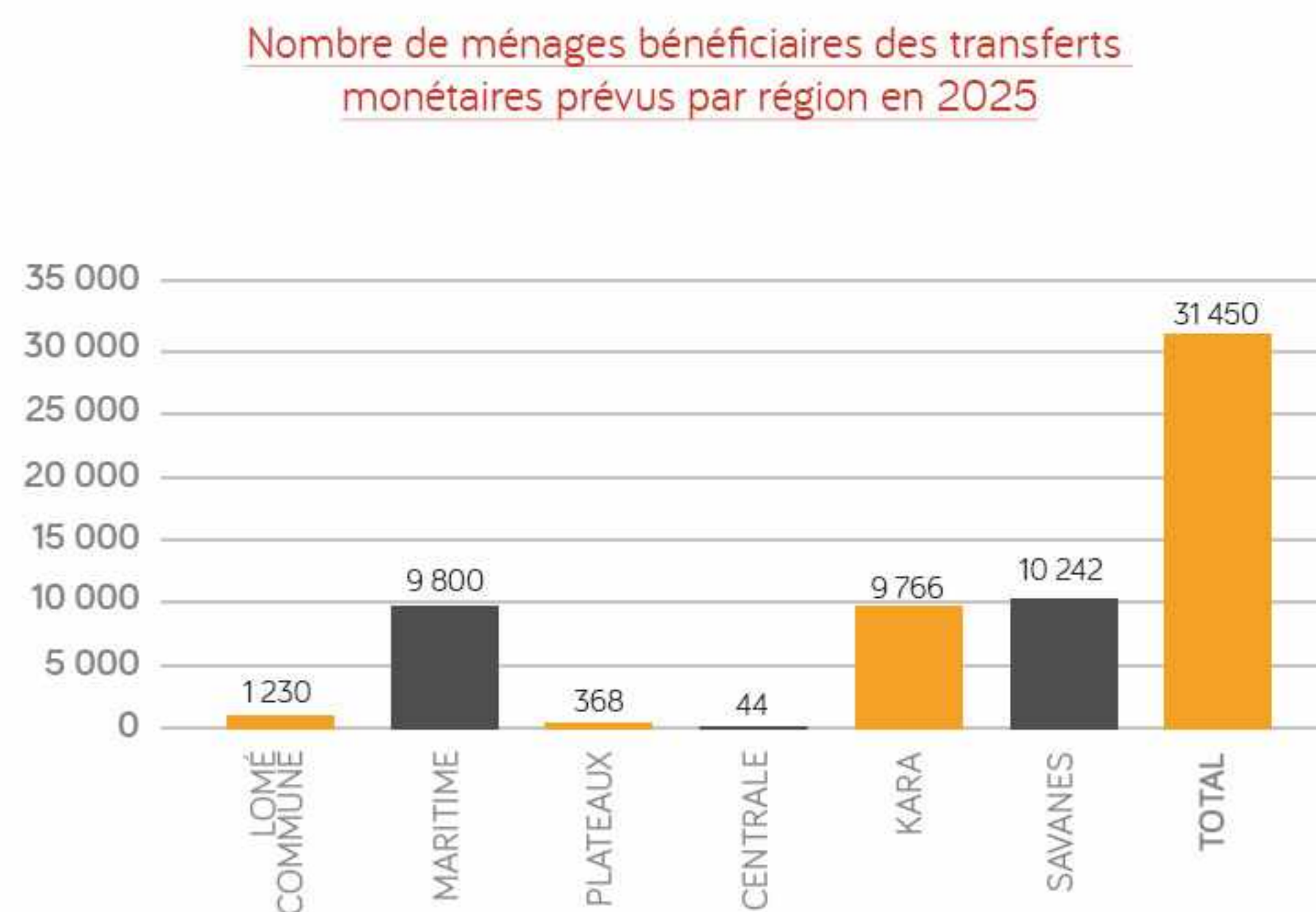
**VOLONTARIAT
D'ENGAGEMENT
CITOYEN**

- **Avoir entre 18 et 35 ans**
- **Avoir un niveau d'étude inférieur ou égal à la classe de terminale**
- **Ne pas avoir une activité au moment de l'enrolement**

**Où s'inscrire?
auprès des CVD et CDQ**

Tableau 75 : Nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires prévus par région en 2025 (AFD et ETAT)

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Secteurs d'activités
Lomé Commune	1 230	111 873
Maritime	9 800	717 436
Plateaux	368	29 416
Centrale	44	3 182
Kara	9 766	312 785
Savanes	10 242	356 323
Total	31 450	1 531 015



Source : MDBIFJEJ_2024

VIII. SECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE



Comme les autres pays côtiers de la sous-région, le Togo se trouve dans une zone sensible aux modifications climatiques et par conséquent, il est exposé à des événements hydrométéorologiques imprévisibles notamment, les inondations, les sécheresses, les rafales de vent puissantes, l'érosion des côtes, les incendies de forêts, etc. Il est aussi de plus en plus marqué par l'augmentation des conflits intercommunautaires provenant de diverses sources. Ces circonstances, généralement imprévisibles, entraînent des pertes de vies humaines, des dommages matériels considérables et la relocation de populations.

Les différentes interventions dans le secteur sont illustrées par quelques indicateurs clés ci-après

1. Principaux indicateurs

Tableau 76 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions 2025
	2024	
Taux de la population résiliente dans les zones à risques	22%	22%
Taux de couverture des populations par des campagnes de sensibilisation sur les risques et catastrophes	16%	16%
Pourcentage de sinistrés assistés par l'ANPC	40%	50%

Source : Rapport d'activité ANPC 2024

2. Réalisation de 2024 et prévisions 2025



Tableau 77 : Nombre des campagnes de sensibilisation sur les risques liés aux catastrophes naturelles par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	08
Plateaux	54
Centrale	20
Kara	88
Savanes	14
Total	184

Source : Rapport d'activité ANPC 2024



Tableau 78 : Nombre des campagnes de sensibilisation sur les risques liés aux catastrophes naturelles par région prévu en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	15	600
Plateaux	149	5 681
Centrale	52	8 200
Kara	30	10 750
Savanes	68	4 704
Total	314	24 254

Source : Rapport d'activité ANPC 2024

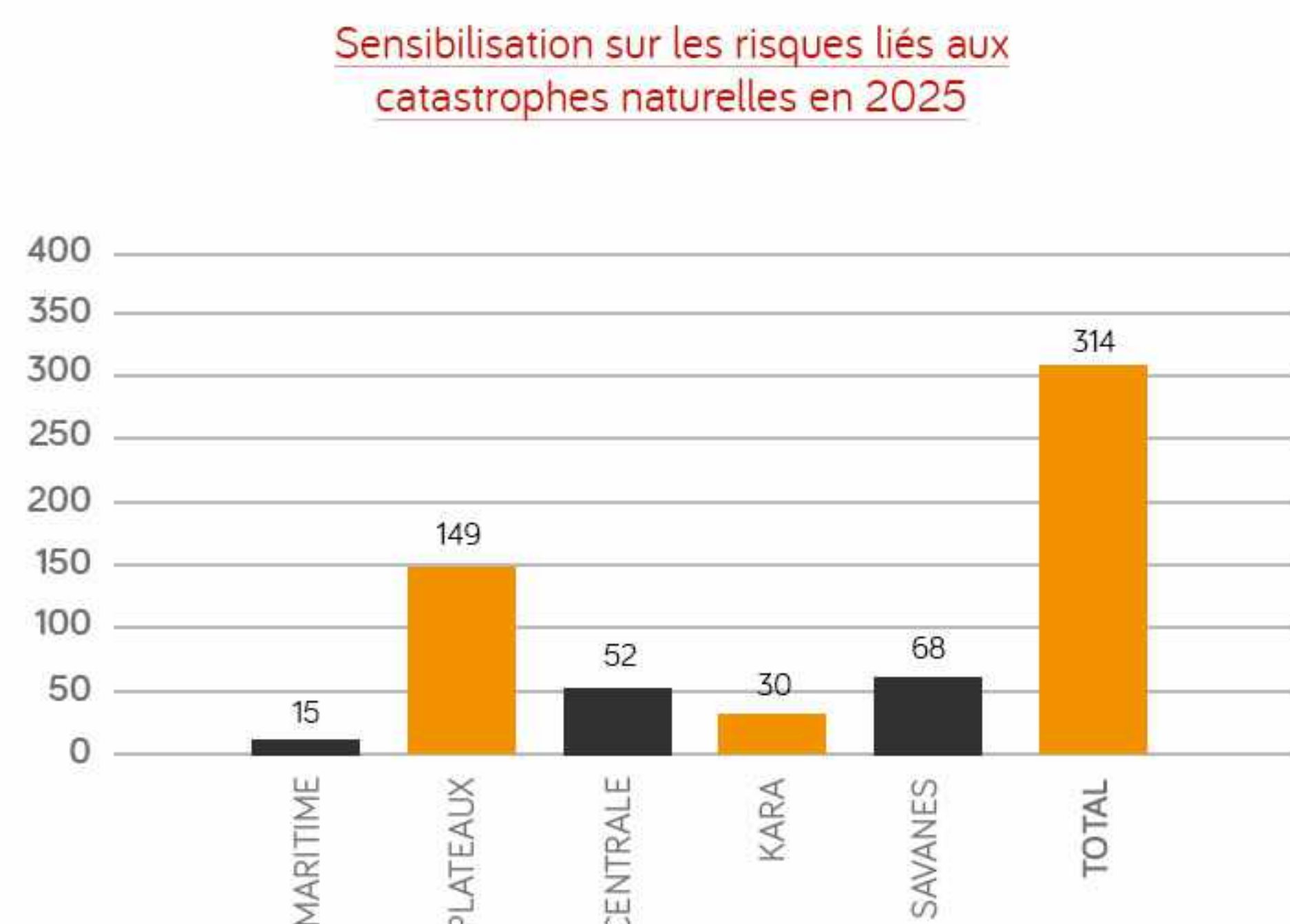


Tableau 79 :
Nombre de plans régionaux de contingences (PRC) élaborés en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	1
Plateaux	1
Centrale	1
Kara	1
Savanes	1
Total	5

Source : Rapport d'activité ANPC 2024



Tableau 80 :
Nombre de plans régionaux de contingences (PRC) à élaborer en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Savanes	1	5050
Total	1	5050

Source : Budget ANPC 2024

Nombre de plans régionaux de contingences (PRC) à élaborer en 2025

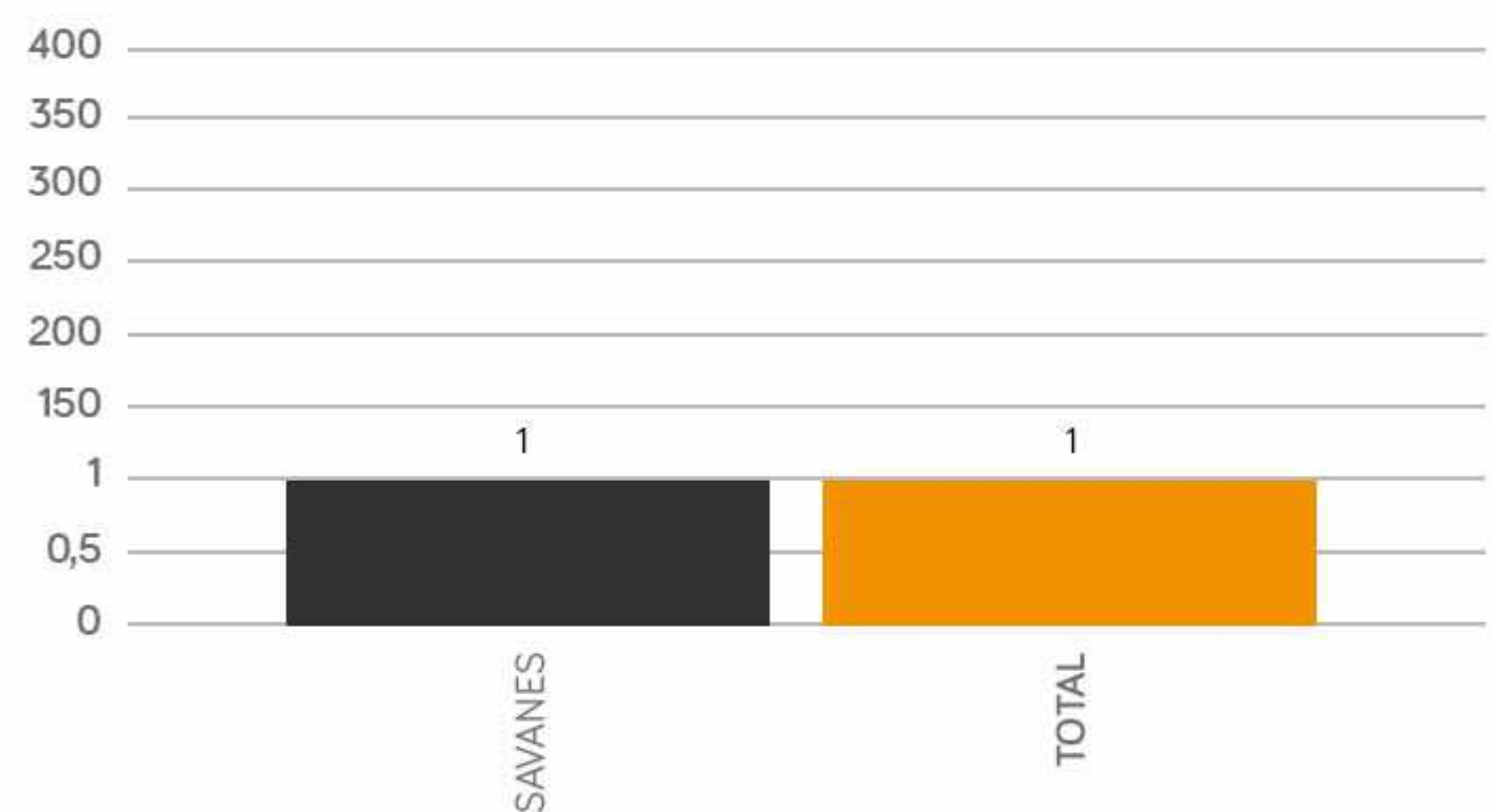


Tableau 81 :
Nombre de femmes leaders formées en réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les zones à risques par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	8
Centrale	4
Kara	1
Savanes	2
Total	15

Source : Rapport d'activité ANPC 2024

Tableau 82 :
Nombre de sites d'accueil des sinistrés évalués par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	4 000
Plateaux	4 000
Centrale	4 000
Kara	4 000
Savanes	4 000
Total	20 000

Source : Rapport d'activité ANPC 2024

Tableau 83 : Nombre de bulletins trimestriels d'information et d'alerte aux risques de catastrophes à élaborer et à distribuer par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	12 000	2 000
Plateaux	12 000	2 000
Centrale	12 000	2 000
Kara	12 000	2 000
Savanes	12 000	2 000
Total	60 000	10 000

Source : Rapport d'activité ANPC 2024

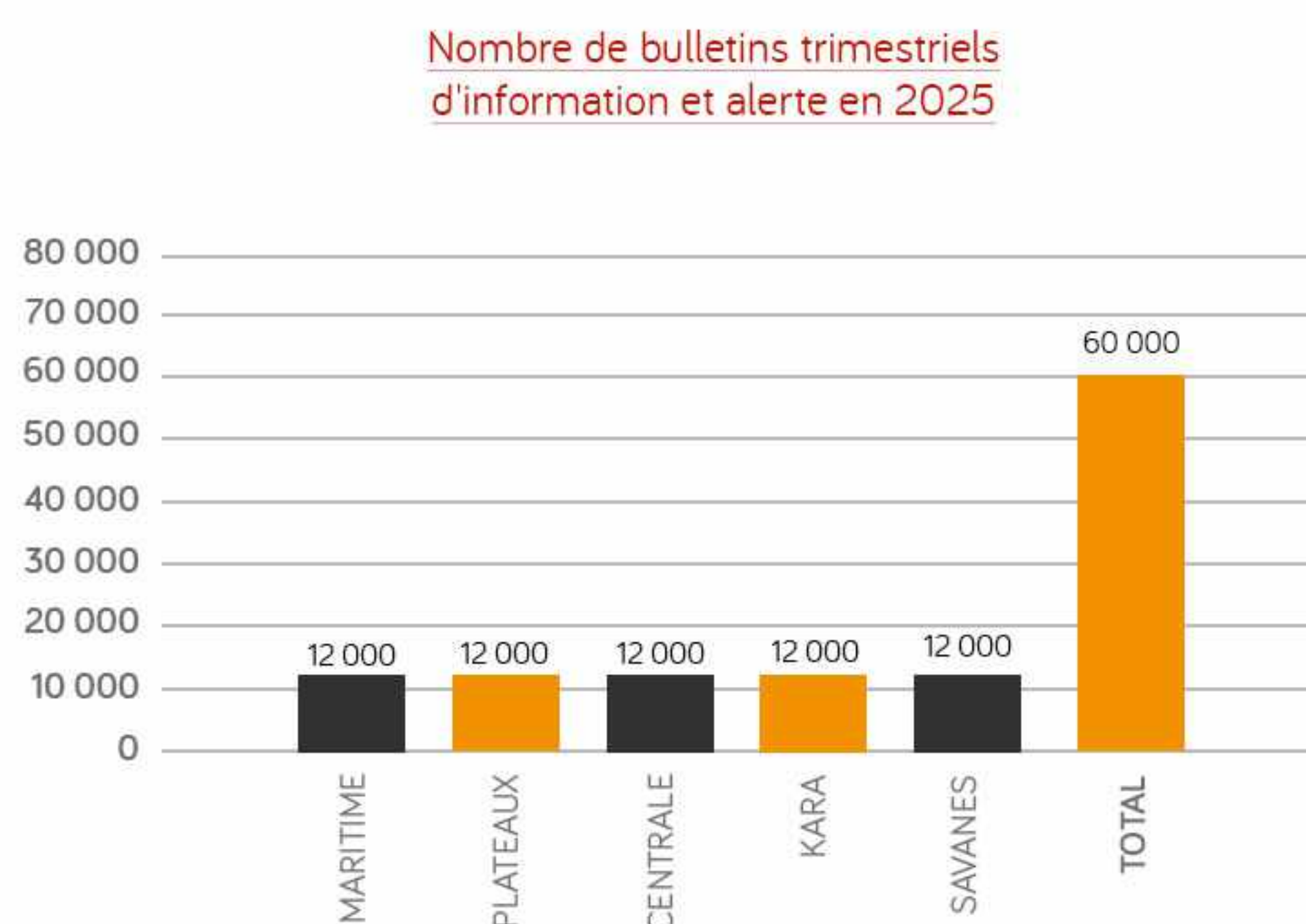


Tableau 84 :
Nombre d'émissions radio-télévisées de sensibilisation de la population sur les actions de prévention et de gestion des catastrophes par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Maritime	5
Plateaux	10
Centrale	3
Kara	5
Savanes	2
Total	25

Source : Rapport d'activité ANPC 2024



Tableau 85 :
Nombre d'émissions⁵² radio-télévisées de sensibilisation de la population sur les actions de prévention et de gestion des catastrophes prévues par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	8	2 000
Plateaux	4	400
Centrale	2	200
Kara	4	400
Savanes	1	200
Total	20	3200

Source : Budget ANPC 2024

Nombre d'émissions radio-télévisées de sensibilisation de la population prévues en 2025

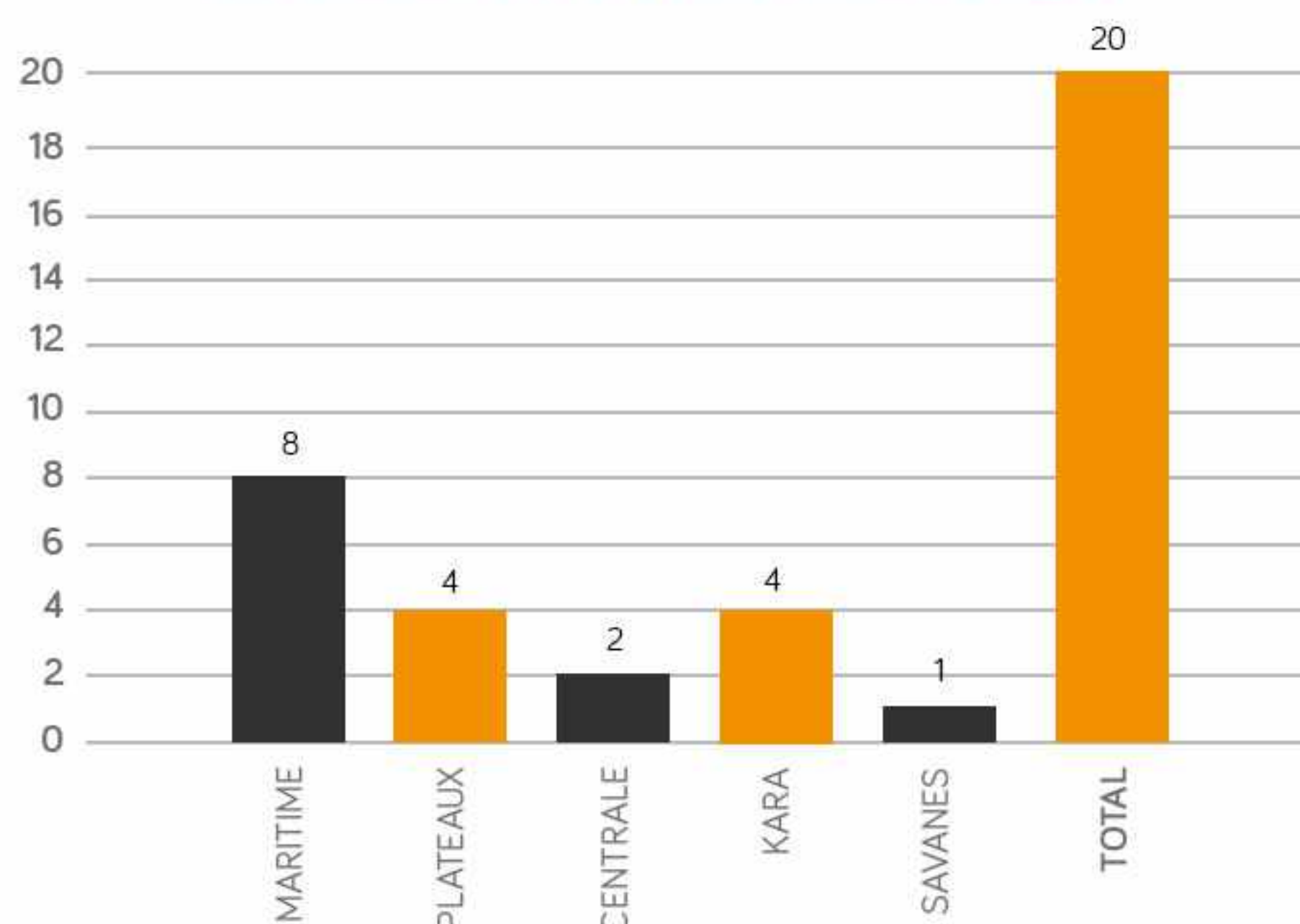


Tableau 86 : Nombre d'écoles assistées en non vivres par région en 2024

Régions	Réalizations 2024	
	Touchées	Assistées
Maritime	15	13
Plateaux	39	31
Centrale	30	15
Kara	27	21
Savanes	28	7
Total	139	87

Source : Rapport d'activité ANPC 2024

IX. SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES



1. Principaux indicateurs

Tableau 87 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	Réalisations	Prévisions
	2024	2025
ENERGIE		
Taux de couverture du territoire en réseau électrique	70%	75%
MINES		
Taux d'accroissement des recettes minières	1%	2%

Source : DPPD 2025-2027 MMRE

2. Réalisation de 2024 et prévisions en 2025

ENERGIE

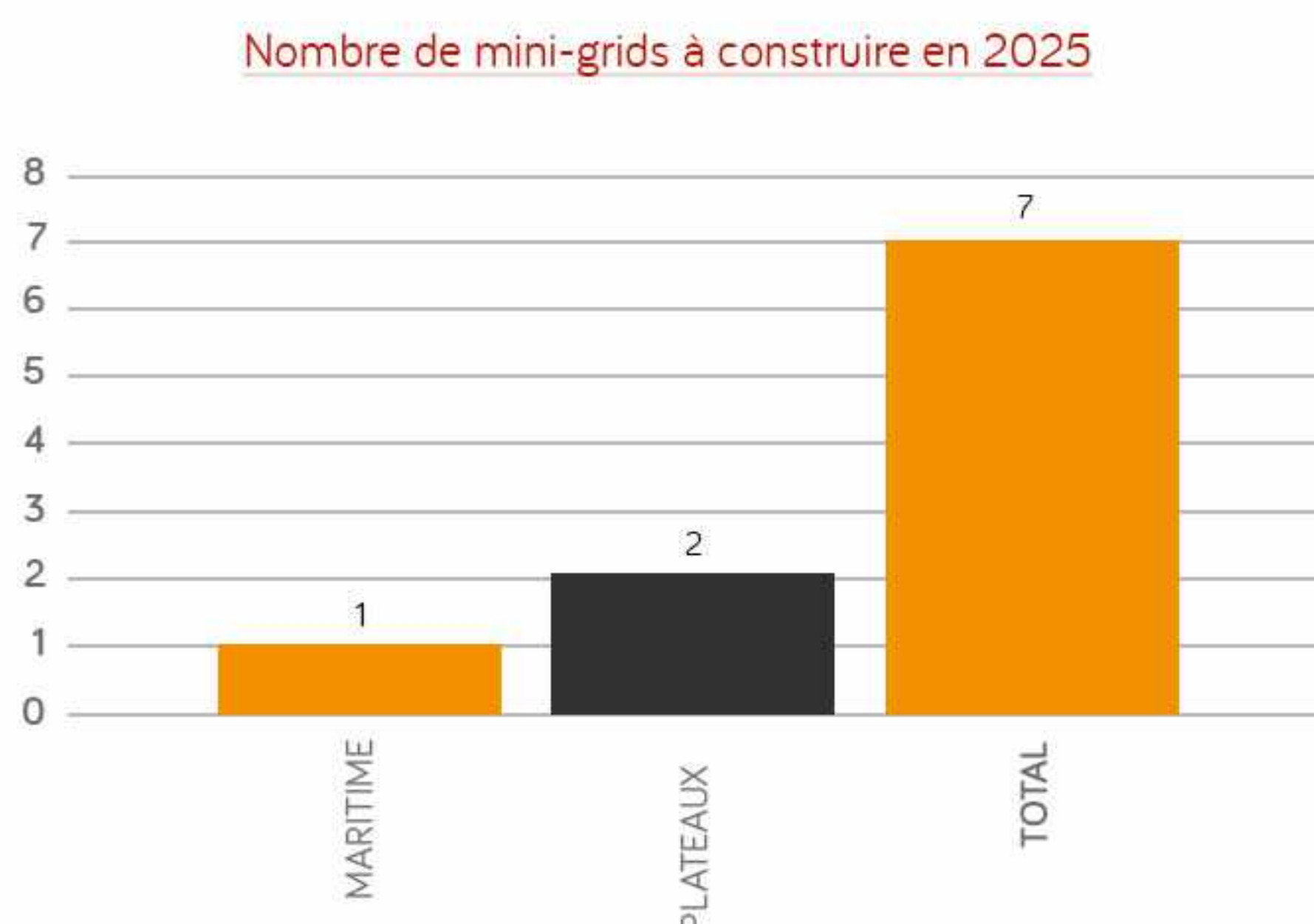


L'activité de construction de mini-grids est en cours de réalisation et sera finalisée en 2025 avec à la clé **7 mini-grids** pour le compte de 7 localités dans les régions Maritime et des Plateaux.



Tableau 88 : Prédiction du nombre de mini-grids à construire en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	1	169 232
Plateaux	6	1 015 392
Total	7	1 184 624



Source : Rapport d'activités 2024 AT2ER

Tableau 89 : Capacité totale de production d'électricité installée par les centrales solaires photovoltaïque (MWc) en 2022 et 2023

Régions	Réalizations	
	2022	2023
Centrale	50	70
Total	50	87

Source : Rapport d'activités MMRE 2024

Il est prévu pour le compte de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta une extension de la capacité totale de production d'électricité de **70 MWc à 100 MWc**. Le processus est toujours en cours.

Tableau 90 :
Nombre de ménages dotés de kits solaires par région en 2024 (AT2ER)

Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	0
Maritime	15 800
Plateaux	27 650
Centrale	13 021
Kara	13 650
Savanes	11 722
Total	81 843

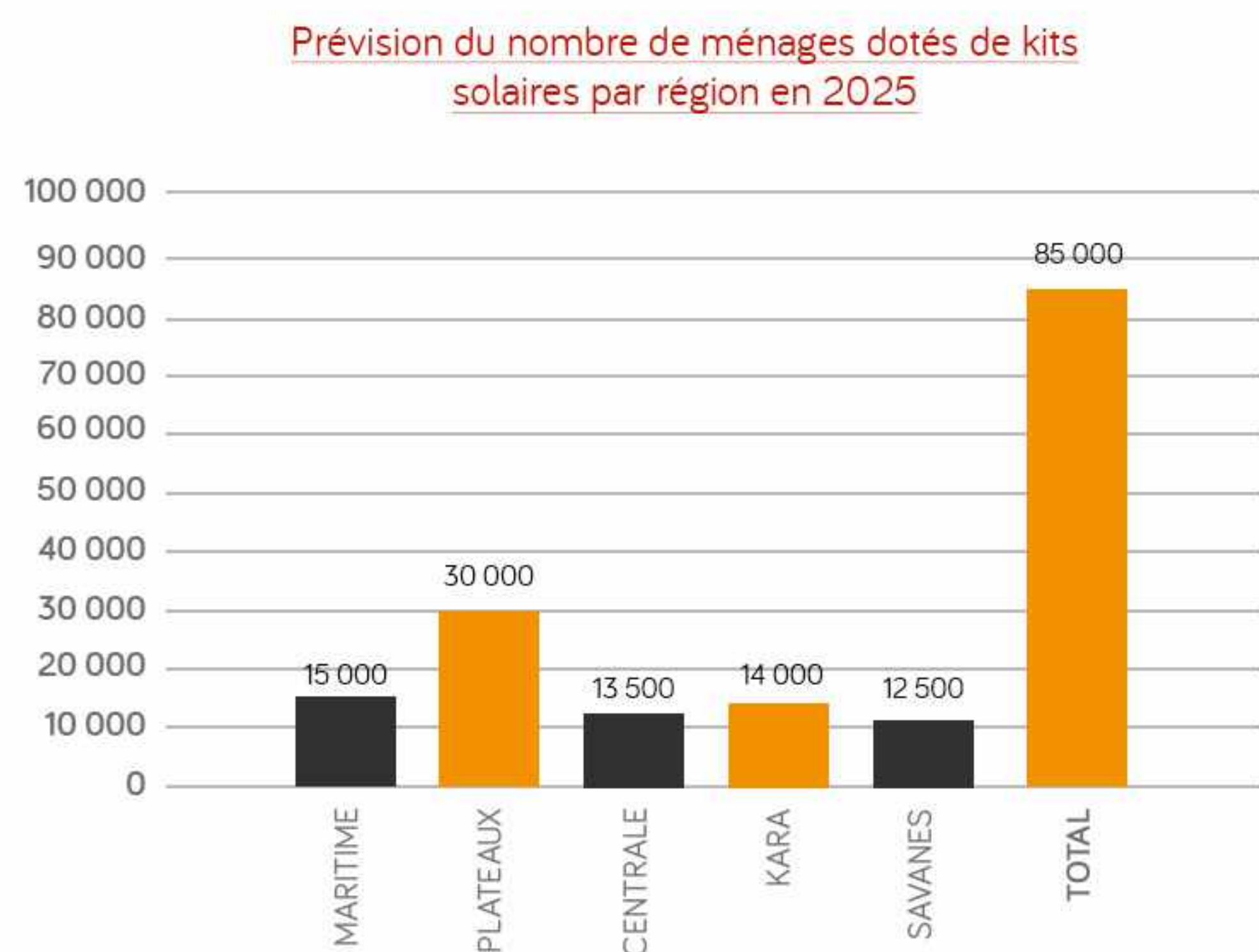
Source : Rapport d'activités 2024 AT2ER



Tableau 91 :
Prévision du nombre de ménages dotés de kits solaires par région en 2025 (AT2ER)

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	15 000	360 000
Plateaux	30 000	720 000
Centrale	13 500	324 000
Kara	14 000	336 000
Savanes	12 500	300 000
Total	85 000	2 040 000

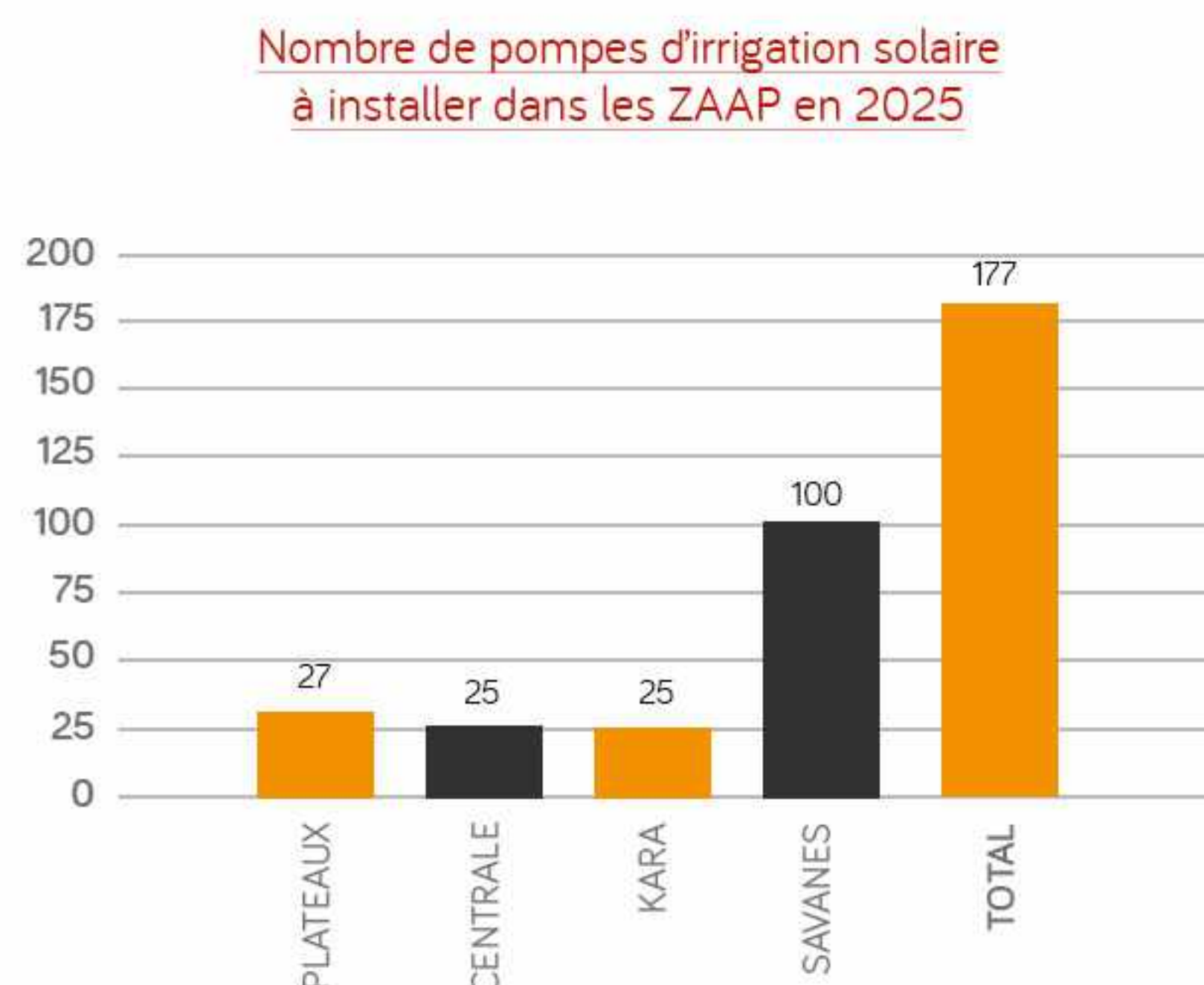
Source : Rapport d'activités 2024 AT2ER



NB : Le kit solaire pour les ménages est un ensemble de panneaux, de batteries pour le stockage, des fils d'alimentation synchronisé avec les lampes pour éclairage et appareils électroménagers. Ce système est destiné à électrifier les ménages très éloignés du réseau de distribution de l'électricité. Cette prévision de coût concerne la subvention chèque CIZO de l'Etat sur une année à raison de 24 000 F CFA/ ménage.

Tableau 92 : Nombre de pompes d'irrigation solaire à installer dans les ZAAP (Zones aménagées agricoles planifiées) en 2025.

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Plateaux	27	24 000
Centrale	25	22 000
Kara	25	22 000
Savanes	100	89 000
Total	177	158 000

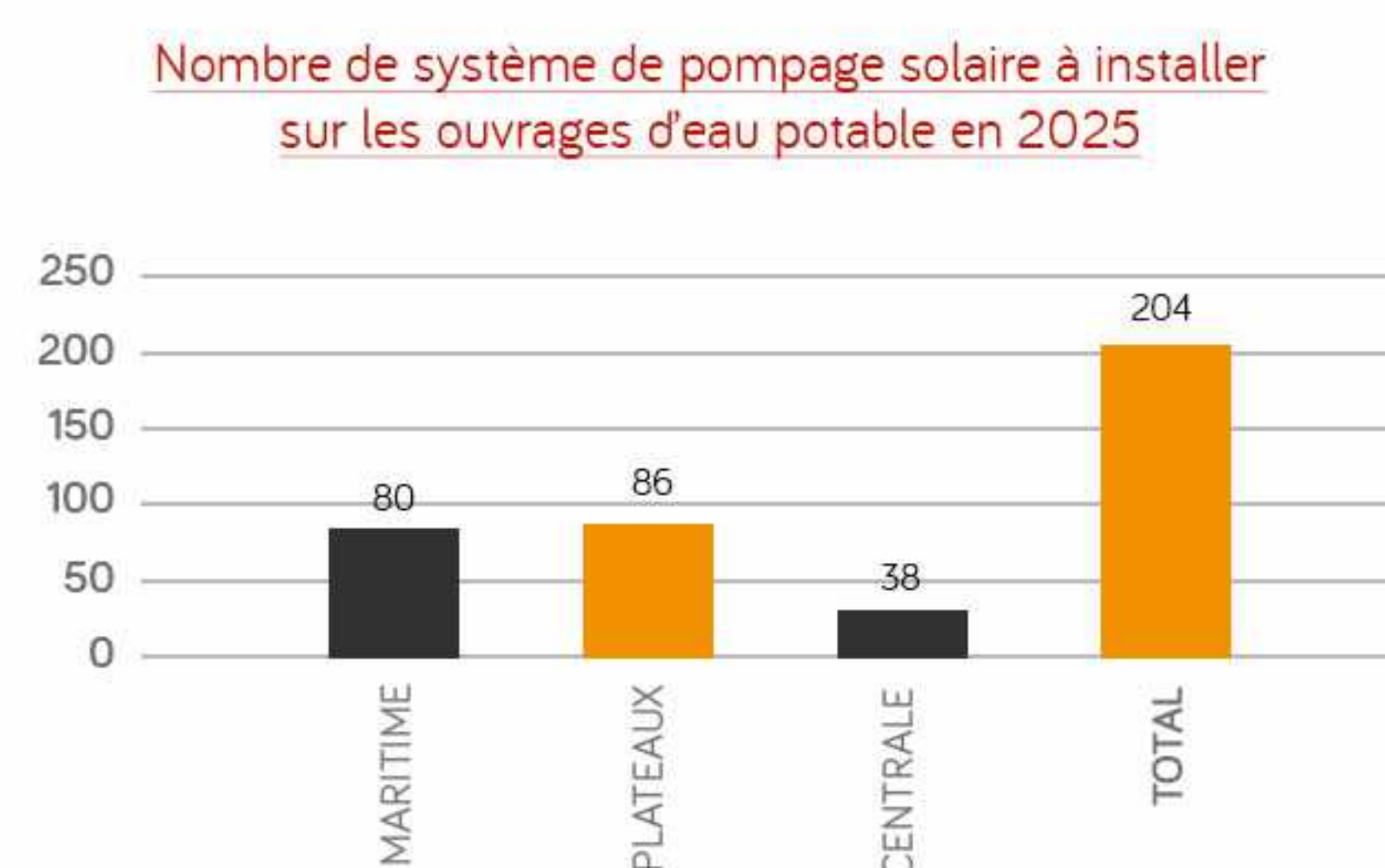


Source : Données statistiques AT2ER

NB : Pompe d'irrigation solaire consiste à capter l'énergie solaire via des panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité qui alimente une pompe électrique permettant d'assurer l'exhaure de l'eau pour l'irrigation des cultures.

Tableau 93 : Nombre de système de pompage solaire à installer sur les ouvrages d'eau potable en 2025.

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	80	510 000
Plateaux	86	548 000
Centrale	38	242 000
Total	204	1 300 188



Source : Données statistiques AT2ER

Il faut relever également que dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables et d'accès à l'électricité pour tous surtout les zones décentralisées, il est prévu l'électrification par système solaire photovoltaïque (ensemble de panneaux solaires) de **57 formations sanitaires** dans la région des Savanes pour le compte de 2025 pour un budget de **315 250 000 F CFA**.

Tableau 94 : Nombre d'abonnés au réseau de distribution de la CEET par région en 2024

Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	26 231
Maritime	15 543
Plateaux	12 893
Centrale	7 520
Kara	3 285
Savanes	4 810
Total	71 211

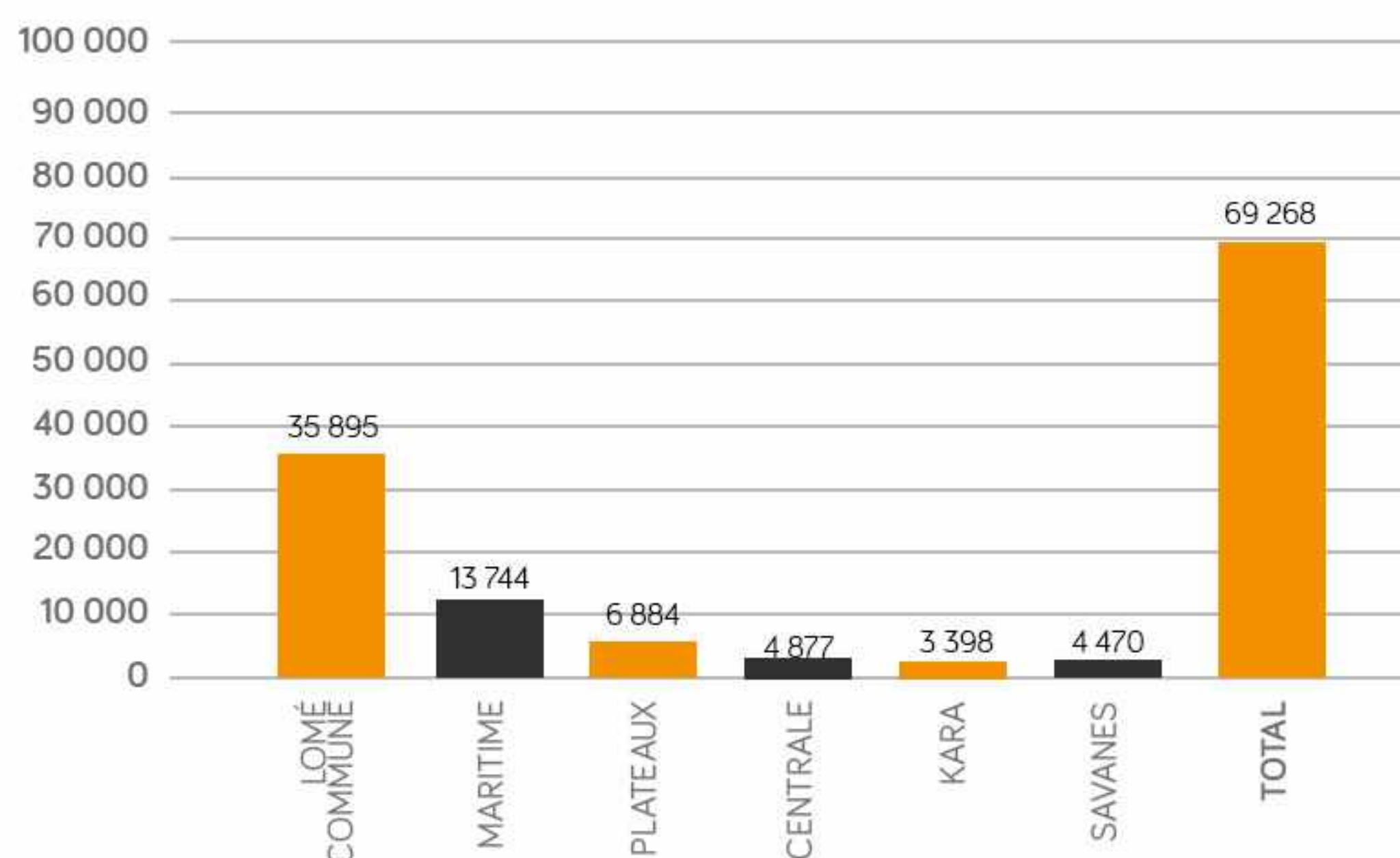


Source : Données statistiques CEET 2024

Tableau 95 : Prévisions du nombre d'abonnés au réseau de distribution de la CEET par région en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	35 895	2 871 600
Maritime	13 744	1 099 520
Plateaux	6 884	550 720
Centrale	4 877	390 160
Kara	3 398	271 840
Savanes	4 470	357 600
Total	69 268	5 541 440

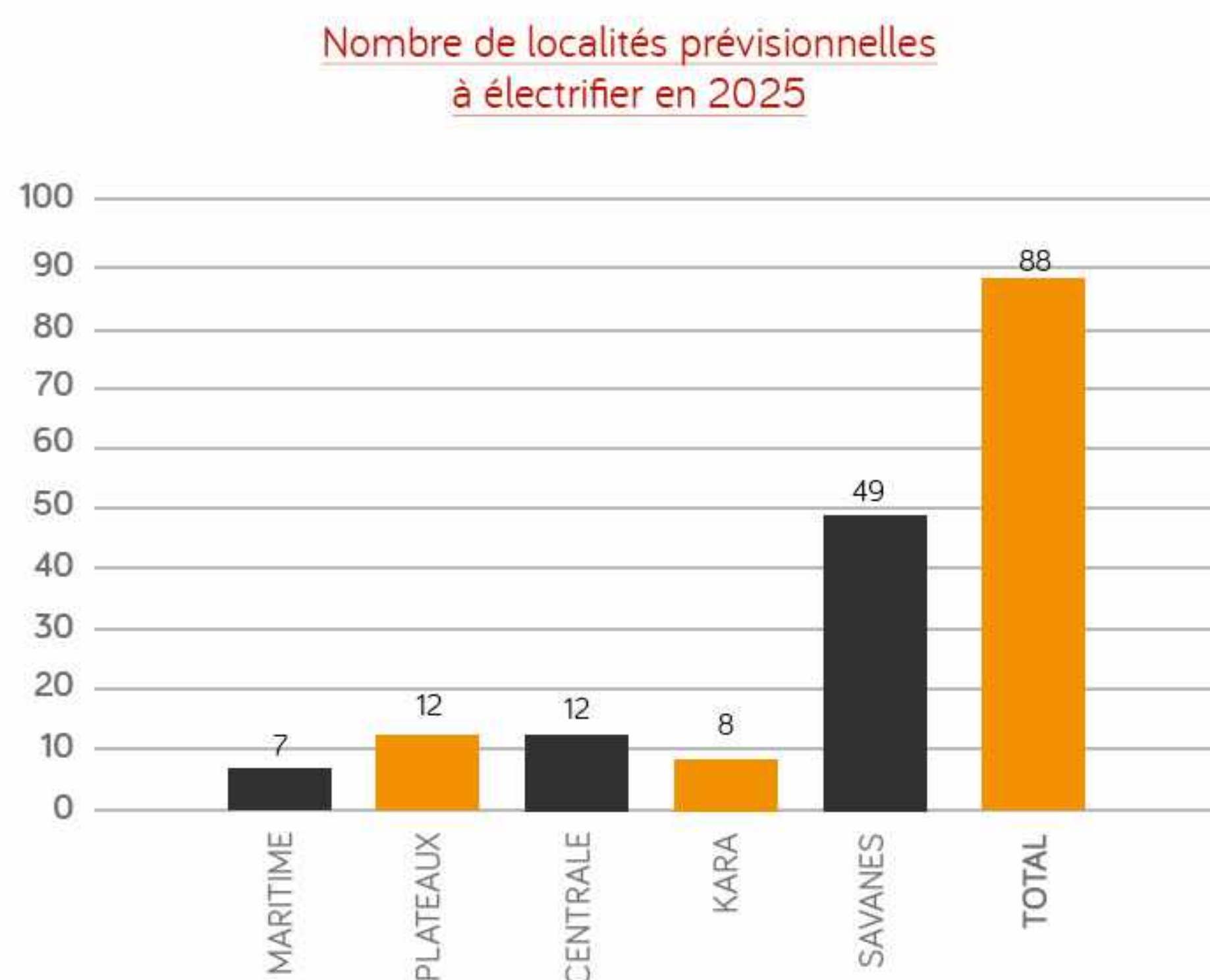
Prévision du nombre de ménages dotés de kits solaires par région en 2025



Source : Données statistiques CEET

Tableau 96 : Nombre de localités prévisionnelles à électrifier en 2025

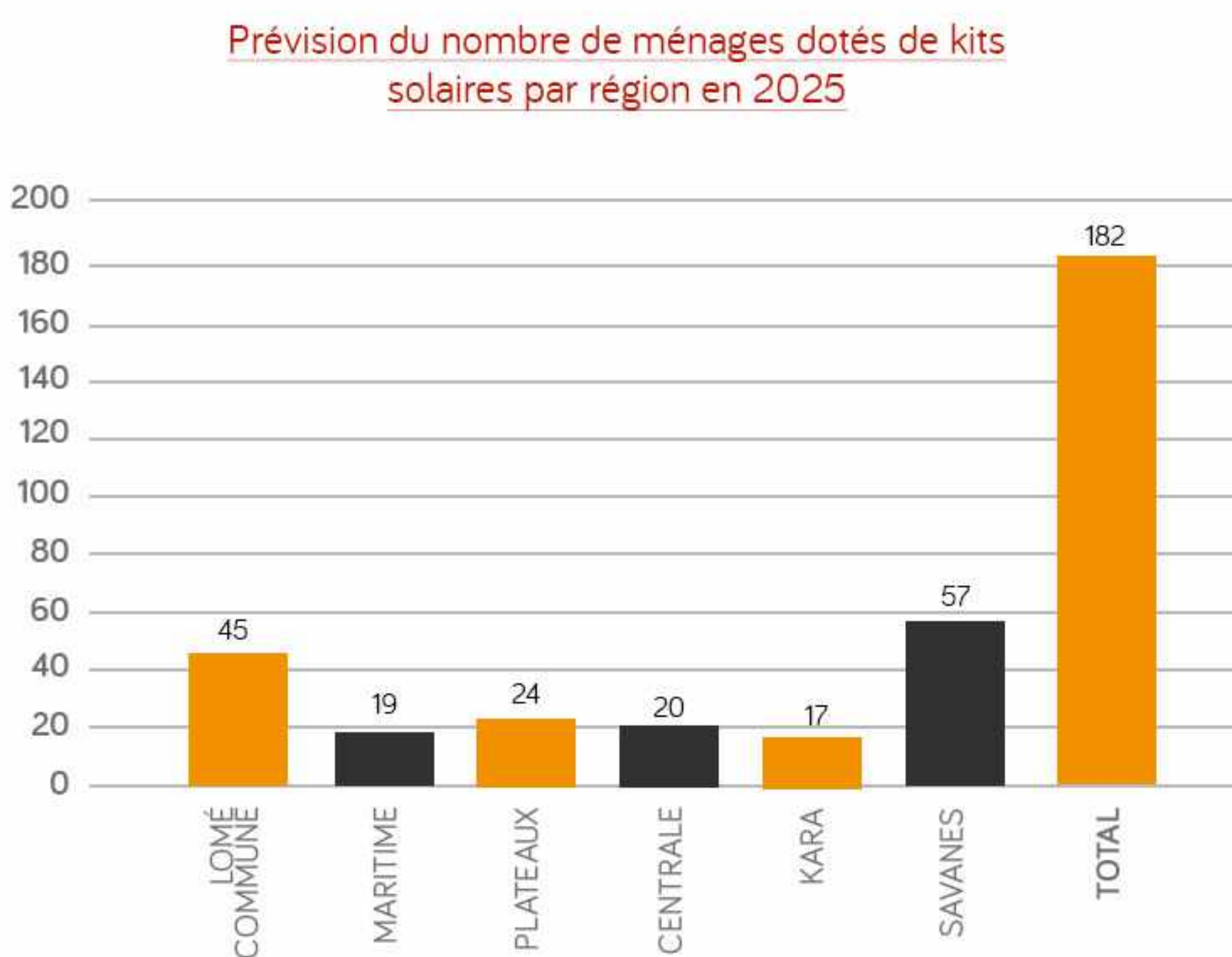
Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	7	525 000
Plateaux	12	900 000
Centrale	12	900 000
Kara	8	600 000
Savanes	49	3 675 000
Total	88	6 600 000



Source : Données statistiques CEET

Tableau 97 : Nombre de postes de transformation MT/BT prévisionnels à construire en 2025.

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Lomé Commune	45	315 000
Maritime	19	133 000
Plateaux	24	168 000
Centrale	20	140 000
Kara	17	119 000
Savanes	57	399 000
Total	182	1 274 000



Source : Données statistiques CEET

NB : Un poste de transformation permet de transformer et délivrer l'énergie électrique Basse Tension (BT) à partir d'un réseau Moyenne Tension (MT) ; de protéger l'exploitant lors d'intervention dans le poste ; de protéger les matériels et de respecter l'environnement.

MINE

Tableau 98 :
Nombre de carrières, mines
et unités de transformation
inspectées en 2024

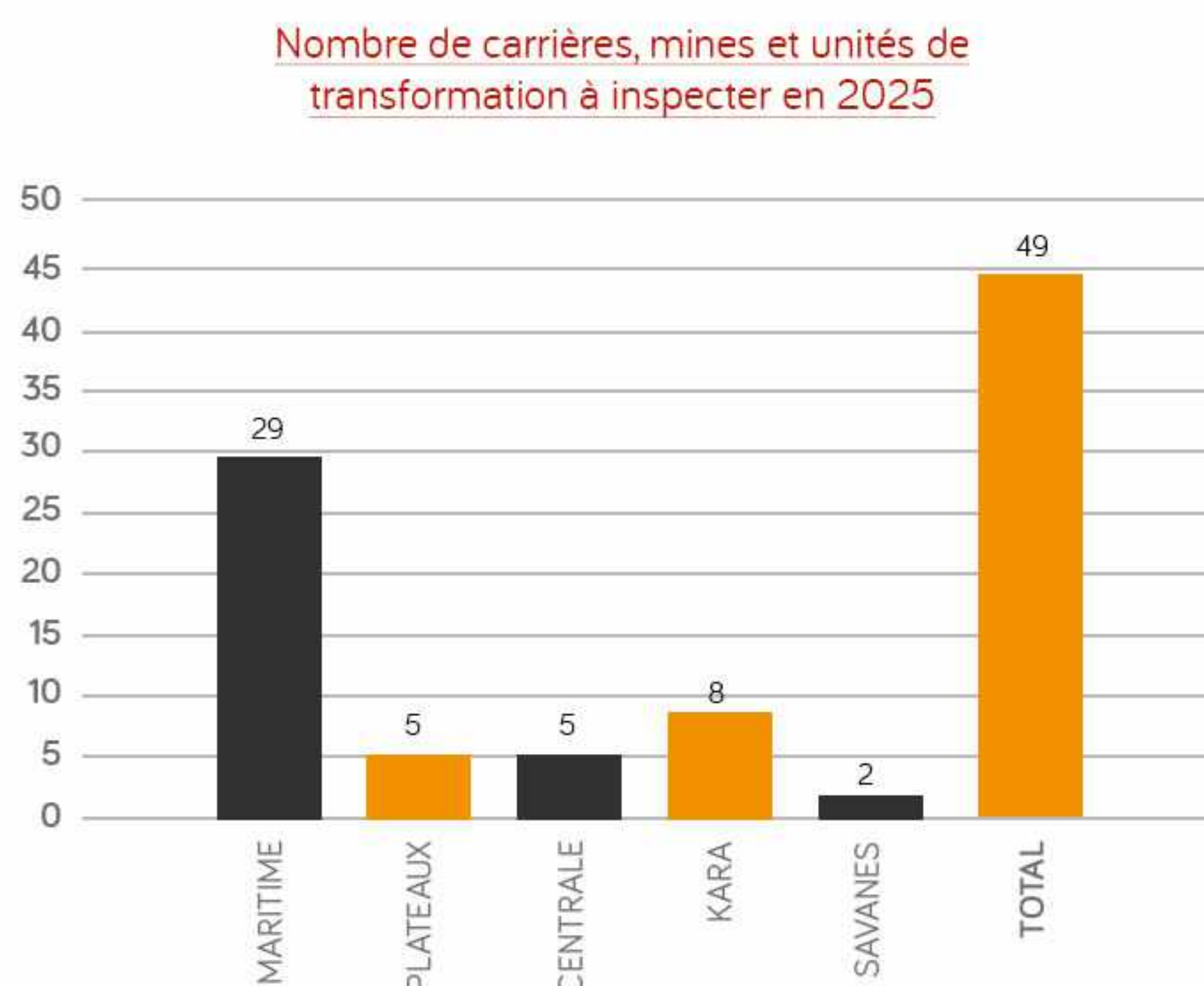
Régions	Réalisations
	2024
Lomé Commune	0
Maritime	11
Plateaux	2
Centrale	2
Kara	4
Savanes	0
Total	19



Source : Rapport d'activités DGMG/DDCM 2024

Tableau 99 : Nombre de carrières, mines
et unités de transformation
à inspecter en 2025

Régions	Prévisions 2025	
	Nombre	Coût total (milliers FCFA)
Maritime	29	2 959 184
Plateaux	5	510 204
Centrale	5	510 204
Kara	8	816 327
Savanes	2	204 081
Total	49	5 000 000



Source : Rapport d'activités DGMG/DDCMNB : Les inspections minières effectuées par l'administration minière permet de contrôler les entreprises minières, les carrières de sable et de concassage en vue de s'assurer des respects des principes édictés dans le code minier et textes d'application afférents (au niveau de la production, chiffres d'affaires, hygiène, santé, sécurité, respect environnemental).

X. AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES SPECIFIQUES POUR 2025

En plus des domaines productifs et sociaux présentés plus haut, le gouvernement a également mis l'accent sur d'autres secteurs bénéficiant de financements budgétaires spécifiques. Cela inclut l'industrie, la défense et la sécurité la décentralisation, l'environnement et les réformes du service public. Les budgets alloués et les initiatives prévues sont présentés ci-après :

■ DANS LE DOMAINE DE LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

Il est prévu de promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous, d'augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut en poursuivant (i) l'opérationnalisation de la plateforme industrielle d'Adétikopé, (ii) l'appui à la promotion des investissements et

et (iii) l'instauration du système international d'unité.

Un montant de **3 milliards de francs CFA**, soit **0,2%** du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé en 2025 pour la réalisation des dites actions.



Site de PIA

■ AU TITRE DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, le gouvernement envisage d'assurer la sécurité et la paix pour tous. A cet égard, il mettra l'accent sur (i) la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire et (ii) le renforcement des mesures sécuritaires contre les menaces terroristes.

Un montant de **149,3 milliards de francs CFA**, soit **8,9%** du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé pour la mise en œuvre des actions en 2025.



■ AU TITRE DE LA DÉCENTRALISATION

Concernant la décentralisation et le développement des territoires, il est prévu de renforcer la gouvernance locale. Ainsi, les priorités pour 2025 porteront sur : (i) l'accélération de la mise en œuvre de la décentralisation et du développement local par la poursuite des actions d'appui à la décentralisation notamment, la construction des locaux de communes, préfectures et gouvernorats; (ii) la définition et la mise en œuvre d'une réforme de décentralisation de l'autorité et des compétences de l'État; (iii) la tenue de l'élection communale; (iv) le renforcement du **fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT)**; (v) la poursuite de

l'opérationnalisation de **l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT)**; (vi) l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement des communes; (vii) la validation et la mise en œuvre des PDC des quinze (15) communes; (viii) la mise en œuvre du mécanisme d'appui et d'accompagnement des communes dans l'élaboration des outils de planification; (ix) la mise en œuvre du **schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)** et (x) l'élaboration et la vulgarisation du guide national d'élaboration d'un plan de développement régional.

Pour la réalisation des actions programmées, un montant de **35,5 milliards de francs CFA**, soit **2,1%** du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé en 2025.

■ AU TITRE DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Dans le secteur de l'environnement et des ressources forestières, il est prévu d'assurer une gestion durable des ressources naturelles et une résilience face aux effets des changements climatiques. Ainsi, il mettra l'accent sur: (i) la gestion durable des terres et écosystèmes semi-arides dans les régions de la Kara et des Savanes; (ii) l'anticipation et la réponse aux risques climatiques majeurs; (iii) le programme de la mobilité verte ; (iv) l'appui à la lutte contre le changement climatique; (v) le programme national de reboisement; (vi) le programme national de gestion des aires protégées; (vii) la

poursuite du projet de développement des écovillages; (viii) le **programme d'appui à la lutte contre le changement climatique, et la protection de la biodiversité et agroécologie (PALCC+)**; (ix) l'intégration du climat dans la planification, la programmation et la budgétisation et (x) la lutte contre l'érosion côtière et la dégradation du milieu marin par la poursuite du projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA) et le projet de renforcement de la **résilience aux changements climatiques des communautés côtières du Togo (R4C-TOGO)**.

Pour la réalisation des actions programmées, un montant de **26,3 milliards de francs CFA**, soit **1,6%** du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé en 2025.



■ AU TITRE DES REFORMES PUBLIQUES

Dans le domaine de la réforme du service public, en lien avec les priorités du gouvernement, les actions suivantes seront réalisées en 2025 : (i) la réalisation du recensement biométrique des fonctionnaires; (ii) l'élaboration du schéma directeur de la digitalisation du système de gestion des ressources humaines de l'Etat; (iii) la révision des textes portant organisation et fonctionnement de l'école nationale d'administration; (iv) l'adoption et la signature des textes d'application du nouveau code du travail; (v) l'élaboration des textes d'application

du statut général de la fonction publique; (vi) l'actualisation du plan d'action de l'accès des personnes handicapées au marché de l'emploi et (vii) l'évaluation de la mise en œuvre des textes nationaux et accords / conventions communautaire et internationaux sur la migration de travail.

Un montant de **13,9 milliards de francs CFA** sera mobilisé en 2025 pour la mise en œuvre des actions énumérées, soit **0,8%** du montant alloué aux ministères et institutions.

■ AU TITRE DE LA BUDGÉTISATION VERTE

Les défis liés aux changements climatiques (CC) et à la protection de l'environnement amènent l'Etat à prendre en compte ces 2 aspects dans la gestion des finances publiques, qui vise à montrer de manière transparente comment les finances des organismes publics contribuent aux priorités climatiques et environnementales. L'introduction des concepts climat et environnement dans les finances de l'Etat s'est traduite à travers la mise en œuvre de la réforme relative à la budgétisation sensible au climat et à l'environnement (budgétisation verte). Celle-ci constitue une nouvelle présentation des recettes et dépenses budgétaires selon leur impact sur le changement climatique et sur l'environnement.

La réforme budgétaire verte amorcée par le Togo s'est ancrée dans une vision définie à travers des objectifs ambitieux retracés dans la stratégie nationale à travers la feuille de route gouvernementale Togo 2025, traduite dans les projets prioritaires « Réponse aux risques climatiques majeurs » ; « Programme de mobilité verte » et la « Réforme de la législation environnementale ».

Ainsi, le budget vert 2025 concerne vingt-deux (22) ministères et deux (02) institutions. Le crédit total alloué à **53,3%** des entités de l'Etat retenues dans le BV 2025 s'élève à **977,5 milliards de francs CFA** et représentent **58,3%** du budget de l'Etat, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 100 : Champ de couverture du BV 2025 de l'administration centrale budgétaire (en milliards de FCFA)

Ministères / Institutions	Nombre	Montants
Ministères et institutions retenues pour 2025	24	977,5
Ministères et institutions à intégrer au processus après 2025	21	698,3
Total des Ministères et institutions de l'Etat	45	1.675,8
Part relative	53,3%	58,3%

Le marquage des dépenses des ministères et institutions s'effectue au niveau des activités telles que déclinées dans les **projets annuels de performance (PAP)** des programmes et dans les **plans de travail et budget annuel (PTBA)** des projets des ministères et institutions retenus. L'activité demeure ainsi la maille la plus fine de marquage. L'analyse se fait suivant un arbre de décisions et obéit à des règles méthodologiques de marquage. Le marquage des lignes de dépenses se fait sur tous les segments selon le caractère « favorable », « défavorable », « neutre » ou « non coté » de leur incidence sur l'environnement et le climat.

Ainsi, relativement à un segment, une dépense est dite :

- **favorable**, lorsqu'elle vise l'atteinte de l'objectif, ou participe directement à la production d'un bien ou service en lien avec l'objectif, ou qui sans aucun lien avec l'objectif a un impact indirect avéré ;
- **défavorable**, quand elle constitue une atteinte directe au climat ou à l'environnement ou incite à des comportements défavorables à celui-ci ;
- **neutre**, lorsqu'elle est sans effet significatif sur l'objectif ou lorsque l'impact est résiduel ;
- **non cotée**, quand elle n'est pas suffisamment documentée ou l'Etat actuel des connaissances scientifiques ne permet pas d'évaluer de manière consensuelle son impact sur l'objectif.
- **mixte**, lorsque l'activité est marquée « favorable » sur un ou plusieurs segments et « défavorable » sur un ou plusieurs autres segments.

Une dépense est alors considérée verte lorsqu'elle contribue favorablement à la lutte

contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement.

La part favorable du budget vert des ministères pilotes s'élève à **147,3 milliards**, soit **8,8%** du budget de l'Etat. Ce taux traduit les efforts de l'Etat togolais dans la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement. En proportion du budget de l'Etat, la lutte contre les changements climatiques représente **6,4%** et la protection de l'environnement, **2,4%**.

Toutefois, la part consacrée à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement représente **15,1%** du budget total des ministères concernés.

A côté de ces dépenses favorables à la lutte contre les CC et à la protection de l'environnement, il s'avère que **3,1%** du budget de l'Etat constituent des dépenses à impact défavorables.

En dehors des ministères retenus pour le budget vert 2025, les 11 autres ministères restants et les 10 institutions dont le budget s'élève à **698.328 milliards**, soit un taux de **41,7%** du budget de l'Etat, seront progressivement intégrés au processus jusqu'à la couverture intégrale du champ de l'administration centrale.

Le tableau suivant illustre la part du budget des ministères pilotes favorable à la lutte contre les CC et à la protection de l'environnement dans le budget de l'Etat, exercice 2025.

Tableau 101 : Part consacrée à la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement dans le budget 2025 (en milliers de francs CFA)

Ministères & Institutions	LFPI 2025	CLIMAT		ENVIRONNEMENT		PART BV/LFI (%)	
		MONTANT	PART	MONTANT	PART	MONTANT	PART
Premier Ministre	1 427 479	5 000	0,4%	0	0,0%	5 000	0,4%
Cours des comptes	2 559 243	5 000	0,2%	0	0,0%	5 000	0,2%
Ministère de développement de la base, de l'inclusion financière, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	20 873 854	7 906 843	37,9%	0	0,0%	7 906 843	37,9%
Ministère des armées	119 176 808	5 000	0,0%	0	0,0%	5 000	0,0%
Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation, et de la chefferie coutumière	35 150 101	5 000	0,0%	1 431 569	4,1%	1 436 569	4,1%
Ministère de la sécurité et de la protection civile	30 100 082	1 681 470	5,6%	0	0,0%	1 681 470	5,6%
Ministère des enseignements primaires et secondaires	182 801 661	82 000	0,0%	1 311 163	0,7%	1 393 163	0,8%
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage	19 138 524	0	0,0%	5 000	0,0%	5 000	0,0%
Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche	43 985 706	5 000	0,0%	0	0,0%	5 000	0,0%
Ministère de la santé et de l'hygiène publique	114 413 266	66 000	0,1%	241 042	0,2%	307 042	0,3%
Ministère de l'accès au soins et de la couverture sanitaire	15 679 326	1 692 000	10,8%	0	0,0%	1 692 000	10,8%
Ministère de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme	3 886 660	512 634	13,2%	0	0,0%	512 634	13,2%
Ministère des sports et des loisirs	5 359 308	5 000	0,1%	0	0,0%	5 000	0,1%
Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme financière	20 437 119	7 052 500	34,5%	741 657	3,6%	7 794 157	38,1%
Ministère de l'agriculture; de l'hydraulique villageoise et du développement rural	56 524 066	19 488 026	34,5%	4 274 340	7,6%	23 762 366	42,0%
Ministère de l'eau et de l'assainissement	22 403 133	1 023 476	4,6%	16 273 015	72,6%	17 296 491	77,2%
Ministère de l'économie maritime et de la protection côtière	1 495 052	93 147	6,2%	5 000	0,3%	98 147	6,6%
Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale	37 169 739	5 000	0,0%	9 600 000	25,8%	9 650 000	25,8%
Ministère de l'industrie et de la promotion des investissements	3 023 279	403 204	13,3%	5 000	0,2%	408 204	13,5%

Ministères & Institutions	LFPI 2025	CLIMAT		ENVIRONNEMENT		PART BV/LFI (%)	
		MONTANT	PART	MONTANT	PART	MONTANT	PART
Ministère des travaux publics et des infrastructures	92 573 561	24 795 066	26,8%	35 000	0,0%	24 830 066	26,8%
Ministère du désenclavement des pistes rurales	32 244 377	18 089 358	56,1%	0	0,0%	18 089 358	56,1%
Ministère des transports terrestres, aériens et ferrovières	27 898 573	930 555	3,3%	796 863	2,9%	1 727 218	6,2%
Ministère des mines et des ressources énergétiques	62 511 340	9 504 634	15,2%	1 135 191	1,8%	10 639 825	17,0%
Ministère de l'environnement et des ressources forestières	26 619 626	13 167 158	49,5%	4 893 619	18,4%	18 060 778	67,8%
Total Budget des Ministère retenues	977 451 881	106 522 871	10,9%	40 748 459	4,2%	147 271 330	15,1%
Total Budget de l'Etat	1 675 780 391	106 522 871	6,4%	40 748 459	2,4%	147 271 330	8,8%

Source : budget vert, exercice 2025



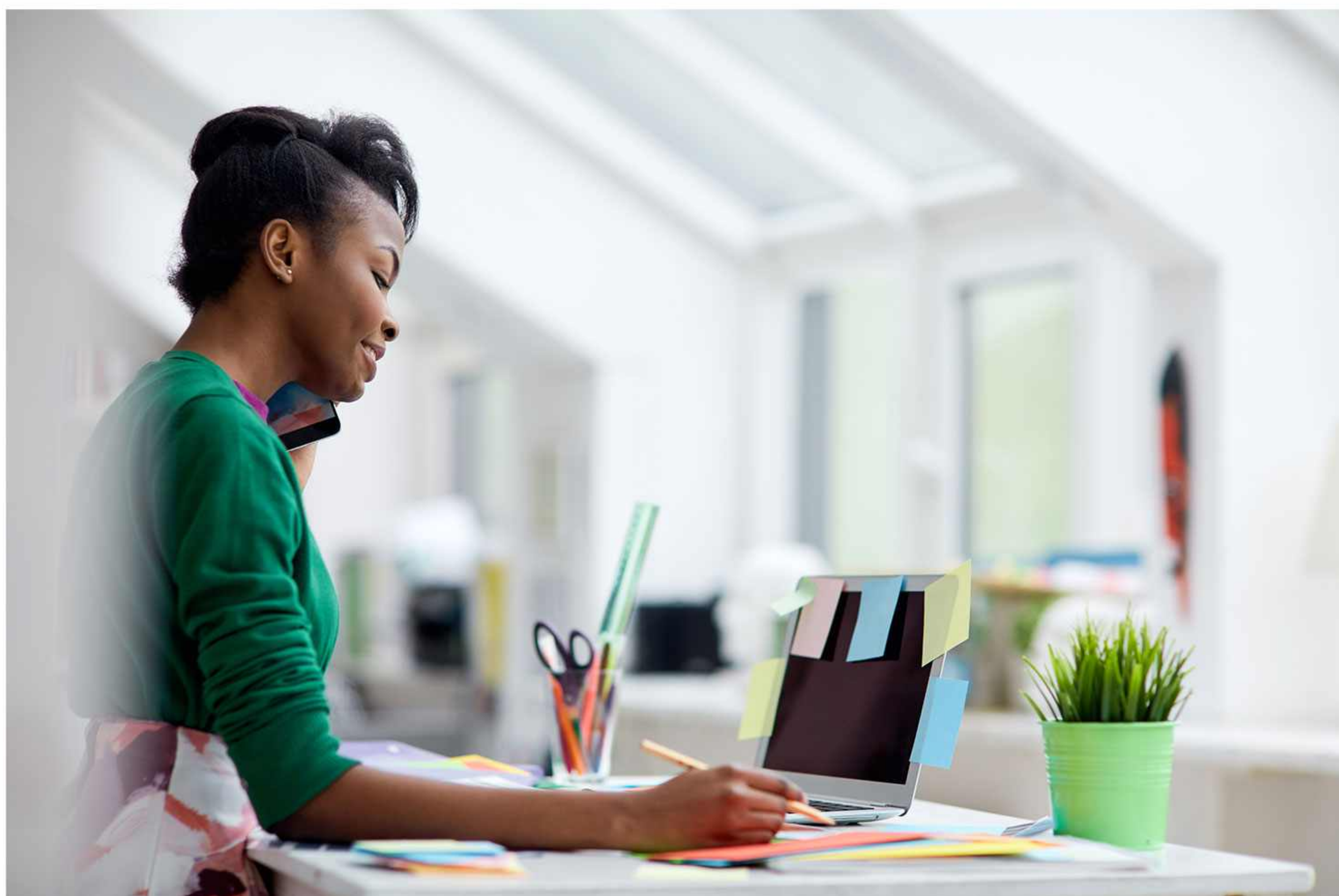
■ AU TITRE DE LA BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE

Débuté en 2022, La **Budgétisation Sensible au Genre (BSG)** est une approche stratégique qui vise à réduire les inégalités entre hommes et femmes dans les processus de planification et de budgétisation. Ainsi, au titre de l'année 2025, le Gouvernement a élargi le champ du périmètre à 09 institutions et à 30 ministères contre 01 institution et 14 ministères en 2024. Le montant réservé aux activités genre dans le budget 2025 est de **31,2 milliards** soit **1,24%** du budget de l'Etat. Ces résultats constituent un début de prise en compte du genre, mais pas encore suffisant pour significativement impacter l'égalité de genre.

La part des dépenses sensibles au genre des institutions et ministères par rapport au budget global de l'Etat est passée en moyenne de **5,03%** en 2024 à **4,21%** en 2025 soit une régression de **0,82%**.

Cette régression s'explique par la clôture de certains projets notamment la clôture du **projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ)** en 2024 et à la diminution du budget du projet de **cohésion sociale des régions nord du golfe de Guinée (COSO)**. Aussi, elle est due à la faible prise en compte du genre dans les programmes des ministères et institutions de la République.

L'analyse sexo-désagrégée des effectifs des ministères et institutions impliqués dans le processus d'élaboration du document budgétaire sensible au genre montre un effectif total de 79 324 agents en 2025 dont 19 308 femmes. Il est prévu 12 657 agents aux postes de responsabilités dont 3 107 femmes, soit 24,55%.





05

Carrefour 2 Lions

**RISQUES BUDGETAIRES ET
MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
POUR UNE BONNE EXECUTION
DU BUDGET DE L'ETAT 2025**

Le budget 2025 voté tient compte des menaces naturelles et humaines qui pourraient remettre en cause les prévisions budgétaires. Pour atténuer les effets de ces risques sur la période, des mesures sont prévues par le Gouvernement.

I. LES RISQUES BUDGETAIRES

Un risque budgétaire est défini comme un facteur qui peut modifier les prévisions de recettes et/ou de dépenses et leurs réalisations effectives en fin d'exercice budgétaire.

1. RISQUES LIES A LA MOBILISATION DES RECETTES

1.1. Risques liés à la mobilisation des ressources internes

- Menaces sécuritaires dans la zone septentrionale du pays et dans la sous-région ;
- Concurrence des pays voisins notamment sur le plan portuaire ;
- Désarmement tarifaire lié à l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continental africaine (ZLECAf) qui prévoit l'élimination progressive des droits de douane ;
- Evasion et fraudes fiscales ;
- Corruption ;
- Insolvabilité volontaire du contribuable ;
- Récurrence des pratiques d'optimisation fiscale par les entreprises ;
- Prépondérance de l'économie informelle et croissance des activités de l'économie numérique ;
- Risques liés à l'intégrité du fichier des contribuables ;
- Accroissement des dépenses fiscales
- consécutives à la mise en œuvre des mesures fiscales dérogatoires ;
- Porosité des frontières favorisant la contrebande ;
- Cybercriminalité ;
- Risques liés à la gestion du portefeuille (la privatisation des entreprises publiques affecte négativement la mobilisation des recettes non fiscales : versement des dividendes et de diverses redevances) ;
- Pression sur la base taxable existante entraînant la baisse des ressources ;
- Insuffisance de capacité de contrôle fiscale réduisant l'efficacité de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- Difficultés dans l'application des réformes fiscales, retardant l'optimisation des recettes ;
- Inadaptation de cadre juridique et fiscale aux nouvelles formes d'activité économique (économie numérique, crypto-monnaie).

1.2. Risques liés à la mobilisation des ressources externes

- Non-respect de certaines conditions convenues avec les PTF dans le cadre de certains programmes d'appuis budgétaires ;
- Non maîtrise des procédures de décaissement des PTF conduisant à la mise en place tardive des financements extérieurs ;
- Non application du principe d'harmonisation de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement par certains PTF ;
- Hausse des taux d'intérêts internationaux, autant le coût de l'endettement extérieur ;
- Risque géopolitique et crise internationale, pouvant affecter la disponibilité des financements externes.

1.3. Risques liés aux événements naturels imprévus

- Risques climatiques : l'agriculture togolaise dépend fortement de la pluviométrie. Ainsi, les aléas climatiques pourraient entraîner la baisse de sa production (sécheresses, inondations, les ravageurs...);
- Risques sanitaires : le Togo reste exposé à des menaces sanitaires et d'autres épidémies (Ebola, fièvre lassa, méningites, , etc.).

1.4. Risques liés aux actions humaines imprévisibles

- Risques sécuritaires : L'instabilité sécuritaire dans la zone ouest africaine n'exempte pas le Togo qui subit des attaques terroristes. En plus de ces menaces, il faut ajouter celles de la piraterie maritime dans le golfe de guinée, les conséquences des crises politiques dans les pays voisins ;
- Risques socio-politiques : Les manifestations de rue engendrées par les crises socio-politiques impactent négativement l'activité économique

2. Risques liés aux dépenses

- Une augmentation du taux de change entraine la hausse de la dette à payer aux créanciers extérieurs, ce qui fausse les prévisions en matière de financement des projets aux bénéfices des populations ;
- La hausse des prix des produits importés perturbe fortement les prévisions des dépenses et l'atteinte des objectifs fixés.

Pour atténuer ces risques, un certain nombre de mesures sont prises par le Gouvernement.

II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Les principales mesures et actions prévues par le gouvernement pour une collecte efficace des ressources en 2025 sont relatives aux recettes, aux dépenses et à la sécurité.

2.1. En matière de recettes

Il s'agira de :

- adopter une stratégie de promotion du civisme fiscal et intensifier la sensibilisation des contribuables;
- consolider la coopération internationale et l'échange de renseignements en matière fiscale;
- investir dans la modernisation et mettre en œuvre des mesures de transparence et de responsabilité;
- renforcer la capacité de l'administration fiscale en matière de contrôle des prix de transferts et de l'économie numérique ;
- automatiser le système d'analyse des risques au Commissariat des impôts et améliorer le système de sélectivité au cordon douanier ;
- élargir le champ des Codes de spécification tarifaire à de nouveaux produits et bureaux ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de fiscalisation de l'économie numérique et du secteur informel ;
- améliorer la contribution des entreprises publiques aux recettes fiscales ;
- renforcer le maillage du territoire ainsi que le contrôle des frontières et des flux financiers ;
- poursuivre la dématérialisation des procédures et les téléservices ;
- assurer la bonne exécution de la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf ;
- améliorer les voies d'accès et la logistique afin d'accroître l'attractivité du Port autonome de Lomé ;
- mener des négociations avec les armateurs et consignataires afin de revoir, à la baisse, le fret maritime des marchandises à destination du Togo qui est particulièrement élevé ;
- renforcer les capacités de l'administration fiscale en matière de sécurité informatique ;
- poursuivre les actions de prévention et de lutte contre la corruption sur le plan national ;
- renforcer les mesures de contrôle des exonérations;
- identifier et mettre en œuvre les leviers de rationalisation des dépenses fiscales ;
- poursuivre la prospection des nouvelles recettes et la création de nouvelles régies de recettes ;
- opérationnaliser la plate-forme de gestion de l'aide (PGA) ;
- améliorer la capacité d'absorption des ressources budgétaires par la formation et la sensibilisation des acteurs ;
- renforcer le cadre de dialogue entre le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers ;
- renforcer le mécanisme de suivi de la mobilisation des ressources externes à tous les niveaux ;
- renforcer les capacités des acteurs sur les procédures de décaissement des PTF.

2.2. En matière de dépenses

S'agissant du suivi et de la bonne exécution des dépenses du budget 2025, l'accent sera mis sur les actions visant la maîtrise des dépenses budgétaires et une bonne appropriation des procédures d'exécution par les différents acteurs. Il s'agit notamment de :

- intensifier l'action de la Cellule d'investigation des marchés publics et délégation des services publics ;
- renforcer les capacités des acteurs sur les procédures de passation des marchés publics ;
- renforcer les capacités des acteurs chargés de l'exécution du budget de l'Etat et de la gestion des finances publiques ;
- renforcer l'opérationnalisation de la comptabilité des matières pour une meilleure gestion des biens meubles et immeubles de l'Etat ;
- améliorer la coordination des plans de passation, d'engagement des dépenses et de trésorerie ;
- entamer une dématérialisation totale de l'exécution budgétaire en pratiquant la digitalisation des commandes publiques ;
- réduire les importations de biens et services par la promotion de la consommation des produits locaux.

2.3. Mesures sécuritaires

- renforcer la sécurité intérieure et aux frontières ;
- sensibiliser les populations sur les menaces terroristes ;
- renforcer la confiance des populations aux forces de défense et de sécurité ;
- renforcer le cadre réglementaire de lutte contre la piraterie maritime.

ANNEXE : CALENDRIER BUDGETAIRE

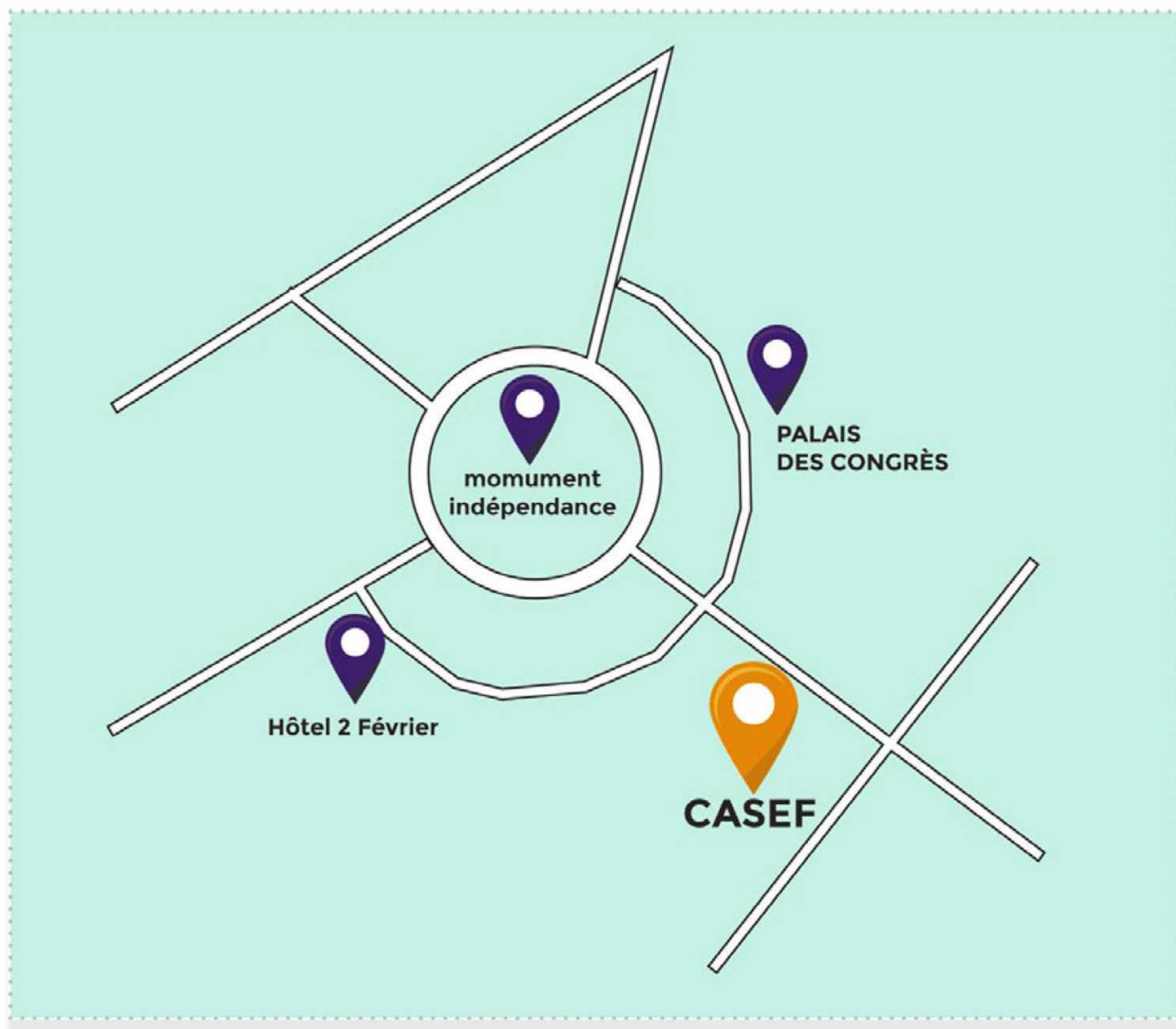
PÉRIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	AUTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
1ère semaine de décembre N-1 à la dernière semaine de février N	REVUE DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT (N-3, N-2, N-1)	Revue des politiques publiques sectorielles/ ministérielles	Rapports des revues des politiques sectorielles ou ministérielles	DPPD/ DPSE des ministères et institutions
		Revue de la stratégie nationale de développement (SND)	Rapport de la revue de la SND	Secrétariat Technique (ST) de la SND
Dernière semaine de janvier N à la dernière semaine de mars N	REVUE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE (N-3, N-2, N-1)	Revue de l'exécution des dépenses budgétaires	Rapport de la revue sur l'exécution des dépenses budgétaires	DGBF/ DAF des ministères et institutions / DPPD
		Revue de la mobilisation des recettes budgétaires	Rapport de la revue sur la mobilisation des recettes budgétaires	DGBF/ OTR/ DGTCF
		Revue de la stratégie de la dette à moyen terme (SDMT)	Rapport de la revue de la SDMT	DDPF
		Elaboration des Rapports annuels de performance (RAP) des programmes de l'année N-1	RAP des programmes	DAF des ministères et institutions/ DGBF
Troisième semaine de février N à la fin de 2ème semaine de mars N	DÉFINITION DES PRIORITÉS ET CHOIX STRATÉGIQUES BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE N+1	Définition des priorités stratégiques de l'Etat	Document d'orientation stratégique en corrélation avec la MAP actualisée de la SND	PM/ ST de la SND/ DGBF/ DPPD
		Définition des priorités et choix budgétaires ministériels	Document des priorités et choix budgétaires ministériels	DPSE et DAF des ministères et institutions/ DPPD
Première semaine de janvier N à la fin de la deuxième semaine de mai N	CADRAGE MACRO-BUDGETAIRE (N+1, N+2, N+3)	Elaboration et transmission du PIP au MEF	PIP validé	DPPD/ Comité PIP/ DPSE des ministères et institutions
		Elaboration de la SDMT	SDMT validée	DDPF/ CNDP
		Première mise à jour du cadre macroéconomique et élaboration du TOFE prévisionnel	Cadrage macrocosmique et TOFE validés	DGEAE/ Comité PIB
		Elaboration ou mise à jour de la politique fiscale	Document de politique fiscale	Unité de politique fiscale
		Prévision des recettes fiscales et douanières	Document de prévisions des recettes fiscales et douanières	OTR/DGEAE
		Prévision des recettes non fiscales	Document de prévisions des recettes non fiscales	DGTCF/DGEAE

PÉRIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	AUTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
		Tenue du cadre de concertation avec les PTF	Rapport de la réunion de concertation	SP-PRPF/ DGBF/ DGMAP
		Prévision des dons programmes (appuis budgétaires)	Tableaux de prévisions des dons programmes	SP-PRPF/ DGBF
		Collecte des informations financières et budgétaires des autres entités du secteur public (collectivités territoriales, EPA, sociétés publiques et organismes de sécurité sociale)	Etats des informations financières et budgétaires des autres entités du secteur public (collectivités territoriales, EPA, sociétés publiques et organismes de sécurité sociale)	OTR/ DGTCP/ Sociétés publiques/ CNSS/ CRT
		Cadrage budgétaire à moyen terme (CBMT)	CBMT	DGBF/ Comité CBMT
		Préparation et diffusion de la circulaire budgétaire	Circulaire budgétaire	DGBF
		Elaboration du DPBEP initial	DPBEP initial validé	DGBF/ Comité DPBEP
Première semaine de février N à la fin de la dernière semaine de mai N	ELABORATION DES DPPD (N+1 à N+3) ET PAP (N+1)	Elaboration des DPPD et PAP	DPPD et PAP des ministères adoptés	DAF et DPSE des ministères et institutions
		Elaboration et consolidation des plans de passation de marchés (PPM) et des plans d'engagement (PE)	PPM et PE des ministères adoptés	DAF et DPSE des ministères et institutions
Tout le mois de juin N	ORGANISATION DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)	Adoption du DPBEP en Conseil des ministres	DPBEP adopté	DGBF/ Gouvernement
		Transmission du DPBEP à l'Assemblée Nationale	Lettre de transmission du DPBEP	PM
		Tenue du DOB	Rapport du DOB	Assemblée Nationale
Troisième semaine de juin N à la fin de la dernière semaine de septembre N	ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE LA LOI DE FINANCES (N+1)	Revue à mi-parcours de l'exécution du budget de l'année N	Rapport de la revue à mi-parcours de l'exécution budgétaire	DGBF/ DAF des ministères et institutions/ DPPD
		Actualisation des prévisions des recettes fiscales et douanières	Document de prévisions des recettes fiscales et douanières actualisé	OTR
		Actualisation des prévisions des recettes non fiscales	Document de prévisions des recettes non fiscales actualisé	DGTCP

PÉRIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	AUTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
		Actualisation du DPBEP	DPBEP actualisé validé	DGBF/ Comité DPBEP
		Elaboration et diffusion de la lettre de cadrage	Lettre de cadrage	DGBF
		Actualisation et transmission au MEF du PIP (PIP cadré)	PIP cadré	DPPD/ Comité PIP/ DPSE des ministères et institutions
Troisième semaine de juin N à la fin de la dernière semaine de septembre N	ELABORATION DE L'AVANT PROJET DE LA LOI DE FINANCES (N+1)	Deuxième mise à jour du cadre macroéconomique et actualisation du TOFE prévisionnel	Cadrage macroéconomique mis à jour et TOFE actualisé	DGEAE/ DGBF/ Comité PIB
		Actualisation de la SDMT	SDMT actualisée et validée	DDPF/ CNDP
		Actualisation de DPPD et PAP et transmission au MEF	DPPD et PAP actualisés	DAF et DPSE des ministères et institutions
		Actualisation des PPM et PE et transmission au MEF	PPM et PE actualisés	DAF et DPSE des ministères et institutions
		Elaboration du rapport économique, financier et social	REFS	DGEAE
		Organisation et tenue des conférences budgétaires techniques	Rapports des conférences budgétaires et draft 0 de l'avant-projet de loi de finances	DGBF/ DAF et DPSE des ministères et institutions
		Arbitrages du MEF	Tableau d'ajustement budgétaire	MEF/ DGBF
		Arbitrages du PM	Tableau d'ajustement budgétaire	PM/ MEF
		Etude, validation et consolidation des PPM	PPM consolidé	DNCMP
		Etude, validation et consolidation des PE	PE consolidé	DNCF
		Elaboration du plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	Plan de trésorerie prévisionnel de l'Etat	DGTCP/ Comité de trésorerie de l'Etat
		Finalisation et transmission de l'avant-projet de loi de finances au des Ministres	Avant-projet de loi de finances finalisée/ Lettre de transmission de la LF pour le CdM	DGBF/MEF/ SGG

PÉRIODE	ACTIONS	MANDAT/OBJET	LIVRABLES	AUTEURS OU STRUCTURES RESPONSABLES
		Adoption de l'avant-projet de loi de finances par le Conseil des ministres	PLF adopté	Conseil des ministres
		Elaboration du budget citoyen	Budget citoyen	DGBF
Première semaine d'octobre N à la fin de la dernière semaine de décembre N	EXAMEN ET VOTE DE LA LOI DE FINANCES (N+1)	Dépôt du projet de loi de finances à l'Assemblée Nationale	Lettre de transmission comprenant les pièces jointes du projet de la LF à l'AN	PM
		Etude de la loi de finances à l'Assemblée Nationale	Rapport de la Commission sur l'étude de la LF	Commission des finances de l'AN/ Gouvernement/ MEF
		Vote de la loi de finances par l'Assemblée Nationale	LF votée	AN
Dernière semaine de décembre N à la fin de la dernière semaine de janvier N+1	MISE EN EXECUTION DU BUDGET	Promulgation de la loi de finances	Décret de promulgation	PR
		Décrets de répartition des crédits budgétaires	Décrets de répartition	PM/ DGBF
Tout le mois de janvier N+1	COMMUNICATION ET SENSIBILISATION SUR LA LOI DE FINANCES	Vulgarisation du budget citoyen	Supports de vulgarisation du budget citoyen	DGBF
		Organisation de débats publics sur la loi de finances	Supports de communication	DGBF
		Publication de la loi de finances et ses annexes	Supports et adresses de publication de la LF	SP-PRPF/ DGBF/DPPD

COORDONNÉES ET CONTACTS UTILES



Situation géographique de la Direction Générale du Budget et des Finances

La DGBF est située au sein du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF), sis avenue du 2 février, quartier administratif

01 BP : 1183 Lomé, Tel : (00 228) 22 21 03 16

FAX : (00 228) 22 21 25 48 - E-mail : dgbf.togo@gmail.com

Equipe de redaction

SUPERVISION GÉNÉRAL

Essokiza ANAKPA Directeur Général du Budget et des finances
Komi BOUAKA Directeur du Budget/DB
Koku SOVI Directeur des Etudes et de l'Analyse Budgétaire/DEAB

ENCADREMENT TECHNIQUE

AKASSA Patépalaki Chef de division études et de l'analyse budgétaire/DEAB
Kokou BADJIDI Chef de division du budget de l'Etat/DB

SECRÉTARIAT TECHNIQUE

TOUGOMA Essohana DGBF
OURO-DJOBBO Assibi Mounifa DGBF
Kudzo Eli ADUKOU MEPSTA
GBEVON Komla Amenyo MSPC

Essowè KPALLA Université de Lomé
GAYE HOUNKPE Mathieu NW TV
BEDE KPATCHA Hodalo DGEAE

AUTRES MEMBRES

ALAGBE Tchabanna DGBF
Kokou ETOU DGBF
HOUNOVI Comlan DGBF
ABALO Mawuégnan DGBF
GBEGBENI N'lipibê Radio Lomé
BASSINA Adjato N'yabi TVT
BADJASSILONA B. F. Sébastien MDPR
KONDO-KAO Kokou MSHP
AGBEWONOU Abla Holali MDBIFJEJ
DANYAYA SEIDOU Issifou MPDC
FOLLY Akuvi E. MAEDR
BARRY Danto Ibrahim MRHART

LAMBONI Nafan MEF/DDPF
DJENDA Aristide OSC
LENGUE N' Palkimdeme MMRE
APALOO Josué Seyran MEF/DGTCP
GBETE O,A, Romaine MTPI
SOUMANOU Moutala UPF
TODZRO Kossivi André MSPC
KONDO Komi OTR
KADIRI Sadikou MDPR
KADJAKI M. Mazabalo MEA
NUKUNU Koffi M. MEF/DGEAE
DIWEDIGA Sagou MAHVDR

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	5
AVANT-PROPOS	6
QUELQUES NOTIONS SUR LE PROCESSUS BUDGETAIRE ET LES PRINCIPALES MESURES FISCALES	7
I. QUELQUES NOTIONS DE BASE	8
II. LES TEXTES JURIDIQUES QUI ENCADRENT L'ELABORATION ET L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT.....	9
III. LES GRANDES ETAPES DU PROCESSUS D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT.....	10
IV. LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LES GRANDES ETAPES DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT.....	11
IV. LES PRINCIPALES MESURES FISCALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025.....	12
CONTEXTE ET HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025 ET PRIORITES RETENUES	15
I. CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025	16
II. PRINCIPALES HYPOTHESES D'ELABORATION DU BUDGET, EXERCICE 2025.....	17
III- PRIORITES RETENUES POUR L'ANNEE 2025	19
IV- PARTICIPATION DU CITOYEN AU PROCESSUS BUDGETAIRE	21
CARACTERISTIQUES DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2025	24
I. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT.....	25
II. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT.....	30
III. LES AGREGATS BUDGETAIRES.....	34
IV. EVOLUTION DES CRITERES DE CONVERGENCE DE 2020 A 2025	38
PRINCIPAUX INDICATEURS ET INSCRIPTIONS SPECIFIQUES POUR CERTAINS SECTEURS PRIORITAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2025	39
I. SECTEUR DE L'EDUCATION.....	41
II. SECTEUR DE LA SANTE.....	46
III. SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	51
IV. SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.....	57
V. SECTEUR DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE	72
VI. SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS	76

VII. SECTEUR DU DEVELOPPEMENT A LA BASE, DE L'INCLUSION FINANCIERE, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI DES JEUNES.....	82
VIII. SECTEUR DE LA PROTECTION CIVILE	87
IX. SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES	94
X. AUTRES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES SPECIFIQUES POUR 2025	102
RISQUES BUDGETAIRES ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE BONNE EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2025	110
1. RISQUES LIES A LA MOBILISATION DES RECETTES	111
1.1 Risques liés à la mobilisation des ressources internes.....	111
1.2 Risques liés à la mobilisation des ressources externes	111
1.3 Risques liés aux évènements naturels imprévus.....	112
1.4 Risques liés aux actions humaines imprévisibles	112
2. RISQUES LIES AUX DEPENSES	112
II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	112
2.1. En matière de recettes	113
2.2. En matière de dépenses	114
2.3. Mesures sécuritaires	114
ANNEXE : CALENDRIER BUDGÉTAIRE	115
COORDONNEES ET CONTACTS UTILES	119
EQUIPE DE REDACTION	120

BUDGET CITOYEN 2025



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
